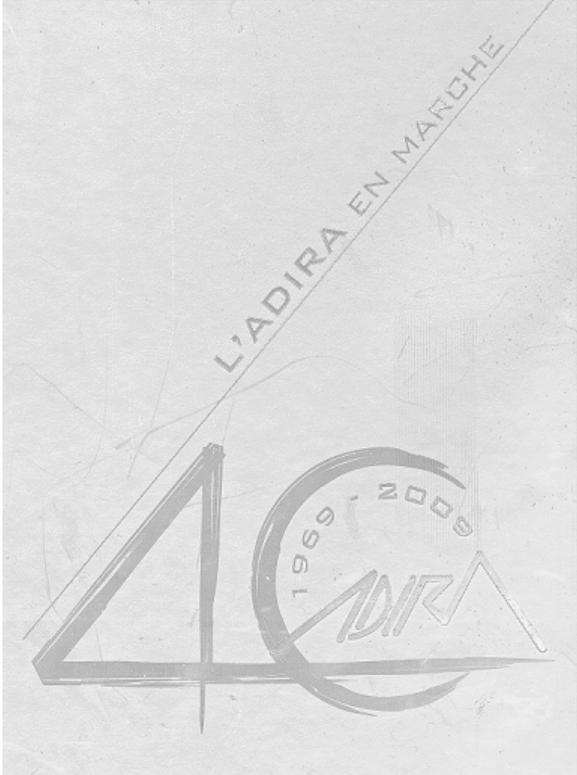


L'ADIRA | EN MARCHÉ



Bruno Lacroix |Président Directeur Général de la société ALDES
Président du Conseil économique et social de la région Rhône-Alpes

Ma vie professionnelle, commencée en janvier 1967, recouvre assez largement les 40 ans de vie de l'ADIRA, et donc l'évolution des techniques informatiques. Dans ce domaine, ma formation ressemble à celle de l'homme de Cro-Magnon, dans la mesure où nous n'avons reçu à l'École Supérieure de Commerce de Paris qu'une formation sur les machines comptables électromécaniques.

Je me souviens d'ailleurs qu'à mon arrivée dans la PME familiale de sous-traitance (60 personnes), la direction examina avec attention la demande d'investissement du chef comptable pour l'achat d'une machine à calculer avec 2 mémoires, dont le coût s'élevait à 4 500 francs, ce qui correspond à 4 500 Euros d'aujourd'hui. Imaginez la capacité et la puissance de calcul d'un ordinateur de 4 500 Euros aujourd'hui.

A l'époque nous faisons réaliser des statistiques de vente par traitement sur cartes perforées.

Ce n'est qu'au milieu des années 70 que l'informatique est entrée dans l'entreprise.

La marque des années 80 fut le développement des commandes numériques et l'automatisation des process industriels, chassant de nombreux ouvriers spécialisés de leur poste de travail au profit de techniciens qui ne se satisferont pas longtemps de ces postes de production répétitifs.

Au cours des années 90, arrivèrent les micro-ordinateurs et leur systématisation dans l'entreprise, ce qui ouvrit à tous l'accès à Internet et au courrier électronique.

Après les tempêtes dans un verre d'eau que furent le passage à l'Euro et à l'an 2000, on attaqua les choses sérieuses avec l'arrivée des ERP au début des années 2000. C'était la fin des logiciels maison ou des progiciels de constructeurs, au profit de logiciels intégrés, certes contraignants, mais source d'une extraordinaire efficacité. Déployés dans les sociétés du groupe, l'information circule, est centralisable, et permet un pilotage plus fin.

Dans un tout autre domaine, les ingénieurs recherche ont appris à modéliser et à utiliser les capacités de calcul de l'informatique pour trouver plus vite. La taille mémoire, la capacité de calcul et la vitesse de traitement subit une accélération continue, donnant ainsi aux hommes des moyens considérables.

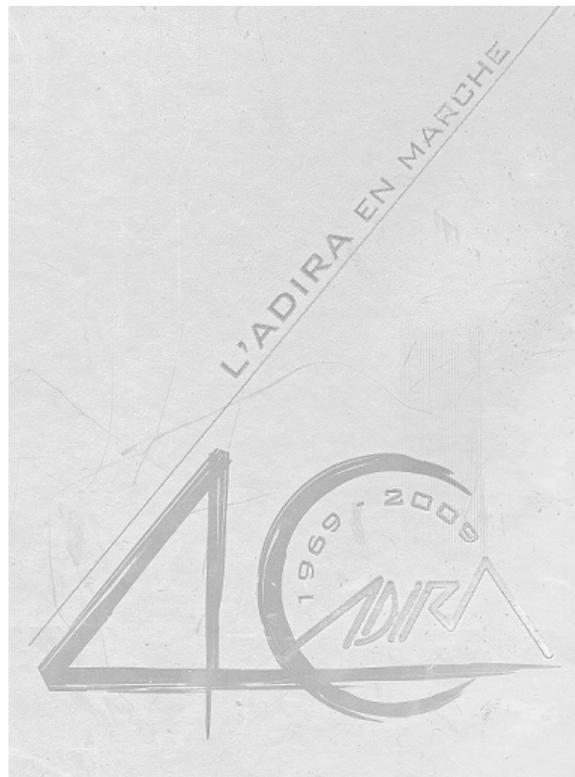
De même que ma grand-mère nous racontait avoir connu dans sa jeunesse les déplacements en voiture-à-cheval, et vers la fin de sa vie allait voir ses petits enfants aux USA en avion à réaction, je pourrai bientôt raconter à mes petits enfants que mon père utilisait une machine à calculer à manivelle Thalès, que j'ai passé les concours avec une règle à calculer Raphoplex, et maintenant je communique avec eux par e-mail, en attendant la suite...

Nous avons la capacité de contact permanent, d'être, en temps réel, informé de tout et tout le temps, avec le risque de trop d'informations qu'on ne sait plus trier et prioriser et dans lesquelles chacun peut se noyer. Accélération, toujours et encore. Des outils plus puissants, plus rapides, plus petits. Accélération de la recherche, de la vie économique à une échelle mondiale. Fabuleux gains de productivité, de temps, d'efficacité, avec une contrainte de rigueur et d'organisation, qui peut laisser l'esprit plus libre pour imaginer et créer...

Après la machine à vapeur, puis l'électricité, l'électronique-informatique est la troisième révolution industrielle au service des hommes.

Il y a bien suprématie de l'homme sur la machine qu'il crée, mais aussi le risque d'une domination de la machine sur l'homme qui peut devenir esclave et dépendant, perdant l'habitude de raisonner, et parfois ne réalisant pas que les résultats proposés sont erronés. Merveille que la démocratisation des usages de l'informatique au service des hommes, mais risque aussi d'élimination de ceux qui ont du mal à suivre et à s'adapter.

Comme toute technique, l'informatique apporte le meilleur mais peut apporter le pire. Il appartient aux hommes d'en faire bon usage. Pour ma part je reste émerveillé par cette création et ses usages.



Michel-Louis Prost |

Président de l'ADIRA

Quarante ans, est-ce jeune ou vieux ?

Assurément jeune dans notre monde qui repousse toujours plus loin la longévité humaine.

Mais certainement « respectable » pour une association de professionnels de l'informatique.

Au fil de ces quarante années, vous le découvrirez dans cette biographie, l'ADIRA a vécu toutes les phases de la vie d'une entreprise humaine : une enfance prometteuse mais difficile, une adolescence dangereuse et incertaine, un âge mûr épanoui.

La navigation a été mouvementée ! Sa forte culture et son regard unique sur le monde économique ont été forgés par les multiples défis qu'il a fallu relever, dans un environnement en profonde mutation et une technique imposant de constantes remises en cause. Tout cela n'aurait pas été possible sans une gouvernance d'exception, des présidents visionnaires et inspirés, une déléguée générale dynamique et créative, de nombreux et talentueux participants bénévoles (jugez-en par les quelques 180 personnes citées, toutes ayant apporté leur pierre à l'édifice). Un grand merci à toutes et tous !

La vocation première de l'ADIRA – stimuler l'acquisition de la maîtrise de l'informatique par le tissu économique rhônalpin est toujours d'une brûlante actualité. Plus que jamais, nous devons être proches des entreprises, pour baliser la route, éclairer les décisions indispensables à prendre et leur permettre de négocier les bons virages.

En ce début de 21^{ème} siècle, s'il fallait caractériser l'ADIRA par deux mots, je retiendrais « synergie et humanité ».

Notre association est un lieu de rencontre, permettant un échange d'expériences unique en France entre professionnels de l'informatique, qu'ils soient utilisateurs ou offreurs de services.

L'entraide est aujourd'hui une composante essentielle. Elle consiste à jouer les synergies entre les membres de notre association, entre professionnels et ouvriers de route de la R&D, entre DSI de bonne volonté et partenaires motivés, entre fervents défenseurs de l'esprit d'entreprise permettant de créer de vraies richesses mettant l'Homme au cœur des dispositifs.

Cette synergie qui nous unit est une certitude de succès pour nos adhérents, tant qu'ils vivront cette dynamique avec humanité et conviction.

L'extraordinaire capital que nous représentons tous ensemble fait de notre association un acteur socio-économique majeur au sein de la Région.

Nous avons la chance de vivre dans la seconde région économique de France. Nous avons la chance de disposer d'un outil d'observation et de prospective efficace et dynamique.

Nous devons donc activement participer à la « gouvernance » globale de la Région, afin de contribuer à son dynamisme économique et à ses capacités de développement tertiaire.

Utilisons ce savoir pour orienter les emplois, inspirer la construction des enseignements de nos écoles en vue d'une meilleure employabilité de nos étudiants. Si une association ne peut pas directement créer des emplois, au moins peut-elle les favoriser. Ouvrons à la mise en forme du « terreau » de notre jardin rhônalpin qui deviendra ainsi de plus en plus attractif pour les entreprises.

Vous avez en main un superbe travail de compilation, accompli avec talent par une journaliste, Chantal Maupied. Qu'elle en soit vivement remerciée. Bonne lecture et ... « bon vent, bonne mer » à l'ADIRA pour la poursuite de sa croisière !

Préhistoire I

1966 Palais de l'Elysée Paris

1967-1968 Chambre de commerce Lyon

Histoire I

Première route 1969 - 1980 | L'élan des premiers pas | page 15

1969 Fondation Mérieux - 17 boulevard des Belges, Lyon 6^e

1970-1971 ERAP-ELF - CRES, Solaize

1972 Palais du commerce - 20 rue de la Bourse, Lyon 2^e

1973-1975 - 34 rue de la Charité, Lyon 2^e

1976-1980 - 1 rue Gorge de Loup, Lyon 9^e

Deuxième route 1981 - 1986 | Le souffle d'INFORA | page 31

1985 - 18 rue du Bât d'Argent, Lyon 2^e

1986 - 38 cours Eugénie, Lyon 3^e

Troisième route 1987 - 1995 | De nouvelles voies | page 51

Vers la simplification de l'informatique :

Interview Roland Gerber, Président honoraire de l'ADIRA Grenoble, Professeur à l'INPG

Quatrième route 1996 - 2009 | Ainsi va le Monde | page 75

Légitimité d'une présidence :

Interview Michel-Louis Prost, Président de l'ADIRA, DSI Descours et Cabaud

Cinquième route 2009 - 20... | Et après | page 119

Trois voix s'expriment sur l'avenir de l'ADIRA...

Quand l'informatique se met au vert

Laurence Bernillon, Directeur Général adjoint de Casino Information Technology

De l'empathie appliquée !

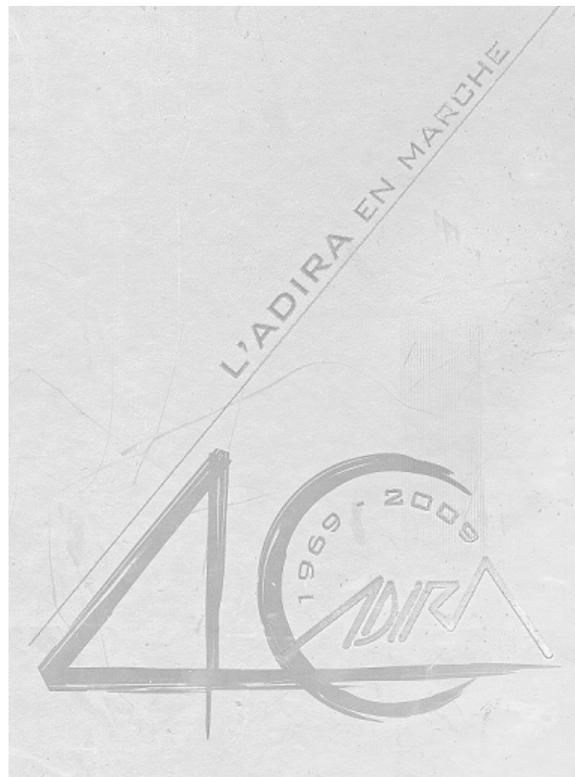
Raphaël Desberg, Dirigeant fondateur de Sens Informatique

Engagement pour le développement régional des NTIC

Vincent Magnon, Directeur Régional Sud-Est de SPIE Communications

Le dit de Madame ADIRA

Mary-José Silvain, Déléguée Générale



Palais de l'Élysée | 1966

En franchissant le seuil du salon doré, François-Henri Raymond jeta peut-être un coup d'œil furtif à la tapisserie des Muses suspendue à droite du bureau Louis XV. Ce matin de février 1966, le général de Gaulle l'avait fait convier à l'Élysée par l'aviateur de son cabinet militaire, le colonel Auffray. Il disposerait de trente minutes pour apporter ses réflexions sur le développement de l'informatique.

En tant que directeur fondateur du SEA (Société d'Électronique appliquée à l'Automatisme), et présenté comme « le premier informaticien français », il avait été pressenti par François-Xavier Ortoli, commissaire au Plan, pour rendre plus explicite, au chef de l'État, cette technique nouvelle et stratégique. Après trois quarts d'heure d'une écoute attentive, le Général le raccompagna en résumant ses propos avec une parfaite précision. *« L'industrie informatique n'est pas une branche de l'industrie électronique. Elle en diffère par la nécessité de produire des composants électroniques spécifiques, performants et de très grande fiabilité, en très grandes quantités et à terme, en production de masse. Elle en diffère également par la nature des actions commerciales propres à assurer une diffusion croissante de produits informatiques dans un marché international. Elle en diffère enfin par l'existence du logiciel et un nombre croissant d'applications dont rien ne permet de prédire les limites, bien au contraire.*

A terme, l'informatique sera une des clés de la production et de la conception des biens d'équipements de toutes natures. Acquérir la maîtrise de cette clé est donc nécessaire si l'on veut éviter une dépendance économique qui pourrait être intolérable.

*Pour être crédible et assurer un développement progressif et rentable, dans un marché fortement concurrentiel il faut, dans le cadre d'une politique à long terme clairement élaborée, prendre une part significative du « marché de la gestion », occupé par IBM en particulier. Si notre pays n'acquiert pas la maîtrise de l'informatique, cela conduira à une frustration grave des universitaires pour lesquels disposer et dominer l'usage d'outils de calculs de plus en plus puissants est nécessaire au succès de leurs recherches. Pour d'autres, la frustration sera de n'être pas des acteurs du progrès, contribuant, directement ou non, à l'évolution de l'informatique. Ils iront alors œuvrer ailleurs, hors du pays, ou, dans le pays, au profit de sociétés étrangères ou enfin ils se détourneront de l'informatique privant celle-ci, si par ailleurs les actions industrielles réussissaient, du concours nécessaire de l'Université à la pérennité des succès constatés. »**



Photo : Miguel Montargès

Le Salon Doré

* entretien de François-Henri Raymond pour AFCET-INTERFACES, extrait de « Colloque sur l'histoire de l'informatique en France » actes édités par Philippe Chatelain, Grenoble, mars 1988

Déjà acquis au principe de l'indépendance technologique française, le Général était désormais au fait des implications techniques. Il avait d'ailleurs suivi avec beaucoup d'intérêt les explications de F-H. Raymond, lorsque celui-ci en vint à lui rapporter comment fonctionnait un ordinateur et ce qu'impliquait sa construction. Convaincu, le chef de l'État endossa le projet élaboré par les commissions et les ministères. Le rapport Ortoli fut adopté le lundi 18 juillet 1966, lors d'un conseil interministériel, présidé par le général de Gaulle : le « Plan calcul » était lancé.

Ce qui fut définitivement décidé tenait en trois points :

- > créer une délégation à l'informatique,
- > soutenir la création d'une nouvelle entreprise française d'ordinateurs (la CII),
- > fonder l'IRIA (Institut de Recherche en Informatique et en Automatique).

Les politiques eurent le dernier mot. C'est ce que confia François-Xavier Ortoli à François-Henri Raymond, un samedi matin de l'été 1966, lorsque ce dernier lui fit part de ses critiques. Il s'entendit rétorquer « *sur le fond vous avez raison, politiquement vous avez tort...* ».

Les objectifs du Plan calcul étaient convaincants, mais une erreur stratégique était commise. Comme l'affirme Jean Carteron, fondateur de Stéria dans son ouvrage « *30 ans de création continue* », il aurait fallu bâtir, non pas avec CII, mais à partir de Bull, qui disposait déjà à la fois d'une part de marché et de compétences plus solides.

Le constat du retard pris par la Compagnie Internationale pour l'Informatique était flagrant. Trois ans après sa création, elle s'était épuisée à vouloir à tout prix élaborer des matériels en rupture avec la technologie américaine, à vouloir occuper plus d'espace pour réduire l'influence IBM. Des querelles internes n'avaient rien arrangé et les adversaires pointaient du doigt ce plan trop étatique, qui avait pu activer seulement 10 % du marché national.

La Délégation à l'Informatique déployait ses forces tandis qu'à sa tête, Maurice Allègre succédait à Robert Galley. Les réseaux s'activaient. Les missions d'évangélisation gagnaient l'Hexagone. Il fallait « *assurer la promotion de la recherche et de la formation des hommes dans ce domaine et élaborer le plan d'ensemble des moyens humains, scientifiques, techniques et financiers devant permettre le développement de l'industrie du traitement de l'information* ». **

** extrait du premier Plan calcul

Chambre de commerce Lyon | 1967 - 1968

A Lyon comme ailleurs, l'informatique interpellait, inquiétait. Comprendre à qui l'on avait à faire pouvait être une solution à cette équation nouvelle aux inconnues multiples. Les industriels lyonnais militaient pour la création d'un département informatique à l'IUT. Une enquête menée par la Chambre de commerce avait confirmé cette nécessité de formation. Or la confusion régnait à tous les étages, des initiatives multiples sans coordination, les niveaux d'enseignement y perdaient leur grec et leur latin. La recherche fondamentale ne pouvait rimer avec généralisation des besoins. Association, le mot était lancé par Henry Delepoulle, dirigeant de la société Liphà, Laurent Artru, Secrétaire général de la Chambre de commerce et d'industrie de Lyon et Michel Robatel, président du Patronat Lyonnais (GIL). La préfecture soufflait qu'il serait plus stratégique de raisonner au niveau de la région, au regard de la place prépondérante de l'université de Grenoble dans le domaine informatique.



*3 pères spirituels de l'ADIRA
à gauche Xavier de Boccard
à droite Laurent Artru
debout Jean Chemain*

Album photos | des 10 Présidents ADIRA

1969 - 2011



Bernard Delapalme
1969 | 1971



Léon Peillon
1972 | 1974



Henri Mottin
1975 | 1976



Bernard Houot
1977 | 1978



Albert Romain
1979 | 1981



Georges Bermond
1982 | 1986



Jacques Poupon
1987 | 1988



Marc Meyer
1989 | 1996



Jean-Luc Grobert
1997 | 2004



Michel-Louis Prost
2005 | 2011

Fondation Mérieux | 1969

17, boulevard des Belges Lyon 6^e

Des rapprochements s'opèrent entre l'université de Grenoble, la Chambre de commerce, le Comité de productivité de l'Isère. Mais c'est au cœur d'un lieu hautement symbolique, la Fondation Mérieux, que le 18 avril, quelques industriels notoires, Paul Berliet, Charles Mérieux, Antoine Riboud, Paul-Louis Merlin, Antoine Guichard, Robert Bouchayer, Pierre Simon, Michel Legorgeu,... donnent l'impulsion décisive. Percevant les potentiels de cette technologie, ils veulent que la région Rhône-Alpes réponde à ce rendez-vous d'avenir.



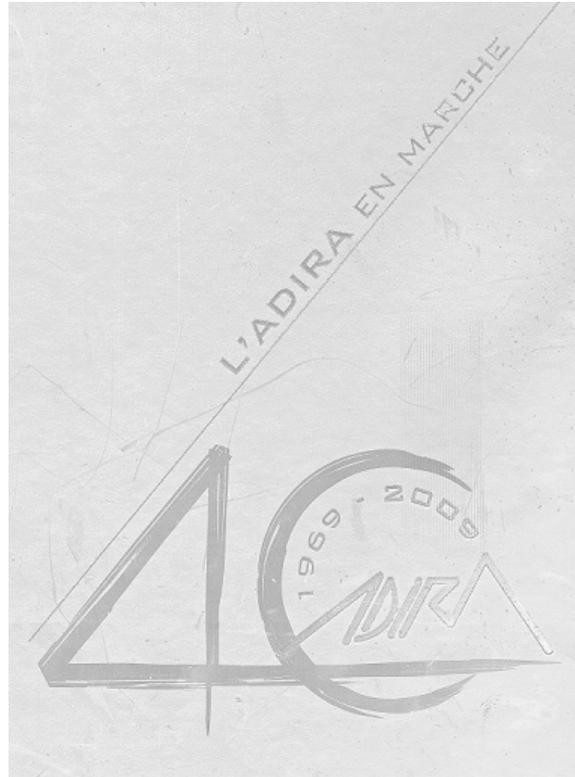
Fondation Mérieux

Une association régionale, dans la droite ligne du fameux Plan calcul est donc créée. Ensemble, le Patronat, la Chambre régionale de commerce et d'industrie, en lien avec l'Université et les Grandes écoles, portent l'ADIRA (Association pour la promotion et le Développement de l'Informatique et de l'Automatique en Rhône-Alpes) sur les fonts baptismaux, le **29 mai 1969**.

Les énergies confluent. Des hommes et des femmes entament l'aventure pionnière. Parmi ceux-ci Gilbert Dupasquier, dirigeant de la société CAP, Jean-Michel Aulas et Daniel Pignaud, dirigeants fondateurs de CEGI, Raymond Joumard, ingénieur chez Sogeti, Yves Michel, manager des Assurances Françaises, André Roux, responsable informatique de la Société Chimique de Gerland, Daniel Coster, dirigeant d'INFOR, Daniel Angrand, manager de Cofradel, Michel Legorgeu, chef de service chez Pêchiney Progil, ...

Le 15 juin, la France élit son nouveau président de la République, Georges Pompidou. Il recueille 58,21 % des suffrages.

C'est l'ex-Premier ministre du général de Gaulle qui avait su gérer mai 1968. L'opinion publique qui soutenait les revendications de la rue n'a pas basculé dans une opposition frontale envers le régime.



L'élan des premiers pas | 1969 - 1980



Avec le mois de juin qui bat son plein, l'ADIRA pousse ses premiers babilis. Les vacances approchent, mais la nouvelle venue prépare activement sa rentrée de septembre. Son premier bureau, composé de représentants des chambres consulaires régionales (Chambres de commerce et d'industrie régionales), des syndicats patronaux (Union des Organisations patronales régionales), des présidents et des directeurs de grandes entreprises régionales, se réunit fréquemment, pour donner ses grandes orientations. L'association bénéficie de la dynamique de trois sections réparties entre Lyon, Grenoble et St-Etienne, d'un centre de formation et de groupes d'études que dirige Gérard Dumazet, secrétaire général à temps partiel. Ses premiers bureaux trouvent un hébergement, à Solaize, dans les locaux de la société ERAP-ELF, le 2 janvier 1970. L'ADIRA devient un lieu de rencontres et d'échanges. Il s'agit de sensibiliser les entreprises à l'informatique. Les premières formations se mettent en place. Un centre est même créé, à l'ESC Lyon, qui compte jusqu'à 11 permanents et 120 vacataires. Dix ans plus tard, la concurrence des Ecoles et de l'Université sévit et les fondations de l'association frémissent.



1969 |

Toujours en **1969**, de l'autre côté de l'océan, au cœur du mois d'août, ARPANET, l'ancêtre d'Internet tisse sa première toile. Il doit son existence à l'ARPA (Advanced Research Projects Agency) qui dépend du DOD (Department Of Defense). Il s'agit au départ de trouver une parade en cas d'attaque nucléaire pour permettre aux transmissions de données d'aboutir. La construction d'un réseau reliant les principaux ordinateurs du Département de la Défense, disséminés en trois lieux distincts se transforme en une réalisation beaucoup plus complexe.

Des centres de recherche militaires, publics et privés ont œuvré ensemble. Le premier nœud de raccordement est installé à l'UCLA (Université de Californie à Los Angeles) puis se diffuse au Stanford Research Institute et ensuite à l'université de Californie à Santa Barbara et à l'Université d'Utah.

Les informations circulent en cherchant leur chemin le moins encombré, en en suivant un autre s'il est impraticable ou en patientant. La communication entre machines s'effectue sans machine centralisée intermédiaire et les protocoles utilisés sont basiques.

Dans ces années charnières, Norbert Wiener, inventeur du mot cybernétique, anime au sein du MIT, un club de réflexions qui rassemble ingénieurs et scientifiques pour évoquer la question cruciale des relations entre les hommes et les machines. De ces réunions ainsi que des idées véhiculées par cette époque bouillonnante émerge la notion d'universalité des communications allée au droit d'accéder librement à ce réseau. ARPANET ouvre la voie d'un système d'échanges de données unique.

En France, le 23 septembre, C2I présente à la presse son ordinateur Iris 80 et n'hésite pas à en faire une démonstration dans son usine des Clayes-Sous-Bois en région parisienne.

Ce nouveau système multiprocesseur symétrique utilise la technologie la plus avancée de l'époque c'est-à-dire les circuits intégrés au silicium.

Construit selon un principe modulaire, il autorise toutes les combinaisons simultanées de travaux (multiprogrammation et temps partagé).

Sa mémoire peut emmagasiner 4 M octets. Principalement dédié au calcul scientifique il est aussi adapté à la gestion et à des applications temps réel.

Après le premier pas réalisé avec le 10070, l'espoir de développer une véritable industrie française de l'informatique est encore vif. Les nouveaux matériels arrivent sur le marché mais on constate une réelle pénurie de spécialistes.

ERAP-ELF BP 1, Solaize |

1970 - 1971 | Bernard Delapalme | 1^{er} Président

Dans ce fourmillement pionnier, Bernard Delapalme, premier président de l'ADIRA s'exprime dans l'éditorial du numéro 0 du bulletin de l'association paru en avril 1970 : « *Nous ne sommes plus en un temps où, garanties dans leur activité par toutes sortes de protections économiques, les entreprises peuvent vivre repliées sur elles-mêmes, sans participer au grand courant de développement qui porte en avant l'économie mondiale. Or cette participation, condition sine qua non de l'existence, ne peut se faire sans ces supports qui résultent de la bonne volonté de tous, et permettent la mise en commun des expériences des uns et des autres en vue du progrès général.* » En page deux, nous apprenons que le centre de formation doté d'un conseil de perfectionnement présidé par Jean Kuntzmann, directeur de l'IMAG (l'Institut de Mathématiques Appliquées de Grenoble) emploie, depuis le 1^{er} septembre 1969, quatre ingénieurs. Cinq sessions de 5 jours, comportant 36 heures de cours intégrant de nombreux travaux pratiques sur ordinateurs sont dispensées. Elles s'adressent aux directeurs des entreprises, aux directeurs administratifs et aux cadres soucieux de ne pas rester à l'écart du développement de l'informatique. Quelques lignes plus loin, nous pouvons prendre connaissance des activités des quatre groupes d'études : « Enseignement et Perfectionnement », « Automatismes », « Documentation automatique scientifique », « Documentation automatique économique ». Les activités des sections sont détaillées en page quatre au travers de journées d'études, de dîners-débats, de visites d'installation et d'exemples de promotion de l'informatique. S'annonce également la mise en place d'une collaboration entre l'ADIRA et le Centre National d'Information pour la Productivité des Entreprises. Celles-ci, à l'aide d'un animateur spécialisé, pourront déterminer avec efficacité le choix du constructeur de matériel, le façonnier ou le consultant. On apprend enfin que la Chambre de commerce et d'industrie de Lyon au travers de l'ADIRA a été choisie comme Chambre pilote pour le développement de l'informatique.

Le ton est donné, les intitulés des dîners-débats apportent une idée précise des questionnements posés par l'informatique notamment dans les PME.

« *L'informatique dans les entreprises moyennes et petites* »

« *Le chef de la moyenne entreprise face à l'informatique* »

« *L'ordinateur et les stratégies au sein de l'entreprise* »

« *L'imprimerie et l'édition à l'âge de l'électronique* »



Bernard Delapalme
Directeur des
Recherches ELF-ERAP

1970. Des bouleversements dans le landerneau de l'informatique commencent à s'opérer.

Ce premier jour de l'automne, le groupe américain, Général Electric vend à son compatriote Honey Well la compagnie Bull dont il a pris le contrôle six ans plus tôt.

Est-ce déjà le signe annonciateur d'un hiver plus rigoureux ?

Quelques lunes clémentes plus tard, Grenoble est à l'honneur.

Le 10 décembre, Louis Néel, le bâtisseur de son pôle scientifique, reçoit le prix Nobel de physique pour ses travaux sur les propriétés magnétiques des solides. À l'origine de la création des laboratoires de physique du CNRS et du CEA grenoblois, il a été d'un soutien actif pour le développement des mathématiques appliquées juste avant l'informatique. Premier président à l'Institut National Polytechnique de Grenoble, il apprécie la présence, au sein du Conseil de perfectionnement, des industriels locaux, et notamment celle de Paul-Louis Merlin, qui livrent leurs opinions sur la pertinence des formations dispensées.



L'ADIRA tient son rôle de passeur, mais comme l'a conclu son premier rapport d'activités présenté à l'assemblée générale du 9 juin, les finances font défaut : *« Il faut regretter que nous n'ayons pas encore pu obtenir une subvention de démarrage de la Délégation à l'Informatique qui devrait bien davantage aider de telles initiatives. Nous allons faire un effort auprès de cet*

organisme pour que l'ADIRA soit soutenue dans sa phase première, mais il est bien certain que l'effort essentiel doit porter sur ses adhérents, encore trop peu nombreux, et sur les fondateurs, sur lesquels nous devons encore compter pour promouvoir l'association. »

1971, les sections de Lyon et de Grenoble affichent avec optimisme leur première année d'activités. Saint-Étienne fait ses premiers pas, tandis que Chambéry ouvre les yeux. *« Les efforts constants de ses animateurs et la persévérance de ses fondateurs avaient permis à l'ADIRA de se doter de moyens accrus. Chaque section disposait d'une secrétaire, le plus souvent à temps partiel et d'un secrétariat général qui coordonnait les activités de formation et celles d'échanges des clubs »* écrit Bernard Delapalme pour le bulletin de liaison. Dans le concert des associations d'utilisateurs, l'ADIRA fait office de pionnière. Lors des journées nationales de l'informatique à Paris, 80 sont recensées, dont le tiers regroupe des utilisateurs d'un même produit ou d'un même service informatique. Toutes ont en commun un lien étroit avec leurs Chambres de commerce régionales respectives. Cependant les aides du secrétariat d'État à la Moyenne et Petite Entreprise en liaison avec la Délégation Générale de l'Informatique parviennent uniquement aux réalisations alliant gestion et informatique.

L'ADIRA se distingue par son originalité à proposer à la fois de la formation et des clubs. La première étude fonctions/salaires présente ses résultats, avec l'objectif d'informer les postulants des possibilités de carrières qui leur sont ouvertes, mais aussi d'endiguer les tendances de surenchère constatée sur le marché du travail. Quant au Club Régional d'Utilisateurs animé par Pierre Simon, Fondateur de pouvoirs à la Société Lyonnaise de Banque, il regroupe une trentaine d'entreprises de taille importante ou moyenne ayant une expérience pratique de l'informatique. Les professionnels, constructeurs, conseils et façonniers en sont exclus.

1971. L'explosion des innovations se poursuit, la firme Intel propose le premier microprocesseur de l'histoire « Intel 4004 » au prix de 200 dollars. La course à la miniaturisation débute, la venue des micro-ordinateurs se prépare. De nouvelles entreprises développent d'autres compétences. Les agents de change américains se frottent les mains, la première cotation informatisée du Nasdaq (National Association of Securities Dealers Automated Quotations) défile sur leurs écrans de contrôle. S'ouvre ainsi le plus grand marché électronique d'actions.

Palais du commerce | 20, rue de la Bourse Lyon 2^e

1972 | Léon Peillon | 2^e Président

Léon Peillon succède à Bernard Delapalme à la présidence de l'ADIRA, en 1972. Un rapprochement géographique s'opère près de l'étincelle originelle : la Chambre régionale d'industrie et de commerce. Avec un bulletin d'informations plus étoffé, l'ADIRA offre un visage épanoui à ses adhérents qui trouvent dans ses colonnes de quoi satisfaire leurs interrogations. En outre, un service de renseignements informatiques tricéphale, constitué d'un fichier des constructeurs, façonniers et conseils, d'un fichier des organismes de formation, mais aussi d'un fichier des utilisateurs, peut balayer une large sphère de questionnements. Le nombre d'adhérents s'étoffe : 50 pour Lyon, 18 pour St Étienne, 15 pour Grenoble.



Léon Peillon
Président de la CCI de Lyon

Réactive, l'association fait évoluer ses propres stages en fonction des demandes « Préalables à l'informatique », « Le processus informatique », « Comprendre l'ordinateur et la programmation »... Drôle d'idée que ce « s » inattendu : « Les Informatiques » titre un éditorial de Jean-Pierre Vernet, deuxième secrétaire général. *« On voit se développer deux Informatiques : celle à caractère « industriel » avec ses bureaux d'études, ses ateliers de production, ses fonctions spécialisées et ses biens d'équipement importants, et puis une informatique beaucoup moins structurée, plus maniable et spécifique, en un mot plus artisanale avec toutes les qualités et contraintes que cela comporte. Il ne faut pas conclure qu'il y a un fossé entre les deux, car elles ont un certain nombre d'outils logiques et technologiques communs et tendent à s'interpénétrer ».* Les récents mini-ordinateurs s'adressent aussi bien aux grandes entreprises qu'aux plus modestes et les PME font appel, elles aussi dans des cas bien précis, à l'artillerie lourde.



Palais du Commerce

1972 |

SOCRATE avant ORACLE

Au début des années 70, le chiffre d'affaires de la profession informatique se faisait presque exclusivement sur les matériels, les Oracle, SAP ... n'étaient pas nés. Malgré cela, les équipes de l'IMAG de Grenoble sous la conduite du Professeur Louis Bolliet s'intéressent aux logiciels et notamment aux bases de données dans le cadre du projet Socrate et publient de nombreux articles de référence mondiale. Ce progiciel sera commercialisé par la société Syseca sous le nom de Clio pendant plus de 20 ans.

1972. Un facteur d'un nouveau genre sonne à la porte. Ray Tomlison lui a confié la mission de transmettre un QWERTYUIOP, in english, saisi sur la première ligne de son clavier. Cet ingénieur américain vient de mettre au point le premier courrier électronique. Il a résolu le casse-tête pour l'adressage, avec l'arobase universelle, qui possède le double avantage d'être inutilisé et de se prononcer « at » en anglais et « chez » en français. Quant à la traduction en japonais, elle reste en suspend !

Le Pays du Soleil Levant développe, au sein de son ministère de la Recherche et de l'Industrie, en même temps que l'Europe, un projet de grande industrie informatique. Trois forces européennes se sont unies, à l'identité d'Airbus dans l'aéronautique. La Compagnie Internationale pour l'Informatique a reçu la maîtrise d'œuvre, à Philips ont été confiés la technologie électronique, l'architecture des machines et le logiciel et, à Siemens sont revenus les périphériques mécaniques.



34, rue de la Charité Lyon 2^e |1973 - 1974 | Léon Peillon | 2^e Président1975 | Henri Mottin | 3^e Président

De la Bourse à la Charité, la facétie d'un rapprochement sémantique déclenché par un nouveau déménagement, en 1973, n'augure pas un bouleversement radical pour l'ADIRA. Voisine de palier du musée des Tissus, elle garde son cap initial. Il s'agit plutôt pour elle d'écouter le bruissement des étoffes renvoyé de Grenoble : *« Trop longtemps, elle a été considérée comme un organisme s'intéressant plutôt à des responsables informatiques de grosses entreprise. Un effort tout particulier a donc été entrepris pour développer des contacts avec des interlocuteurs nouveaux pour nous : chefs d'entreprise, gestionnaires, chefs de service... dont l'intérêt pour l'informatique se situe sur un tout autre plan que celui de la technique pure. »* Le président, Léon Peillon appuie ce constat, en précisant *« nos adhérents actuels sont pour la plupart très avertis et la mise en commun de leurs expériences diverses représente la vraie richesse de l'ADIRA. Il est hautement souhaitable que de nouveaux adhérents moins informés bénéficient de cette richesse »*. Le tissage de liens variés ne peut que permettre des échanges nouveaux et l'ouverture plus large des clubs d'utilisateurs y contribue.



Musée des Tissus

L'informatique commence à trouver des implications dans la vie quotidienne et « Tourinfor » est une application innovante. Pour la première fois en Europe, le syndicat d'Initiative de Lyon en lien avec divers organismes, notamment la Délégation à l'Informatique et bien sûr l'ADIRA, met en place « un système de sélection automatique et instantané » de stations de tourisme tenant compte des souhaits émis. 1 200 communes touristiques des huit départements de la région ont fait l'objet de fiches signalétiques détaillant les structures d'accueil, les équipements de loisirs et les tarifs.

1973. Les idées prospèrent.

L'ARPA (Advanced Research Projects Agency) crée Intermetting Project (IP) qui permet la connexion de plusieurs réseaux.

Le 25 avril, les Parisiens inaugurent leur « périph ».

En octobre, avec le premier choc pétrolier, s'amorce un coup de frein sévère sur l'économie.

En trois mois, le prix du baril passe de 3 à plus de 11 dollars.

Après un an de crise pétrolière, une forte inflation se répercute, en 1974, sur l'ensemble de l'économie. La prise de conscience pour la première fois du risque systémique du système bancaire se fait jour avec la faillite de la banque allemande Herstatt. La rigueur entraîne les entreprises à accélérer l'automatisation et l'informatisation de leurs activités pour baisser les coûts d'exploitation. Sur les chaînes de montage de l'industrie automobile, les robots commencent à remplacer les hommes. L'ADIRA ne demeure pas indifférente à ces événements et Claude Baltardive, président de la section de Lyon, inquiet, s'interroge : « *Où va l'informatique ?* ». L'ADIRA ne peut éluder cette question. Sans se targuer d'y répondre, elle organise, lors du passage de la « *Caravane de l'Informatique* », un forum sur le thème « *L'informatique demain, ou, comment rendre l'informatique à ses usagers ?* » animé par Jean-Luc Verroye, en présence notamment du professeur Jean Kuntzmann de l'IMAG et de Serge Kampf, PDG du Groupe Sogeti. Les intervenants insistent sur le visage humain que doit prendre l'informatique à tous niveaux : du citoyen au personnel se servant de ces nouveaux outils. L'ombre de l'utilisation abusive des ordinateurs plane. Baptisé Safari, le projet du gouvernement, d'identifier chaque citoyen par un numéro et de pouvoir interconnecter tous les fichiers de l'administration, inquiète fortement l'opinion publique. Conscient d'une potentialité des dérives, que fait craindre un fichage général de la population, Pierre Messmer, Premier ministre, demande au Garde des Sceaux de mettre en place une commission « *Libertés et Informatique* ». Elle doit préconiser des mesures tendant à garantir que le développement de l'informatique se réalise dans le respect de la vie privée, des libertés individuelles et des libertés publiques.

Claude Baltardive, dans une lettre ouverte aux futurs adhérents affirme : « *C'est dans la mesure où elle pourra s'adapter à l'homme, c'est dans la mesure où elle se libèrera des fichiers monstrueux d'anonymat et des états d'anomalie porteurs de découragement que l'informatique pourra remplir sa véritable mission : servir les hommes et non les asservir.* »

1974. La commission « *Libertés et informatique* » réunit de hautes personnalités de l'État à l'impartialité indiscutable. Onze « *sages* » sont désignés pour préserver l'anonymat des citoyens. Parmi eux se trouvent deux informaticiens – dont André Danzin, le directeur de l'IRIA –, quatre juristes – dont le premier président de la Cour de cassation –, deux universitaires, deux hommes politiques – dont Bernard Chenot, le vice-président du Conseil d'État – ainsi que le gouverneur de la Banque de France et le président du comité consultatif de la recherche scientifique et technique.

« *En attendant que cette commission ait déposé ses conclusions, aucune interconnexion entre systèmes informatiques dépendants de ministères différents ne sera autorisée et aucun développement de systèmes existants ne devra être entrepris* », déclare en avril, le Premier ministre, Pierre Messmer.

Un constat : 98% des stagiaires de l'ADIRA sont des gestionnaires. Or il existe une demande de perfectionnement pour les informaticiens. Paradoxe de 1975, les clubs regroupent presque exclusivement des informaticiens alors que le centre n'accueille que des gestionnaires. Quant aux PME-PMI, elles sont faiblement captives et seulement dix entreprises ont suivi quelques stages sur les ordinateurs de bureau. Des réajustements sont donc nécessaires. Par ailleurs, pour comprendre les relations existant entre organisateurs et informaticiens, un nouveau groupe d'études voit le jour. Parmi les questions posées : « *Quelle formation devrait acquérir un responsable informatique dans une entreprise moyenne, pour assumer correctement la fonction organisation, qui lui est souvent implicitement confiée et réciproquement ?* ».

Mais où en est l'informatique juridique ? S'interroge encore l'ADIRA, en lien avec le CRIDON (Centre de Recherches d'Informations et de Documentation Notariale) lors d'une journée de travail des juristes, des documentalistes et des informaticiens qui peuvent prendre connaissance de données historiques, de réalisations et des perspectives futures.

Dans un autre registre, la sécurité informatique se voit abordée lors d'une autre journée d'étude avec son lot de perte ou d'altération d'informations utiles, de création d'informations fausses, de détournement d'informations précieuses. Les causes répertoriées vont de la simple erreur de transcription à la destruction totale, sans oublier la fraude. Bien entendu, cet inventaire établi facilite l'adoption de mesures en phase avec la nature et l'ampleur des risques.

Les relations avec d'autres associations benjamines se poursuivent comme l'ADIGE à Marseille, l'ADILOR en Lorraine ou l'ADIRC en région Centre. Toutes ont en commun de la formation, des commissions et des groupes de travail. Seul le CIGREF se distingue par sa spécificité à l'égard des grandes entreprises et son souhait d'améliorer les relations avec l'Administration.



Henri Mottin
Président de la
CCI de Grenoble

1975. Tandis qu'avec amertume, la bannière étoilée plie bagage au Vietnam, deux américains, William H. Gates dit Bill et Paul Allen, des as du développement de systèmes d'exploitation et de logiciels, fondent Microsoft. Qui peut encore se douter de l'épopée fantastique qui s'ouvre à eux ? En revanche, profil bas pour l'industrie informatique française qui voit sombrer ses ambitions nationales par le rachat de la CII (Compagnie Internationale pour l'Informatique) par Honeywell.

1, rue Gorge de Loup Lyon 9^e |

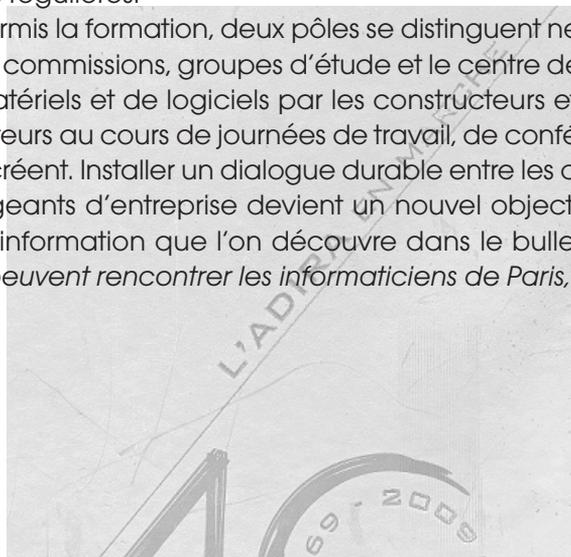
1976 | Henri Mottin | 3^e Président

1977 - 1978 | Bernard Houot | 4^e Président

1979 - 1980 | Albert Romain | 5^e Président

Le bulletin ADIRA devient « Informatique Rhône-Alpes » en 1976. Il gagne un nom mais s'amincit. D'une dizaine de pages imprimées et reliées, il passe à quelques feuilles dactylographiées et agrafées. Une réponse à ce régime trop allégé est l'apparition de la publicité autorisée par le conseil d'administration. Discrète, elle apporte quelques ressources nouvelles pour permettre aux adhérents de recevoir des informations régulières.

Au cœur de l'association, hormis la formation, deux pôles se distinguent nettement : le centre d'actions régionales avec le trio clubs, commissions, groupes d'étude et le centre des manifestations. Ce dernier décline présentations de matériels et de logiciels par les constructeurs et distributeurs d'applications informatiques pour les utilisateurs au cours de journées de travail, de conférences ou de dîners-débats. Des échanges fructueux se créent. Installer un dialogue durable entre les chercheurs, les informaticiens ou automaticiens et les dirigeants d'entreprise devient un nouvel objectif à atteindre. Anecdote, mais symptomatique, cette information que l'on découvre dans le bulletin du mois d'octobre : « *les informaticiens de province peuvent rencontrer les informaticiens de Paris, les mardis de 18 à 21h, dans une cave de l'Isle St Louis* ».



*Pas de vol de supersonique entre Lyon et Paris !
Le bel oiseau blanc franco-britannique, Concorde, déploie
ses ailes commerciales le 21 janvier 1976 pour relier
les Émirats arabes unis et Rio de Janeiro via le Sénégal.
Tandis que le début d'une belle histoire de pomme, écrite dans un garage
par les deux Steve, Jobs et Wozniak, se transforme en saga
avec la création, en avril, d'Apple Computer Inc.*

L'équipe de l'ADIRA ne sourit guère lors de la lecture des derniers rapports moral et financier présentés en 1977 : des pertes, une baisse des subventions, des cotisations à peine maintenues, de faibles recettes de stages et une réduction d'effectifs. Les permanents se serrent les coudes à Lyon. La Chambre de commerce maintient, toutefois, la possibilité d'organiser des réunions et des stages dans les locaux de la nouvelle Ecole de commerce d'Ecully.

Après avoir assaini la structure, Henri Mottin passe la main de la présidence à Bernard Houot, dont la tâche s'avère humainement tout aussi délicate. Une dynamique s'organise pour solliciter de nouveaux adhérents. Les formations se concentrent sur des thèmes récurrents : initiation à l'informatique, compréhension des brochures techniques en anglais, gestion des stocks, gestion du personnel ou gestion de production et informatique, programmation structurée. Pour maintenir une diversité sans se disperser, des stages reçoivent des patronages partagés avec le CAST, l'INSA-Lyon, l'Ecole des Mines de Saint-Étienne. Des visites d'entreprise se multiplient pour découvrir en site des applications notamment auprès des Tissages Roannais, de l'imprimerie Tracol à St Étienne. Le groupe Infoprep (informatique répartie) élabore un guide de sécurité à l'usage des utilisateurs. L'évolution des carrières ne peut manquer d'intéresser et des thèmes de réflexion permettent de s'interroger sur « *Comment valoriser la formation acquise par le personnel informatique dans le cadre de la formation permanente ?* »

En mai, l'ADIRA semble avoir retrouvé un peu d'oxygène ce qui lui vaut de relayer « *Informatique Rhône-Alpes* » et, avec son numéro 25, d'augmenter son tirage à mille exemplaires.

Les bases de données commencent à poser question. La thèse d'André Flory de doctorat d'état en mathématiques qui décrit « *un modèle et une méthode pour la conception logique d'une base de données* » a été relayée par l'ADIRA dont un adhérent songe concrètement à utiliser les résultats.



Bernard Houot
Directeur Administratif
et Financier
de BAILLY-COMTE

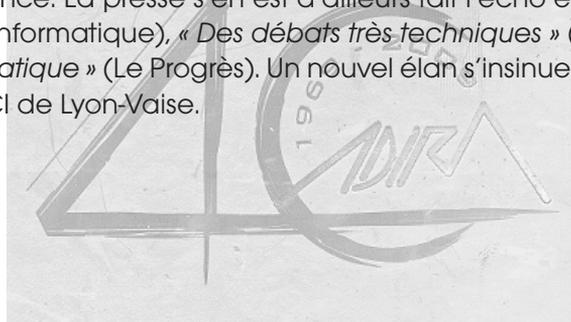
1977. Évidemment lors du premier anniversaire de CII Honeywell Bull, l'ADIRA suit avec attention la conférence de presse lyonnaise de son PDG, Jean-Pierre Brûlé, qui réunit 70 chefs d'entreprise et personnalités rhônalpines. Cette première prise de parole auprès des utilisateurs « de la province » et des journalistes est l'occasion de rassurer ses clients en annonçant une politique de compatibilité des matériels et d'insister sur le développement d'une politique de décentralisation. Les directions régionales ont ainsi leurs objectifs et leurs budgets propres.

Quelque temps auparavant leur mini 6, une nouvelle gamme de mini-ordinateurs, a été présentée à l'école supérieure d'Ecully. Loin encore d'être vendus en grandes surfaces, ils ne disposent pas du fameux code barre qui vient d'être adopté en Europe.

La rigueur est de mise en 1978. Un déficit budgétaire toujours croissant depuis 1975, le conseil d'administration réuni en session extraordinaire décide d'agir. Chaque section doit désormais assurer l'équilibre financier pour chaque groupe d'activités : manifestations, formation, bulletin, vie des clubs et des groupes. Le poste de secrétaire général disparaît.

Des chuchotements filtrent, renvoyés par le responsable du Club régional, Jean-François Ferry qui, parodiant le général de Gaulle, écrit : « *Nul n'est prophète en son pays, les informaticiens envient leurs collègues lyonnais, stéphanois ou grenoblois de pouvoir appartenir à cette association alors que ceux-ci la considèrent désormais comme un grand « machin ». Une mise au point pour les adhérents s'avère nécessaire. Ils souhaitent voir l'ADIRA revenir à ses fondamentaux : une association de sociétés et de personnes dont l'activité est étroitement liée à l'informatique, qui ne peut vivre et ne doit vivre que par et pour ses adhérents. Ils rejettent l'institution qu'elle est devenue avec une énorme structure fonctionnant pour elle-même. »*

Pour reprendre le bon cap, l'ADIRA doit écouter ses adhérents, resserrer les rangs mais aussi saisir une opportunité qui se présente : un partenariat avec la Foire de Lyon. Le succès de la section informatique du Hall 27 et des expositions sur la télé et la mini informatique sont le déclencheur. Ce rapprochement s'inaugure par deux jours de conférences. « Progiciels comptables », « Petits Systèmes Transactionnels », « L'assistance des petites SSC », « Téléinformatique et Télécommunications », des thèmes très variés qui rencontrent une belle audience. La presse s'en est d'ailleurs fait l'écho et titre « *Quand l'informatique va au-devant des PME* » (01 Informatique), « *Des débats très techniques* » (Le Journal Rhône-Alpes) ou encore « *En vedette : l'informatique* » (Le Progrès). Un nouvel élan s'insinue dans les couloirs de l'ADIRA, au troisième étage de la CCI de Lyon-Vaise.



1978. *Visicalc et Wordstar, le premier est tableur, le second fait du traitement de texte : ce sont les premiers logiciels de leur espèce. C'est la loi de la nature, les uns naissent les autres disparaissent, la dernière Coccinelle sort des usines Volkswagen. Après du logiciel et du matériel, un peu de spirituel : un polonais Karol Józef Wojtyła devient pape sous le nom de Jean-Paul II.*

1979, pour ses dix ans, l'ADIRA donne le flambeau à un nouveau président, Albert Romain qui déclare : « *Dynamiser les forces potentielles de l'association, alléger et spécialiser sa structure ont été mes premières tâches. Une politique de décloisonnement, association non plus institutionnelle mais d'utilité publique, une promotion de l'utilisation intelligente de l'informatique et de l'automatique dans la région sont les buts que je poursuis. Le socle de cette nouvelle stratégie est un animateur informatique régional, plus spécialement chargé par les pouvoirs publics et les collectivités locales d'animer une politique informatique Rhône-Alpes adaptée aux besoins et à la conjoncture. L'ADIRA s'engage donc dans une action concertée au profit des PME-PMI et nécessairement vers la défense des utilisateurs d'aujourd'hui et de demain (...)* ». Le virage déjà amorcé se confirme. L'ADIRA, qui a prêté main forte à la Foire de Lyon pour animer des conférences thématiques, récidive en passant de 4 à 8 demi-journées. Celles-ci s'adressent plus spécifiquement aux PME-PMI et réussissent à captiver 300 participants.



Albert Romain
Directeur d'EUREXPO

Il faut dire que de 8 en 1977 à 40 en 1978, le nombre de firmes présentes dans le Hall 27 dépasse alors 80. Informatique et bureautique entrent en force dans la vie quotidienne.

Des bruits de couloir circulent, relayés par un article du *Journal Rhône-Alpes* qui titre « *L'ADIRA milite pour la création d'un salon spécialisé en informatique à la Foire de Lyon* ». Les journalistes ont-ils déniché un scoop ?

Pour l'heure, Albert Romain et sa déléguée régionale, Mary-José Silvain, prennent leur bâton de pèlerin pour rencontrer les différents services de la Chambre de commerce (ADERLY, délégation à la formation continue, promotion de l'industrie), les groupements patronaux (GIL et UPRA), les chambres syndicales

métallurgie du Rhône, et Textiles, les Universités et grandes écoles (IUT, INSA, CAST, ECL, ECAM) et la communauté urbaine (Icare). Ils préparent la venue du messie alias l'Animateur Informatique Régional qui doit prêcher la bonne parole entre Rhône et Saône. Il sera salarié de l'association, qui recevra une subvention de 40 000 F de la Mission Informatique. Quelques semaines plus tard, le 21 mai, Philippe Detour, le premier l'AIR (Animateur Informatique Régional) sur l'Hexagone, entre officiellement en fonction. Ce technicien de l'informatique, à l'imposante chevelure brune et au regard clair, conjugue des talents de concepteur de projet et de commercial. Il se définit comme un coordonnateur entre « informatiseurs et informatisables » dont une



Semaine Informatique et société, inauguration par Raymond Barre, 1^{er} Ministre - 1979

des missions est de dresser un inventaire précis des PME/PMI régionales de moins de 500 salariés. De manière très pragmatique, elles seront ensuite informées, par leurs syndicats professionnels, leurs organismes patronaux, la Chambre de commerce, à travers l'exposé de cas concrets traitant des problèmes et des possibilités de l'informatique.

Elles disposeront des méthodologies d'études des systèmes informatiques et en apprendront leur utilité, leur utilisation pour ensuite choisir une solution adaptée. En constante évolution, la formation sera également suggérée à tous ces chefs d'entreprise. Un service SVP, initié au sein de l'association, donnera toutes les informations possibles sur tous les problèmes générés. L'informatisation de la société dont traite le rapport Nora-Minc est en marche.

En même temps que se déroule à Paris un colloque « *Informatique et Société* », une semaine éponyme est organisée, à Lyon, sous l'égide de la Préfecture et sous l'autorité de l'ADIRA, du 26 au 29 septembre, au tout nouveau Centre Commercial de la Part Dieu, avec une prestation logistique de la toute jeune société Polygone (devenue GL Events aujourd'hui). Dans ce lieu ouvert aux échanges multiples, plus de 20 associations, administrations et services publics ont montré au grand public leurs applications, leurs projets informatiques intervenant dans leur vie quotidienne. De la liquidation des dossiers de sécurité sociale à la délivrance d'une carte grise en passant par le traitement des données du centre antipoison des Hospices Civils de Lyon, les informations bancaires, la réservation de billets d'avion,



Diffusion d'affichettes Place Bellecour par Polygone (GL Events)



Inauguration au centre commercial de la Part-Dieu

de places de théâtre, autant d'applications multiples qui ont fait l'objet de nombreuses questions. En outre, une opération « *Portes Ouvertes sur l'informatique dans les grandes entreprises privées* » est étendue sur tout le département. Et l'adage repris avec conviction par Mary-José Silvain se vérifie « *Si vous me le dites, je l'oublierai. Si vous me le montrez, je m'en souviendrai peut-être, mais si vous m'y faites participer, je le comprendrai.* »



1979. Tandis que la France se dote de « *Transpac* », un nouveau réseau de téléinformatique, résonne le deuxième choc pétrolier.

Réponse économique de l'Europe : « *L'Ecu* », une nouvelle monnaie, qui n'est encore qu'une unité de compte, est créée par le Conseil Européen, réuni à Paris.

Marjane Satrapi n'a pas encore écrit « *Persépolis* », son récit naîtra de la Révolution iranienne qui vient d'éclater. Les privations de liberté que va connaître son pays l'éloigneront de la découverte du « *walkman* ». Glissé dans une poche, ce nouvel objet, permet, avec de petits écouteurs de savourer, incognito et en tous lieux, sa musique favorite !

Plus de 350 adhérents heureux et écoutés en 1980 ! Après avoir tenté, essayé, l'ADIRA poursuit sa route, en innovant encore, tout en maintenant ses classiques. Ainsi, frein à la surenchère des années 70, l'étude régionale fonctions/salaires fête ses dix ans. Les 202 entreprises, représentant 3 500 personnes qui ont permis sa réalisation, participent à l'harmonisation de la profession. Il s'agit pour eux de mieux appréhender les débouchés, de se faire une idée plus précise sur l'évolution des carrières et de relier problèmes techniques et questions sociales.

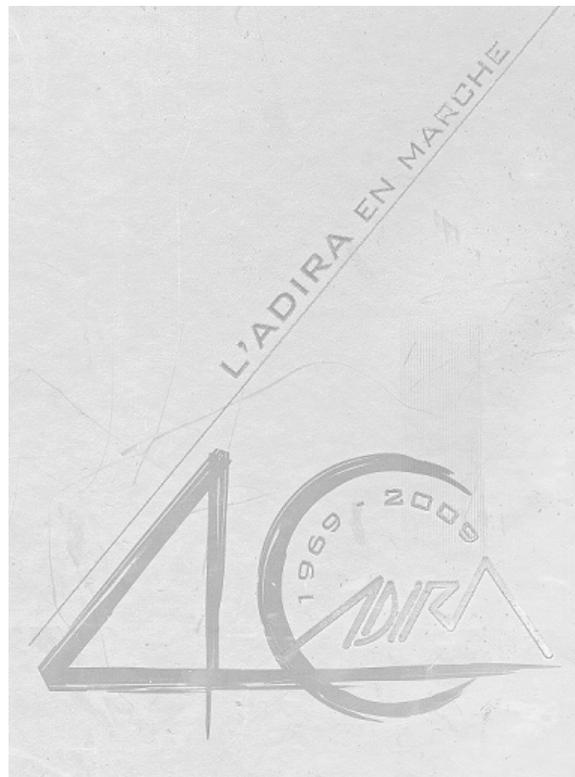
Sur le vif de la technologie, l'ADIRA s'est mise à l'heure des banques de données. Dans le cadre de la Foire de Lyon, en présence de Jean-Claude Pélioso, directeur de la DIEI (Direction des Industries Electroniques et de l'Informatique) et chef de la Mission Informatique, elle a offert la possibilité d'interroger des bases bibliographiques à partir d'un petit terminal grâce à quatre grands serveurs : SG2-CEDIJ pour le domaine juridique, CISI économique, Technotec pour des technologies cessibles et Telesystèmes-Questel pour des données scientifiques et techniques. Un procédé qui répond à un besoin d'accéder, de plus en plus rapidement, à l'information, la plus complète possible, tant pour les réalisations techniques que pour des décisions opérationnelles ou stratégiques.

Toujours dans le cadre de la Foire de Lyon, 600 personnes, au cours de 15 demi-journées, sont venues recueillir les fruits des réflexions d'autant de spécialistes. Certaines d'entre elles n'ont pas hésité, le 30 mars, à participer à un événement d'un tout autre genre dont l'initiative revient aussi à l'ADIRA : le premier cross de l'informatique qui s'est déroulé, sous un soleil radieux, au vélodrome de la Tête d'Or. Une étape est franchie en avril. Le Hall 27 volera de ses propres ailes l'an prochain. Le jeu de concertation mené à bien par la Foire de Lyon et l'ADIRA, l'exclusivité accordée à cette organisation pour éviter toute dispersion d'efforts et de budgets et une étude de marché confortent la création d'un salon informatique spécialisé. INFORA sera son nom. Neuf commissions œuvrent déjà à sa réussite : recherche et développement, enseignement et formation, utilisateurs de l'informatique, informaticiens, fournisseurs, jeux et animation, publicité, presse et information, informatique industrielle, grand public. En outre, des cartes maîtresses sort un joker complémentaire : de secrétaire général de la Foire de Lyon, Albert Romain président de l'ADIRA devient directeur du Parc des Expositions.

1980. Après avoir fabriqué des cartes à jouer puis des jouets, Nintendo lance sa première console de jeux.

IBM passe commande à Microsoft d'un système d'exploitation : le MS-DOS, pour développer sa version PC. Un standard mondial est né !

En France, Marguerite Yourcenar suscite une vive polémique parmi tous ces hommes en habit vert : une femme à l'Académie française !



Le souffle d'INFORA | 1981 - 1986



*Michel Legorgeu
donne une conférence sur
"L'Intelligence Artificielle"
dans le cadre du salon INFORA
1986*

La semaine « Informatique et Société », la reconquête des pouvoirs publics, la participation au VIII^e Plan, l'engagement dans une stratégie PME-PMI ont jalonné ses premiers kilomètres.

Désormais avec le grand souffle INFORA, l'ADIRA respire à plein poumons et poursuit sa marche en avant. A quelques enjambées de son entreprise, l'utilisateur a le choix de son matériel, de son logiciel et de son interlocuteur.

Après l'informatique de gestion qui a bouleversé les secteurs administratifs, commerciaux, comptables, l'application de l'informatique au secteur de la production sera, à n'en pas douter, l'axe fort du développement des entreprises dans la décennie qui vient. Toutes d'ailleurs sont en train de céder aux sirènes technologiques et se réorganisent. Ouf ! Allo ADIRA a réponse à tout ou presque.

La fonction de l'Animateur Informatique Régional ne peut plus être l'affaire d'un seul homme, elle devient un travail d'équipe.

Avec philosophie, l'ADIRA s'applique, le « connais-toi toi-même » et édite le premier Guide des fournisseurs informatiques et automatiques de la région Rhône-Alpes.



*Visite d'INFORA de Michel Noir
1986*

1, rue Gorge de Loup Lyon 9^e |

1981 | Albert Romain | 5^e Président

1982 - 1983 | Georges Bermond | 6^e Président

L'informatique déploie largement ses ailes et prend de l'altitude sous la poussée des minis et des micros ordinateurs et l'arrivée de la télématique. Avec 11% du parc d'ordinateurs installé, la région Rhône-Alpes arrive en seconde place, après Paris dominant encore de ses 53%. Dans ce marché qui connaît un taux de croissance de 20% par an, 3% de la population active en 1979 utilisait l'informatique dans son travail alors qu'en 1981 le pourcentage bondit jusqu'à culminer à 15%. Dans les 5 ans à venir environ 100 entreprises françaises prendront chaque jour la décision de s'informatiser.

Devant de telles perspectives, le vertige ne saisit pas l'ADIRA qui garde la tête froide. Fidèle au souci de porter haut les couleurs de la région, elle articule ses activités entre clubs, groupes d'études et formation. Les adhérents veulent en savoir plus sur le traitement de texte, le plan comptable révisé, les banques de données et le gencod ou principe du code-barres.

Philippe Detour tire sa révérence. Il vient d'être chargé par l'ADI (Agence de l'Informatique) de coordonner les actions régionales et de mettre en place des animateurs en Auvergne, Bourgogne, Franche-Comté et Jura. Le 1^{er} mars 1981, Alain Franc, 35 ans, devient le nouvel Animateur Informatique Régional pour Rhône-Alpes. Diplômé de l'École Supérieure de Commerce de Rouen avec une option informatique, ce Lyonnais a acquis une solide expérience de huit années auprès de sociétés de services en informatique. Avec déjà une feuille de route, il emboîte le pas de son prédécesseur.

Bernard Lorimy, président de l'ADI, dresse un bilan positif du dispositif en cours d'installation : « *Un an après sa création 200 conventions sont en cours d'exécution et 200 en cours de notification avec des groupements d'utilisateurs ou des organismes les plus divers. Interagissent des préoccupations aussi diverses que le développement d'un savoir (aide à la recherche, écoute internationale), la promotion d'un savoir-faire (projets pilotes, formation des informaticiens aux applications émergentes de l'informatique), l'acquisition d'un savoir utiliser (action sectorielle, formation des utilisateurs).* »

Entre volonté venue des ministères et réalité du terrain, l'écart est grand. Une enquête récente montre que plus de trois quarts des échecs proviennent d'une mauvaise adéquation entre les outils informatiques choisis et les besoins à remplir. L'aide à la rédaction de cahiers des charges, le soutien au développement de programmes informatiques spécifiques à un groupe d'utilisateurs demeurent plus que jamais d'actualité.

Loin de poursuivre un asservissement de la recherche à l'industrie, sont encouragés les liens réciproques avec les entreprises. Des appels d'offres nouveaux ont été lancés vers l'Enseignement Assisté par Ordinateur, le génie logiciel, les ateliers flexibles. Sont en cours de réalisation le projet pilote Nadir pour l'utilisation des satellites en téléinformatique et un projet pour la normalisation des réseaux. Encore et toujours des liens à entretenir pour que chacun puisse écouter, se comprendre et mettre en œuvre.

Créé par le centralien Max Hermieu, en 1952, à Paris, le SICOB (Salon de l'Informatique, de la Communication et de l'Organisation du Bureau), ne donne plus le ton. Devenu rituel et hétéroclite, le modèle national s'essouffle. Voilà que s'impose un petit nouveau. Le jeune INFORA va bientôt afficher sa crinière léonine, soutenu par les solides épaules de l'UPRA, du GIL et de la Chambre de commerce de Lyon. Désormais, à quelques enjambées de son entreprise, le choix de son informatique et de ses interlocuteurs sera possible en Rhône-Alpes.

En février 1981, le comité d'animation du salon s'est mis en place à l'ADIRA, avec à sa tête Albert Perriol, professeur associé à l'IUT de St Étienne. Ses objectifs consistent à se joindre aux efforts du comité d'organisation, présidé par Georges Bermond, pour attirer le plus grand nombre d'exposants et de visiteurs. Plusieurs axes d'animation sont déjà définis dont une conférence de presse au Pavillon du Parc de la Tête d'Or faisant suite à la visite commentée du salon par Albert Romain, désormais président du parc des Expositions et d'INFORA.

La vitesse supérieure est passée. L'ADIRA vient de saisir sa chance : asseoir une notoriété au-delà des frontières de la région. La structure permanente a quelques mois pour orchestrer l'animation du salon. Rien n'est laissé au hasard. L'inventif rejoindra le technique, le sportif accompagnera le ludique. Des idées sont reprises : le cross de l'informatique et deux nuits de l'informatique à l'Abbaye Paul Bocuse et à La Commanderie des Antonins. D'autres se déclinent autour de programmes de jeux écrits par des jeunes, de tournois de jeux d'échecs, de concours de traduction ou de créativité consistant à inventer des mots français en relation avec les organismes nationaux, de réalisations de portraits de visiteurs à partir d'un ordinateur.

Le grand jour approche, les inscriptions affluent. 500 exposants sont annoncés sur 15 000 m². « *Tous pour INFORA, INFORA pour tous* » entonne Mary-José Silvain promue déléguée générale, en rédigeant l'éditorial de mars d'Informatique Rhône-Alpes, « *fil du parc des expositions de Lyon et de l'ADIRA, INFORA 81 sera une grande première dans la mesure où le salon, placé sous le signe des quatre techniques associées automatique, bureautique, informatique, télématique, associera les finalités de chacune d'elles, abolira leurs frontières, c'est-à-dire leurs limites, pour satisfaire aux aspirations de l'homme et du citoyen (...)* Salon spécialisé, INFORA ouvrira cependant ses portes aux jeunes et au grand public le mercredi avec des visites organisées et le samedi avec des débats sur la révolution technologique que nous traversons... »

INFORA est programmé dans le langage des PME-PMI avec des démonstrations, des spécialistes de la technique et de son utilisation, des solutions aux problèmes de production et de gestion, des témoignages d'expériences, des téléconférences internationales. Un catalogue dynamique, réparti sur tout le site du salon et géré par un ordinateur, facilite les recherches du visiteur.

Et puis voilà, le compte à rebours prend fin le 19 mai, INFORA décolle. Les conférences affichent complet. Automatique et informatique industrielles traitent de la saisie des données, de la robotique, de la surveillance et de la conduite d'installations et de la conception assistée par ordinateur et de la micro-électronique dans l'industrie. A cet inventaire à la Prévert s'ajoutent la bureautique, l'audiovisuel, la télématique, les carrières du commerce et de la comptabilité, les systèmes de traitement de texte, l'informatique et l'audiovisuel, le vidéotex, l'utilisation des banques de données, les carrières informatiques, l'informatique et le commerce de détail, le contrôle des coûts et des marges...

L'Inventaire

*« Une pierre
Deux maisons
Trois ruines
Quatre fossoyeurs
Un jardin
Des fleurs
Un raton laveur...*

Et encore comment choisir son informatique dans les secteurs comme : la gestion des entreprises avec ses nombreux volets (logistique, RH, finances, clients...), l'administration des biens, la distribution, les professions juridiques et d'assurances, et ceci tout en assurant la sécurité, l'ergonomie avec éventuellement des architectures réparties autorisant le télétraitement ?

*... Une douzaine d'huîtres un citron un pain
Un rayon de soleil
Une lame de fond
Six musiciens
Une porte avec son paillason
Un monsieur décoré de la Légion d'honneur
Un autre raton laveur »*

Jacques Prévert

Et encore quid de la formation en informatique et de la monnaie électronique ?

Bref le 23 mai, 2 000 congressistes ont participé aux conférences et 25 236 visiteurs ont sillonné les allées du premier salon régional de l'informatique. Tous saluent la richesse des échanges et les retombées commerciales. INFORA reviendra l'an prochain !

Événement

Une téléconférence franco-belge sur le thème « Promouvoir l'informatique dans les PME » réunissait l'ADIRA en France dans le cadre du salon INFORA à l'Association des Professionnels de l'Informatique en Belgique, siège de la commission des Communautés Européennes avec des échanges pragmatiques sur les études d'opportunité, le cahier des charges, l'appel d'offres et les approches des deux pays.

Même si beaucoup d'énergie a été mobilisée pour la réussite d'INFORA assurant durablement la pérennité financière de l'ADIRA, elle accompagne avec la même constance le quotidien de ses adhérents. Ceux-ci peuvent d'ailleurs se procurer les sept pages rédigées par Albert Perriol qui décrit « *L'appel d'offres ou comment choisir un partenaire.* » Il y détaille la démarche simple et, écrit-il, « *de bon sens, destinée à permettre à un utilisateur non informaticien de contrôler voire de piloter lui-même ce travail.* » Il conclut ainsi « *Il est impossible, avec des moyens raisonnables, de définir mathématiquement la meilleure solution. Il y a toujours dans le choix final une certaine part de risque, toujours un acte de foi (mais pas toujours d'autodafé). Et la seule façon réaliste de surmonter la foule des inévitables obstacles pratiques, c'est de faire preuve d'une volonté de coopération réciproque. Dans ce domaine comme dans tous les autres, nous croyons beaucoup aux relations humaines. C'est pourquoi, à l'expression "sélection d'un fournisseur", nous préférons "choix d'un partenaire".* »

L'informatisation comporte sa part de risques, mais les trois témoignages qui suivent donnent la mesure des visions et des attentes exprimées à l'époque.

Du côté des nouveaux services à la clientèle Jean-François Ferry, responsable informatique de la Société Lyonnaise de Banque et Dépôts, s'exprime sur la « Bancarisation » quasi totale en cours. L'échange de supports informatiques entre banques et clients déjà existant vers les services de relevés de compte informatique qui s'effectuent sur bandes, disquettes, cassettes voire cartes se feront par télétransmission dans quelques années. Pour pallier aux volumes de chèques, la perspective de l'utilisation des cartes magnétiques et des cartes à mémoires annonce le futur avec l'installation de guichets automatiques, terminaux points de vente et de banque à domicile reliée par terminal télétel. Jean-Frédéric Berthon, notaire à Miribel et passionné d'informatique, rêve de réaliser la gestion intégrée du cabinet juridique. La réalité est là, grâce à la réduction des tailles et des coûts des systèmes informatiques, les logiciels de plus en plus performants. À court terme, dans la plupart des professions juridiques, l'automatisation sera quasi totale de la vie et de la production d'un dossier, de son ouverture à son archivage, y compris les travaux comptables et de facturation. Un cabinet peut s'autoriser cette avancée technologique, s'il génère au moins 1,5 M de francs de chiffre d'affaires.

Quant à la gestion des présences, le message de Christian Cordonnier, ingénieur chez Sopra, est lumineux. Il pointe l'amélioration des conditions de travail et la maîtrise des coûts de production qui poussent les entreprises à s'orienter plutôt vers le contrôle des tâches effectuées que vers le contrôle du temps de présence en temps que tel. La gestion des présences se situe au carrefour du social et de l'économique et il ne faut pas sous-estimer les facteurs humains, les facteurs sociaux et juridiques et les facteurs d'organisation propres à l'entreprise.

Ces paroles retrouvées permettent d'effectuer un véritable retour vers le passé. Avec vérité, elles donnent la mesure des préoccupations de ces professions. Une communauté de questionnements se manifeste aussi dans les trois sections de Lyon, Grenoble et Chambéry. Des clubs aux thématiques identiques s'activent. En tête, la bureautique, qui entraîne une modification de l'organisation de l'entreprise. Bien au-delà de la formule de politesse automatisée et de la reffrappe fastidieuse, la véritable dimension se révèle dans l'automatisation de travaux complets qui s'enchaînent.

D'aucuns notent avec stupéfaction que la coexistence des logiciels, traitements de texte et traitements de fichiers, sur un même outil, ne signifie pas forcément compatibilité parfaite entre ces logiciels et les fichiers qu'ils génèrent ! S'il se confirme que dans la bureautique, le poids des communications ira croissant, les informaticiens seront en position privilégiée pour en assurer la maîtrise. Ils devront se comporter plus, en responsables de systèmes d'information, qu'en responsables informatiques. Quant à la CAO appliquée en construction et architecture, elle compte des logiciels et des matériels, en France, qui répondent aux besoins de ces secteurs moins coûteux et plus simples d'usage. Le commerce de détail, lui aussi est prêt à utiliser l'informatique, saisissant ainsi l'opportunité d'affirmer sa place dans le secteur de la distribution moderne.

Se réunir ainsi dans les clubs permet de ne pas baisser les bras devant les difficultés et de se conforter dans la nécessité de trouver des solutions.

S'applique à l'automatisation, comme pour l'informatisation, de faire le bon choix, plutôt que la sélection d'un fournisseur. Depuis le mois de juin, se réunit un groupe d'étude régional sur les automatismes industriels englobant les secteurs des machines à commande numérique (machine outils, machine à coudre), des commandes de processus industriel (pétrochimie, papier, ciment), du pesage, de l'emballage, de la manutention et de la robotique (pour l'instant en soudure et en peinture). Se parler, exposer les attentes, se poser les bonnes questions permettent l'ouverture d'une nouvelle voie pour comprendre et intégrer l'automatisation.

Quant au groupe de travail, Informatique et Libertés créé en 1980, il s'est réuni 7 fois entre octobre 1980 et juin 1981. C'est François Lacroix, responsable informatique à la Caisse Régionale d'Assurance Maladie de Lyon, qui l'anime. Pour l'entreprise, les conséquences se manifestent par une procédure déclenchant une déclaration dès la création d'un nouveau fichier de personnes. Tous traitements et droits d'accès relèvent juridiquement du représentant légal de l'entreprise et non du service informatique interne. Même si l'entreprise utilise les services d'un sous-traitant, sa responsabilité reste engagée dans les traitements et les fichiers de personnes.

Avec les premiers bourgeons, deux lettres, PC, prennent une signification toute neuve, éloignée de la couleur rouge militante !

IBM lance son premier ordinateur individuel, Personal Computer.

*Le rose est hissé, à la première marche du pouvoir, en France, avec l'élection de François Mitterrand, le 10 mai **1981**.*

Vite toujours plus vite, le TGV relie Paris à Lyon en 2h40.

Haut toujours plus haut, John Young et Robert Crippen nous saluent, à bord du premier vol habité de la navette Columbia !

1982 se partage en deux mandats, Albert Romain cédant sa place en juin à Georges Bermond, président jusqu'alors de la section de St Étienne. L'année se place sous le signe de la continuité dans la vocation et du changement dans les orientations. Cinq grands axes se détachent : développer la vie associative et ré-intéresser les informaticiens, poursuivre et intensifier la promotion de l'informatique de gestion dans les PME-PMI et le secteur tertiaire, se tourner vers les nouveaux utilisateurs non-informaticiens (acquéreurs de progiciels et de micro-ordinateurs), assurer une animation en informatique industrielle et enfin entretenir des relations plus suivies avec les instances régionales, locales et les organismes professionnels.



Georges Bermond
Directeur Général
de THUASNE

Axe privilégié, l'animation se développe. L'ADIRA devient partenaire du XIV^e Ipharmex, salon des professionnels de la pharmacie, de l'industrie, de la biologie et de l'hôpital qui, du 14 au 17 janvier, accorde désormais une large place à l'automatique et à l'informatique. Cette alliance de compétences se présente sous la forme d'un programme d'animation et d'un bureau d'informations. Les quatre demi-journées de convention comportent des conférences abordant, dans le domaine pharmaceutique de la production et du contrôle des médicaments, le rôle des automates et autres machines programmables. Capteurs, transmetteurs, interfaces, logiciels sont détaillés et des exemples d'utilisation en recherche et en pilote sont développés par des concepteurs manipulateurs.

Familière des laboratoires de fabrication de médicaments et des grossistes répartiteurs depuis plusieurs années, l'informatique est encore peu fréquente au sein des officines. 60 % du temps du pharmacien et de ses collaborateurs sont consacrés à la gestion des dossiers. Ces tâches administratives croissent rapidement : édition d'ordonnances, création et suivi des dossiers de délégation de paiement, de tiers payant ou d'avance de frais, gestion de leur entreprise. « *Le pharmacien d'officine se voit progressivement détourné de sa fonction « d'homme du médicament » pour devenir un « écrivain social »* » a-t-on entendu dans les allées du salon.

Plusieurs milliers de pharmaciens sont venus étudier comment réussir l'automatisation de leur officine et éviter tout risque de déstabilisation de leur entreprise. Ils peuvent entendre les témoignages d'entreprises déjà informatisées, mais aussi examiner plus de 20 configurations construites autour des minis et micros ordinateurs et des logiciels spécifiques ou tester, sur des terminaux télématiques, comment le système vidéo-texte distribue des informations sur les médicaments.

Après avoir séduit l'entreprise, l'informatique a désormais droit de cité dans les officines, les laboratoires, les hôpitaux.

Dès lors qu'une technique nouvelle se développe, des métamorphoses s'opèrent au sein des fonctions de l'entreprise.

La commission permanente « Fonctions Salaires », composée d'un nombre restreint de membres, reflète ces évolutions. Sous la responsabilité, durant onze années de Roger Le Vivier, adjoint à la direction de l'EDF-SITI à Lyon, le relais est pris par Jacques Blondeau, responsable informatique de la société Gerland. Cette enquête rentre dans sa deuxième génération avec de nouvelles définitions de postes, le glissement de la notion d'échelons vers les concepts débutants, initiés et confirmés, enfin l'élaboration d'une grille d'enquête adaptée à chaque type de systèmes : petits, moyens ou gros. Pour ne pas perdre le fil et les éléments de comparaison, la commission a prévu des équivalences, lors du dépouillement automatique des données.

Une autre enquête vient d'être réalisée par Alexandre TIC, société de conseil en recrutement. Elle fait le portrait du nouveau DSI.

Le mariage, si ce n'est de cœur du moins de raison, de l'organisation et de l'informatique au sein du système d'information s'impose.

Pas encore atteints les 100 mots pour qualifier la neige chez les Inuits, mais, tout de même, plus de 15 titres différents pour désigner cette fonction nouvelle. Parmi ceux qui reviennent le plus, on trouve : architecte, coordinateur, directeur organisation et informatique, directeur organisation des systèmes d'information.

Un pouvoir nuancé pour Paul, Jacques ou Jean mais qui amène chacun à conduire sa direction générale où il veut et à disposer d'un gros budget. La règle qui limitait à 1% du CA est largement transgressée. Le DSI anime des équipes nombreuses et sa fonction de dimension nationale n'a pas seulement un contenu technique, mais suppose des responsabilités de gestion, de direction humaine et de contrôle efficace des risques. Le plus interchangeable des dirigeants peut passer de la sidérurgie aux produits pharmaceutiques.

Cédant aux chants des sirènes technologiques, les entreprises se réorganisent en conséquence. De plus en plus nombreuses, elles veulent comprendre, mais aussi voir et toucher pour décider. INFORA se retrouve les manches pour répondre à leurs attentes. Il prépare sa deuxième édition, en avril. Le bureau moderne est là avec ses nouvelles techniques de gestion : traitements de texte, progiciels, vidéotex, mini et micro-informatique, banques de données. Sur les 511 exposants, 46 se signalent en informatique industrielle dont 26 en FAO et 20 en CAO. INFORA devient ainsi premier lieu du genre. Avec son fort ancrage dans la vie économique et scientifique nationale, il pose la question de l'informatique industrielle dans sa globalité et non comme l'extension de telle ou telle spécialité électronique, micro-mécanique dans la machine outil ou l'industrie plastique. Les exposants, par leur diversité, leur complémentarité, la variété des expériences déclinées, sont garants d'une réelle rencontre entre les besoins des entreprises et les nouvelles technologies.

37 000 visiteurs et 2 500 congressistes issus des 52 sessions, INFORA 2 a relevé le défi de la régionalisation.

Merlin Gérin adepte de la CAO

Un adhérent de l'ADIRA de la première heure, Merlin Gérin, représenté par son directeur informatique, Roger Gay, témoigne de l'approche pragmatique de la CAO dans l'entreprise. « Notre vocation est l'équipement de distribution électrique et nous faisons appel à l'informatique, depuis une quinzaine d'années, pour effectuer des calculs scientifiques et techniques. Le développement des écrans graphiques interactifs a donné aux bureaux d'études des outils offrant de larges possibilités. C'est le cas de la CAO qui depuis un an connaît une utilisation croissante. Trois systèmes bénéficient de cette avancée technologique : le secteur de la mécanique pour l'étude de disjoncteurs d'outillage, celui de l'élaboration des schémas d'équipement et celui de l'électronique pour la réalisation de circuits imprimés. Ils participent aux gains de productivité tout en apportant des perfectionnements technologiques. La prochaine étape dans l'optimisation technico-économique sera la FAO (Fabrication Assistée par Ordinateur) qui permettra, dans certains domaines, le passage direct de la conception à l'écran à la pièce réalisée sur machine à commande numérique. »

Désormais le centre de formation, animé par Chantal Jallas et qui a constitué de 1973 à 1978 l'épine dorsale de l'ADIRA, répond aux demandes, mais ne démarche plus commercialement. Il s'appuie sur les différentes sections pour animer soit des stages d'initiation et de sensibilisation à l'informatique, soit de perfectionnement dans la traduction des brochures techniques ou dans des problèmes d'organisation de service informatique. Ainsi, une formation initiale de 55 programmeurs pour le compte de SSCI, réalisée par l'ADIRA conjointement avec la Chambre de commerce, de Lyon en étroite collaboration avec l'INSA et le CESI, qui s'inscrit dans le cadre du II^{ème} pacte national de l'emploi des jeunes.

L'ADIRA donne la parole à d'autres associations amies. Dans son bulletin, Christian Vial, maître assistant en informatique à l'Ecole Centrale de Lyon, se fait l'écho de Microtel. Ce club national a été créé en 1978 par le ministère des Télécommunications, avec des ramifications régionales. Son but est de former des individus à la micro-informatique hors des structures traditionnelles avec une approche conviviale et ludique. Il s'agit aussi de mettre en relation des gens d'horizon très divers pour activer le brassage d'idées. Les adhérents disposent de micro-ordinateurs variés, de cours de formation de base et réalisent ensemble des projets divers touchant l'automatisme, les applications musicales, l'aide aux handicapés... Les premiers clubs ont servi de tremplin pour la création de sections comme Admir au sein des établissements scolaires. Face à la très grande demande de clubs micro-informatiques et aux nombreux problèmes techniques et commerciaux rencontrés par des utilisateurs non professionnels, Microtel Lyon propose la création d'une fédération régionale.

Les avocats s'en mêlent aussi, depuis le 17 mai et plus particulièrement Maître Yves Bismuth du Barreau de Lyon qui anime un nouveau club juridique sur « le droit de l'informatique ». Réunissant juristes, prestataires de services et fournisseurs informatiques, l'objectif de ce club n'est pas la défense systématique et exclusive de l'utilisateur ou du constructeur, mais la recherche du juste équilibre dans le contrat. Entre les problèmes de vocabulaire, la diversification des contrats, les intérêts divergents, la finalité des contrats, l'interférence fréquente entre constructeurs et SSCI, les sujets d'échanges ne manquent pas. Pour l'heure, trois axes de travail ont été fixés : faire l'inventaire de l'existant au niveau des contrats et des clauses qu'ils contiennent ensuite, après classification, réfléchir sur les modalités des clauses de sorte qu'il y ait une unité au contrat et enfin inventer de nouvelles rédactions contractuelles protégeant les différents partenaires.

1982. « E.T. rentrer maison »

*article, en montrant le ciel du doigt, le botaniste extraterrestre
oublié sur terre, en s'adressant à Elliott, son futur sauveur.*

Les Français vont-ils plus au cinéma ?

*En tout cas, ils ne travaillent plus que 39 heures
et l'âge de la retraite est abaissé à 60 ans.*

*Les passionnés de programmation peuvent acheter
PostScript, le premier langage standard de PAO et
les amoureux, s'envoyer des petits mots grâce aux premiers
systèmes de messagerie électronique.*

Jamais la même ni tout à fait une autre...

Son siège régional reste à Lyon, même si quatre changements d'adresse l'ont régulièrement déplacé. Sa structure permanente appelée section locale « se met en quatre » dans les villes de Grenoble, Lyon, St Etienne, Chambéry étant la benjamine. Elle soutient un club d'utilisateurs à Annecy, un club de futurs utilisateurs à Roanne et entretient toujours des liens étroits avec toutes les Chambres de commerce et d'Industrie de Rhône-Alpes. Ses sections sont composées de membres adhérents et reposent sur le principe de la cooptation.

Anciens ou nouveaux, les clubs favorisent les rencontres entre utilisateurs ou futurs utilisateurs de l'informatique de gestion. Ils multiplient les échanges d'informations et créent des possibilités d'entraide. La périodicité de leurs réunions est variable. Ils se nomment club micro, club traitement de texte, club régional des utilisateurs grandes entreprises.

Permanentes, les commissions travaillent en petits comités sur un sujet d'intérêt général comme l'étude fonctions/salaires.

Quant aux groupes d'études, ils poursuivent leur but d'autoformation et ont une durée de vie limitée dans le temps. Une fois leur objectif atteint comme la remise d'un rapport ou l'animation d'une journée, ils se dissolvent. On y trouve les groupes sécurité, plan comptable, gestion de production.

L'ADIRA demeure, plus que jamais, au service de la région, en accompagnant dans leur démarche d'informatisation, les entreprises. A ses côtés, l'AIR dont la fonction consiste à décrire chronologiquement les processus allant de la réflexion

préalable à la mise en place opérationnelle du système informatique. Pour des raisons d'efficacité, sa mission, non individuelle, relève d'une action de groupe. Au niveau régional, il diffuse les informations et dossiers généraux élaborés par l'ADI. Il aide également les entreprises à constituer des dossiers de demande d'aide financière que l'agence peut accorder.

Côté formation, tout a changé, depuis ses premières années. Innover mais non concurrencer, tel est son objectif. Sa pédagogie se décline en programmes modulaires, en témoignages de praticiens, en démonstrations. Plutôt de courte durée, entre 2 et 4 jours, les stages ont lieu dans les locaux de l'ADIRA ou dans les entreprises. Les animateurs sont, soit des permanents, soit des adhérents vacataires. Très souvent, des partenariats s'organisent avec d'autres centres de formation très qualifiés : AFPA, CESI, l'Ecole des Mines, l'INSA.

L'animation a le vent en poupe. Evidemment INFORA tient le haut du pavé avec ses sessions et forums, véritable colloque annuel qui rassemble des milliers de participants. Succès grandissant pour l'organisation de journées d'études sur des thèmes techniques ou des sujets d'intérêt général à laquelle s'adjoint le montage de soirées et dîners-débats, conférences, tables rondes avec des personnalités du monde économique et informatique. La palette ne serait pas complète sans la présentation de nouveautés informatiques, des matériels comme des logiciels, les visites d'unités de production pilotes ou enfin le programme d'un congrès national ou international en relation avec un comité scientifique et l'Agence de l'Informatique.

Que de « tiques » nouveaux qui s'activent à l'ADIRA avec la robotique, la productique, l'automatique, l'informatique industrielle. Déjà en 1969, la rime était riche et annonçait l'actualité de l'automatique **1983**. Comme le glisse son président, Georges Bermond : « *L'ADIRA s'engage dans un véritable service régional d'utilité publique.* » Encore faut-il le faire savoir au plus grand nombre ! Son bimestriel « *Informatique Rhône-Alpes* » s'en chargera donc. Après 7 ans de communication ininterrompue, il fait peau neuve, change de caractère, perd en rondeur pour gagner en ligne épurée. Sa nouvelle formule correspond au numéro spécial qui sort au moment d'INFORA. Tiré à 5 000 exemplaires, il s'agit du premier **guide des fournisseurs informatiques en Rhône-Alpes**. Né du mariage INFORA / ADIRA, il répond, avec ses 1 200 adresses, aux nombreuses demandes formulées chaque jour, auprès du service « *Allo ADIRA* ». Il en coûte 50 F et comme sa couverture l'affirme : « *pour y voir clair en informatique* », telle est sa mission.

Le service aux adhérents, « *Allo ADIRA* », initié par Daniel Pommepuy, président de la section de Lyon, est opérationnel depuis le 1^{er} janvier. Une équipe de bénévoles composée soit de généralistes, soit de spécialistes assure tous les jours ouvrables une permanence téléphonique. Le secrétariat prend note des questions et les répercutent vers les personnes compétentes. Ces dernières, de leur bureau répondent dans l'heure qui suit ou le lendemain. Une base de données doit prochainement en être le prolongement.



Daniel Pommepuy, l'homme au chapeau à sa droite Roger Gay - 1983

Bien sûr INFORA 3, qui s'est déroulé du 26 au 30 avril, a fait le plein avec 50 000 visiteurs. L'ADIRA a réussi à solliciter près de 3 000 congressistes au cours de ses 65 conférences. En parallèle des thèmes plus classiques, un effort tout particulier a été mené pour intervenir par type de professions et notamment à l'adresse des artisans et des agriculteurs.

1983. *De l'argent, tout frais, ouvre les bancs
du second marché à la Bourse de Paris.
De l'or, pour cette plaque sur laquelle figurent la description
d'un être humain, la localisation de la terre et la date de la mission
qui vient d'être envoyée,
par Pioneer 10, au-delà du système solaire.
Du TCP/IP, non ce n'est pas du métal,
mais le protocole qui va devenir la base d'Internet.*

1, rue Gorge de Loup Lyon 9^e |1984 | Georges Bermond | 6^e Président

L'ADIRA fête ses 15 ans et dit « *Non à la prolifération des salons informatiques !* » Le premier éditorial d'Informatique Rhône-Alpes de l'année **1984** se pose en manifeste, pour dénoncer la pléthore de salons professionnels. Mary-José Silvain explique la situation cornélienne : « *Hier l'organisation d'un salon professionnel était le fait d'une capitale régionale. Aujourd'hui tous les chefs-lieux et toutes les sous-préfectures ont des prétentions en la matière. L'ADIRA a opté en accordant un patronage exclusif au salon INFORA dont elle est à l'origine. Toutefois, l'association se heurte à une ambiguïté : être ou ne pas être dans les autres salons informatiques locaux en général organisés avec l'appui des Chambres de commerce et d'industrie dont elle est l'émanation. Entre renier sa mère et faire mourir son fils, peut-elle faire le choix ?* »

Le 883.16.98 numéro d' « *Allo ADIRA* » fait le bilan d'un an d'existence sur Lyon. Au rythme de 10 à 12 appels par jour et surtout en début de semaine, des centaines de questions sont traitées. L'équipe de 10 bénévoles qui répondait à ces demandes a dû faire appel au renfort de 5 autres pour faire face à cette affluence. Des tendances se précisent. En tête du box office, les problèmes de formation, d'orientation et de reconversion, suivent les interrogations d'ordre technique. Quant à l'informatique au quotidien, elle ne semble pas être la priorité des foyers rhônalpins. Bien sûr, plus que jamais ce service est une nécessité sur l'ensemble des sections. Il se heurte à l'absence de moyens à la fois techniques et humains. Un basculement vers une meilleure structuration impose la mise en place d'une base de données. « *Télébase* » serait à la fois une vitrine télématique et un moyen de promotion de l'informatique. L'un étant le prolongement de l'autre, le guide des fournisseurs informatiques et automatiques de la région Rhône-Alpes sort sa nouvelle version papier pour INFORA. Le doublement de son recensement lui fait atteindre les 2 000 références. Son succès est indéniable et une nouvelle forme de vie lui est promise. Il va disparaître de la galaxie Gutenberg pour rentrer dans celle de la télématique.

INFORA 4 fait ce qui lui plaît et ouvre désormais ses portes du 15 au 19 mai. L'informatique de gestion arrive en tête et se stabilise avec 46% d'exposants, désormais talonnée par l'informatique industrielle avec 31%, l'environnement informatique se calant à 23%. Les 700 exposants occupent pour la dernière fois les 22 000 m² du quai Achille Lignon, un déménagement à Eurexpo/Chassieu étant programmé pour l'année prochaine.

Profitant de la synergie du salon, l'ADIRA souffle ses 15 bougies. C'est avec Laurent Broomhead et son équipe de Public-image que l'événement se déroule. A la manière de sa fameuse émission « Planète Bleue » et grâce à la participation de Bull, des Laboratoires Boiron, de la Direction Régionale des Télécommunications et de la Société Générale, les 500 invités ont pu voir retracée l'histoire de l'ADIRA et imaginer son avenir.

Actualité oblige, le groupe Automatismes effectue un rapprochement avec la commission Fonctions/Salaires. Elle lui apporte des définitions de postes nouveaux entrant dans les catégories automates programmables et informatique industrielle. La première accueille le responsable de projet à dominante automatisme et le programmeur sur automate ; la seconde, dans les études, trouve le chef de projet, l'ingénieur études et l'analyste programmeur et, dans le système, loge l'ingénieur système.

Pas moins de cinq ministères soutiennent le 1^{er} forum de l'Enseignement Assisté par Ordinateur et bien sûr l'ADI, la CCI de Lyon et le Conseil régional Rhône-Alpes apportent leur concours. Le but est de présenter l'état de l'art de l'EAO qu'il s'agisse de formation initiale dans les établissements de tous niveaux ou de la formation continue à domicile. 450 personnes participent aux 45 ateliers-découverte présentés par 22 exposants à l'Ecole Supérieure de Commerce d'Ecully.

Dans le N°69 d'*Informatique Rhône-Alpes* se loge « *Le Glossaire de l'informatique* », en 92 mots vous y trouvez des automates, des chiens de garde, des consignes, un isolement, Pascal, une résolution, un superviseur, un robot... si on y rajoutait quelques éléments historico-anthropologiques, on aurait alors de quoi imaginer un bon « rompol », roman policier sic Fred Vargas.

Avec l'automne, l'ADIRA fait une nouvelle fois ses cartons. Installée depuis un septennat dans la zone d'activité Gorge de Loup, elle quitte Vaise pour La Presqu'île, dans des locaux exigus. Cette décision supérieure ne l'enchanté guère. La CCI souhaite que toutes les associations consœurs à caractère scientifique et technique se situent en un lieu unique, dans un but synergétique. S'adapter a toujours été sa force donc... Le changement est en marche avec notamment des services, plus nombreux et d'encore meilleure qualité, rendus par des spécialistes et toujours une recherche d'utilité publique.

*Apple lance son premier ordinateur personnel.
Alors serez-vous Mac ou PC ? Nous n'attiserons en rien ce dilemme !
Pas question de diffuser Les Deux minutes de la Haine, rite orwellien de « 1984 » sur Canal Plus, qui débute ses transmissions. Cette nouvelle chaîne, à péage, préfère ouvrir son antenne à la première transat en équipage sans escale, reliant Québec à Saint-Malo. Désormais, tous les quatre ans, monocoques et multicoques suivront les traces de Jacques Cartier.*

18 rue du Bât d'Argent Lyon 1^e |

1985 | Georges Bermond | 6^e Président

Le « connais-toi toi-même » de Socrate s'applique en tous domaines et bien sûr en informatique. « Elle qui prétend tout savoir sur les autres, ne sait rien ou presque sur son état actuel » constate la déléguée générale, en introduction du *Premier guide 85 des fournisseurs informatiques et automatiques de la région Rhône-Alpes*. Trop jeune l'informatique pour tout savoir, certes, la voilà qui est tout de même recensée. D'un œil scrutateur, 1 439 établissements ont été balisés, de l'Ain jusqu'à la Savoie et la Haute-Savoie, en grimpant jusqu'à l'Ardèche, la Drôme et l'Isère et en cascasant vers la Loire et le Rhône. Les constructeurs, les revendeurs, les distributeurs, les formateurs, les centres serveurs, les cabinets de recrutement, les fournisseurs de matériels ou services réseaux, les professionnels de l'environnement, les associations et les clubs, les concepteurs de progiciels répondent présents à l'appel. Plus de 160 boutiques ont pignon sur rue. 664 SSII emploient près de 9 700 personnes. Des chiffres qui parlent...

Vous avez dit gestion de production assistée par ordinateur ! La section de Saint-Etienne s'est penchée sur les ambiguïtés du concept et les difficultés de mise en œuvre. Ce thème d'actualité a fait l'objet de plusieurs journées d'études. Dans l'organisation de la production, les problèmes se manifestent dès le stade du schéma directeur et les ignorer est le plus sûr moyen d'avoir à y faire face dans la suite du processus de fabrication et avec un niveau de complexité supérieur. Une lapalissade pas forcément !

Un compte rendu détaillé et très technique de cette journée a ouvert la nouvelle formule de la revue « *Informatique Rhône-Alpes* » qui devient trimestrielle et thématique. En alternance, un bulletin de liaison plus concis traitera des activités de l'association.

L'édition 1985 d'INFORA s'installe, du 11 au 15 mars, à Eurexpo, le nouveau parc des Expositions de Lyon. Un accès de plain-pied avec des halls en continu sur 28 000 m², des accès directs et des parkings : un aménagement qui a réjoui les 600 exposants. Le salon de toutes les informatiques a le souci de faciliter les recherches des visiteurs avec cette année une liste de progiciels classés par application. Conscient de l'évolution croissante de la CAO et de son intégration aux outils de production, INFORA booste sa section automatique industrielle. Pour favoriser cette dynamique, Transfométal, la biennale de la machine-outil, se déroule désormais simultanément.

Enquête pour INFORA 86

Au cours du mois de juillet, Jean-Luc Paulet, assistant à l'École Nationale Supérieure des Mines de Saint-Etienne, au département « Stratégie du développement » dirigé par Albert Mathon, président de l'ADIRA Loire, a interrogé téléphoniquement avec Jacqueline Bussy, animatrice ADIRA Loire, 231 entreprises de Rhône-Alpes (dont 55 adhérents), dans la perspective du salon INFORA 86. 94,8% des entreprises le connaissent bien et 58% l'ont visité dont 75% d'adhérents. Utile, instructif, nécessaire, enrichissant, bon, bien, profitable, intéressant, agréable, complet sont les qualificatifs employés par ceux l'ayant visité au moins une fois. On s'y déplace rarement seul mais le plus souvent à 3 - 4 ou plus d'un même service ou non, ensemble, séparément, le même jour ou non, sur une demi-journée ou une journée (ou plus) pour le même problème ou d'autres différents. Outre l'informatique, les études-méthodes, la fabrication-production, les services financement-comptabilité, personnel, achats, travaux, maintenance sont les plus cités. Sur les 134 entreprises, 80 déclarent avoir eu au moins un problème précis à résoudre et ou un thème spécifique de visite, 54 autres étant venus à titre d'information générale, sans recherche particulière des nouveautés. Les centres d'intérêt dominants sont la micro, la gestion de production, la conception et le dessin assistés par ordinateur et les automatismes.

A Eurexpo également, Novotech, forum des transferts de technologies, une rencontre ADIRA qui permet au projet européen *Esprit* d'être présenté. Cofinancé par la Communauté Européenne et organisé en étroite collaboration avec l'industrie, les gouvernements nationaux et la communauté scientifique, il s'étendra jusqu'en 1993. Il est destiné à aider l'industrie européenne des technologies de l'information à développer les composants-clés nécessaires afin qu'elle reste compétitive sur les marchés mondiaux. Au-delà des frontières, le programme est conçu pour encourager la collaboration et frayer la voie à des normes d'origine européenne tout en promouvant la recherche et le développement dans les secteurs de la micro-électronique de pointe, la technologie du logiciel, les systèmes bureautiques, la production intégrée par ordinateur et le traitement avancé de l'information. Recherche désespérément locaux, une scène que rejoue une nouvelle fois, non pas Susan mais, ADIRA. Au Tonkin, le clap final avait été donné prématurément. Faute de raccordement au réseau, le projet villeurbannais a fait flop. 120 mm, non, plutôt 100 m² avec parking et accès facile restent toujours à trouver. Tous les adhérents sont mobilisés ! Nomade ou sédentaire, l'ADIRA a d'ores et déjà du nouveau à proposer. Son Adiradoc opérationnel depuis le début de l'année offre un fichier des compétences informatiques et un service revue de presse spécialisée. Quant au duo CXP-ADIRA, il propose une assistance progiciels et l'organisation de séminaires.

Vous avez dit progiciel !

Ce néologisme a été créé en 1973 par Jean-Erick Forge, fondateur du CXP (Centre d'eXpertise des Progiciels). La définition initiale était : « Ensemble fini et défini comprenant un ou plusieurs programmes, la documentation et les conditions de support, conçu pour la réalisation d'une ou plusieurs fonctions définies et qu'un utilisateur peut acheter avec une garantie du vendeur. »

En revanche, la fonction de l'AIR, avec l'explosion des micro-ordinateurs et des progiciels, les problèmes spécifiques d'automatisation dans l'industrie, les télécommunications et les réseaux, ne peut plus être l'affaire d'un seul homme. Désormais, un travail d'équipe de spécialistes, contactés et recrutés au coup par coup par l'ADIRA, pour répondre aux demandes de plus en plus pointues, semble être désormais la meilleure position à adopter. Alain Franc quitte l'ADIRA. Les CCI locales reprennent la main. Elles sont mieux armées pour assister les 25 000 PME de la région Rhône-Alpes. Nul n'est prophète en son pays, l'ADIRA régionale vient juste de passer le cap de l'informatisation. Toujours neutre... elle est désormais équipée de deux micros : un Macintosh et un PC compatible pour la gestion des fichiers, les besoins de formation et le secrétariat.

1985. Microsoft lance le logiciel Windows 1.0 pour PC.
 Les gros systèmes d'exploitation accueillent ce « David » par des petits sourires en coin. L'avenir leur a donné tort !
 Inspiré, Paul Brainard vient d'écrire Page Maker, premier logiciel de PAO pour Macintosh. Depuis lors, ce n'est pas étonnant que le monde de l'édition soit si sensible au charme du Mac.
 Innovation à L'Ouest et reconstruction à l'Est : la Perestroïka lancée par Mikhail Gorbatchev, en URSS, donne le signal des réformes.
 Regard vers le Sud de la Communauté Economique Européenne, qui vient d'accueillir le Portugal et l'Espagne.

38, cours Eugénie Lyon 3^e |

1986 - 1987 | Jacques Poupon | 7^e Président

**« L'ADIRA des villes c'était la presque-île,
L'ADIRA des champs c'est le présent »**

De belles assonances, en ouverture de l'éditorial du deuxième bulletin de liaison, qui annoncent l'adresse nouvelle. Aux confins du 3^e arrondissement, le lieu choisi donne priorité à l'environnement verdoyant et accessible. Les clubs, groupes d'études, stages bénéficient d'espaces à leur mesure. Juste avant de pouvoir le faire à distance, tous les adhérents peuvent consulter sur place la banque de données Adiradoc, source vive d'informations professionnelles.



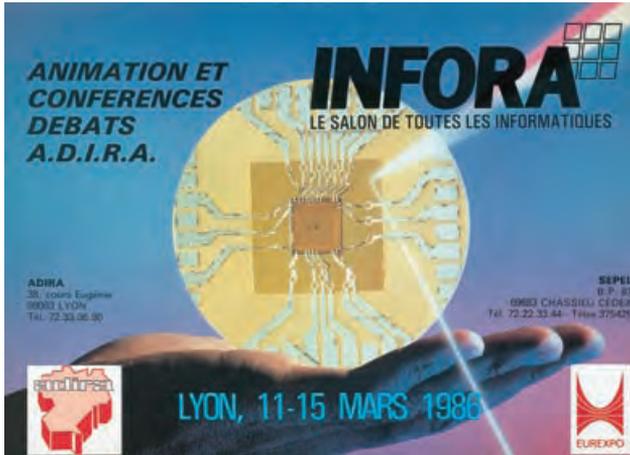
Quartier de Montchat

Georges Bermond, le sixième président de l'ADIRA, après lui avoir consacré quatre années, se retire sans bruit, comme il est venu, avec des remerciements et des souvenirs. Cet industriel stéphanois a particulièrement soutenu l'aide au diagnostic en matière de Gestion de Production Assistée par Ordinateur, les relations inter-associatives informatiques régionales et bien sûr l'organisation et l'animation du salon INFORA. Tout en restant administrateur, il passe la main à Jacques Poupon, polytechnicien et ingénieur Ponts et Chaussées, directeur de la société Icare chargée de l'informatisation des collectivités locales de Rhône-Alpes. La planète ADIRA poursuit sa route avec son nouveau Conseil d'administration.



Jacques Poupon
Directeur d'ICARE
s'exprime dans le cadre du FOI

Pour INFORA 86, le soleil informatique inspire, à une partie de son système, une ligne de conduite nouvelle. Avec leurs satellites, IBM, Burroughs, Hewlett-Packard, Wang, Bull entretiennent des relations qu'ils ont voulu formaliser à l'occasion de la cinquième édition du salon. Inaugurée une année plus tôt par HP, cette formule prônant le regroupement constructeurs, distributeurs et SSII, dans un même espace, facilite les échanges commerciaux. Si la révolution du partenariat est effective, INFORA est aussi l'occasion de réflexions prospectives. Quelles seront les responsabilités de l'ingénieur en 2005 ? Ce thème est abordé par Yves Lafargue, directeur de l'Institut de recherches et de formation sur les changements technologiques. Ses conclusions suggèrent à l'ingénieur de faire évoluer son rôle et d'être à la fois expert dans un domaine spécifique et expert en technologie de traitement de l'information, tout en étant formateur et négociateur. Utopiste ou visionnaire ?



Pour en savoir plus sur « *l'Intelligence Artificielle, un nouveau savoir-faire* », une soirée réunit des experts sur le sujet, notamment Bernard Robinet, directeur du centre scientifique IBM France. C'est Michel Legorgeu, le veilleur technologique de l'ADIRA qui anime le débat. Il en explique le principe dans le bulletin de juin : « *L'Intelligence Artificielle est la discipline qui se penche sur l'étude et la simulation des activités intellectuelles. De la même façon qu'un lecteur humain peut comprendre une phrase formulée approximativement, ou avec des mots mal orthographiés, l'ordinateur comprendra la question qui lui est posée. Il y répondra en recherchant dans la base de connaissances, les informations recueillies auparavant auprès de l'expert humain. Les systèmes experts communiquent en langue naturelle et leurs domaines d'application sont infinis, qu'il s'agisse de médecine, de prospection pétrolière, de banque, de mécanique, d'administration, de juridique.* »



2 308 ordinateurs sont connectés sur Internet,
en février **1986** ;
au mois de novembre ils seront 5 089 !
Sur terre, Thinking Machines commercialise
le premier super ordinateur massivement parallèle,
conçu comme le cerveau humain.
Chaque processeur effectue un travail minimum.
Le secret, c'est la façon dont sont reliés
les processeurs entre eux !
Dans l'espace, la fusée Proton place sur
orbite, à 350 kilomètres d'altitude, les 21 tonnes
de l'élément central de la station orbitale "Mir".

Les performances des matériels et des logiciels informatiques augmentent alors que le coût baisse et que la demande diminue. Dans ce paradoxe, les utilisateurs sont-ils gagnants ou perdants ? C'est sur ce thème « *La course à la baisse* » que se sont penchés cinq professionnels de la micro-informatique : Apple, Bull, IBM, Olivetti et Victor lors du premier Forum IBM PC qui s'est déroulé à Eurexpo. Animés par Bernard Rapp, journaliste à Antenne 2 et présidés par Jean-Pierre Vernet, responsable du club micro, les débats ont permis d'apporter des éléments de réponse à ce phénomène et de rassurer les utilisateurs.

A l'occasion du Forum IBM PC, l'ADIRA apporte son soutien à la recherche sur la mucoviscidose avec un don de 5 000 F, lors de la « *1^{ère} Virade de l'Espoir* », qui se tient à Lyon simultanément.



Forum IBM PC en présence de Bernard Rapp, Rédacteur en chef du JT de 20 heures | Antenne 2 - 1988

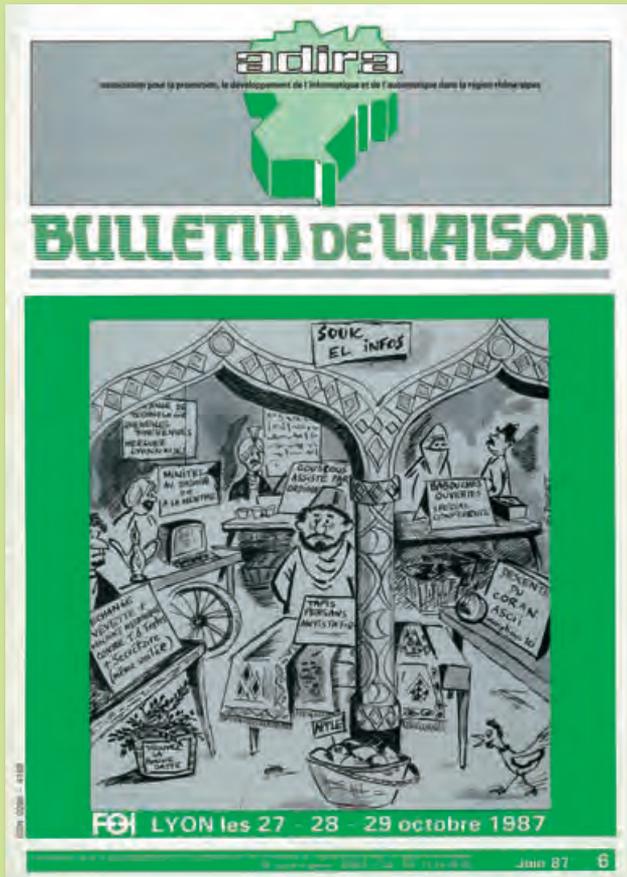


Jean Royer numérisé pour le « Bureau sans papier » INFORA 1987



Soirée de prestige à l'Abbaye de Paul Bocuse - 1986

De nouvelles voies | 1987 - 1995



INFORA vole de ses propres ailes, de plus en plus lourdes. L'ADIRA poursuit sa route avec des bagages plus adaptés. Imaginative et à l'écoute des adhérents, elle tire des leçons de ses expériences et explore de nouvelles formules. Les salons professionnels abondent et s'entredévorent. De sa réflexion, naît le Forum des Opportunités Informatiques. Petits et grands exposent, échangent, se retrouvent sur un pied d'égalité mais pour deux ans seulement ! Alors, elle regarde au-delà des frontières. Des partenariats s'activent avec l'Espagne, la Belgique, la Suisse et même le Canada. Pour la première fois en 1991, la profession connaît une chute de croissance. Qui dit conjoncture maussade dit recherche de dynamiques nouvelles : Info-Partners se met en place. Dans la foulée, l'ADIRA rajeunit ses outils de communication. Elle alterne ADIRA News, une lettre d'informations bimestrielle avec un bulletin thématique animé par un véritable comité de réaction. La sécurité informatique devient son cheval de bataille. Avec spiritualité elle interroge : « les entreprises ont-elles une âme ? » tout en ouvrant des réflexions sur « les autoroutes de l'information.»

Après six mois de présidence, Jacques Poupon précise ses objectifs « Il s'agit tout d'abord de renforcer les services aux adhérents en mettant en place de nouveaux groupes de travail. Les enjeux de la carte à mémoire, de la gestion informatisée des images, l'intelligence artificielle et les systèmes experts, les réseaux à valeur ajoutée, l'usage des nouvelles technologies donneront lieu soit à des échanges techniques, soit à l'organisation de journées d'information, soit à des confrontations d'expériences. Avec la même méthodologie que la commission fonctions et salaires, un club des utilisateurs Transpac va démarrer. La Chambre de commerce et d'Industrie nous demande d'appuyer le démarrage de la banque de compétences « Socrate » qu'elle a concédé à MG2 Télématique. Sans toutefois nous positionner en vendeur intéressé, ce qui n'est pas notre vocation, nous nous efforcerons de faire connaître à nos adhérents l'existence de ce service. L'animation et l'organisation de manifestations publiques importantes ont pris une grande place à l'ADIRA. A l'origine d'INFORA, une grande part des recettes de l'association provenait de sa collaboration à l'organisation du salon. INFORA est désormais l'affaire de la Sepel, l'ADIRA redevient un outil de proposition, d'initiative et d'exploration de formules nouvelles. Pour garder sa richesse associative et en conséquence de sa notification fiscale, l'ADIRA promet désormais fidélité mais non plus exclusivité au salon INFORA. Fin 86, une consultation d'abord auprès des spécialistes de l'informatique membres, puis élargie aux utilisateurs, a montré l'importance de la mise en relation et de la communication entre



adhérents. Est née une idée force pour 1987 : un Forum des Opportunités Informatiques (FOI). » Après avoir créé INFORA en 1979, accompagné, en 1986 le Forum IBM PC, dynamisé la Semaine Informatique du Centre Universitaire d'Education et de Formation des Adultes à Grenoble, l'ADIRA fait naître aujourd'hui le Forum des Opportunités Informatiques ! Lucide face au futur incertain des salons professionnels, elle imagine un nouveau style de manifestations.

Ce FOI là, porte en lui quatre apostolats : le marché de l'informatique d'occasion, la recherche de partenaires professionnels, la découverte de services et de produits nouveaux et la communication électronique. C'est avec le soutien d'Infomart Paris qu'il se déroule sur trois jours, à l'Espace Tête d'Or à Villeurbanne. Tous identiques, 80 modules d'une dizaine de mètres carrés permettent aux adhérents d'exposer matériel et savoir-faire, sur un même pied d'égalité. Dès son entrée, le visiteur accède, grâce à des minitels, à une bourse télématique des opportunités sur laquelle il indique l'objet de sa requête. Chaque exposant en prend connaissance et y répond le plus rapidement possible. Vendeur ou acheteur, chacun peut l'être alternativement. Ainsi une PME est en mesure de rechercher une solution spécifique mais aussi de vendre une application qu'elle aura mise au point.

Des conférences thématiques répondent aux préoccupations de chaque public : les directeurs organisation et informatique d'entreprises, les responsables de PME et de sociétés de services en informatique, et enfin les responsables et cadres supérieurs d'entreprises, décideurs en matière d'informatisation et partenaires des informaticiens.



Quid Infomart

Dans le cadre rénové de la Défense au CNIT, Infomart, une exposition permanente d'informatique est en train de se constituer. Déjà 20 000 m² représentant 139 sociétés, constructeurs de micros, producteurs de logiciels et périphériques, sociétés de service, ont relevé le défi. Les très gros constructeurs et les grands du service négocient encore... Ce qui portera le nombre total d'exposants à 250. L'attrait de l'initiative vient de la création à proximité d'un véritable centre d'affaires international : avec des complexes hôteliers, un village de bureaux destinés aux PME et un centre de sports et de détente. Avant l'ouverture officielle prévue en 1989, Infomart va se rôder à travers une collaboration avec sept partenaires qui sont tous organisateurs de salon dont l'ADIRA.

27, 28, 29 octobre, trois jours plus tard, le FOI a rempli ses objectifs. Plus de 1 500 entrées visiteurs professionnels dont de nombreux directeurs informatiques de grandes entreprises. Les conférences ont accueilli en moyenne 35 auditeurs par session avec une fréquentation record pour le thème « Culture et mutation de l'entreprise, management stratégique du système d'information. »

FOI : 3 petites annonces parmi les 152 émises

- « Cabinet d'études recherche associé actif pour créer SSII »
- « Concepteur de logiciels recherche distributeurs en Rhône-Alpes »
- « Recherche SGDB dans le cadre d'une association en faveur des greffes osseuses pour pallier outil informatique mal relié à travers réseau national »

En revanche, comme le souligne, Mary-José Silvain dans l'éditorial du *Bulletin de Liaison* de décembre « Un certain nombre d'exposants ont été satisfaits de la première édition du forum, d'autres un peu moins, quelques-uns pas du tout. Peut-on tout demander à un nouveau-né ? Celui-ci ouvre les yeux et découvre un univers qui l'étonne mais il ne marche que dans sa deuxième année. Tout ceci pour dire que le FOI 88 sera une pleine réussite si chacun apporte sa pierre à la promotion de ce nouveau concept d'échange. Sachez qu'il a été fort apprécié des visiteurs et compte déjà des envieux... »



Une remise de trophée par Marc Meyer à Jean-François Ferry et Huguette Santarelli (Ageris)
FOI - 1987



Autre trophée remis à Jacques Burillon (France Télécom)
FOI - 1987

Lundi noir à Wall Street, ce 19 octobre **1987**, l'indice Dow Jones plonge de 22,6% entraînant dans sa chute la majeure partie des places boursières internationales.

Sont épargnées la France et la Belgique.

Trop tard pour le scoop, France Info ouvre ses ondes seulement le 1^{er} juin mais diffuse désormais des informations non-stop : trois jours auparavant, un Allemand de 19 ans, Mathias Rust, faisait un pied de nez aux garde-frontières soviétiques et se posait sur la Place Rouge aux commandes d'un modeste Cessna.

Mémorable événement à graver sur le disque optique numérique interactif, sans utiliser sa géniale nouvelle fonction : effacer à volonté les données. Merci Sony et Philips !

38, cours Eugénie Lyon 3^e |1988 - 1995 | Marc Meyer | 8^e Président

Marc Meyer
Directeur Système
d'Information de la
Lyonnaise de Banque

La règle du jeu de la vie professionnelle

en a décidé ainsi. Jacques Poupon, ingénieur Télécoms, saisit une opportunité de carrière, quitte Lyon et cède prématurément son siège de président. C'est Marc Meyer, un polytechnicien de 32 ans qui lui succède. Ce directeur des systèmes d'information de la Lyonnaise de Banque travaille à la mise en œuvre d'une nouvelle conception du réseau informatique adaptée à l'évolution de l'activité bancaire. Il considère l'ADIRA comme un lieu d'observation privilégié, source de synergie régionale, qui permet à des entreprises de secteurs très divers de ressentir leur complémentarité à travers la technique de l'informatique. « L'ADIRA a un rôle fédérateur très important, c'est un club d'échanges et de réflexions. En tant que président, il me semble important que chacun travaille dans le même sens : je souhaite développer les liens entre les sections, être l'animateur d'expériences pilotes régionales, tout en multipliant les contacts avec nos

partenaires européens et les instances de la CEE ; la technologie, en abolissant les frontières, nous prépare à 1992 ».

Il est accompagné dans cette nouvelle dynamique par Jacques Burillon, directeur régional de France Télécom, vice président de l'association, Jean-Philippe Passot, directeur général adjoint de Brun-Passot, président de la section de Lyon et Gérard Bassi, responsable informatique du département recherche fondamentale du Centre d'Etudes Nucléaires de Grenoble, président de la section grenobloise.

1988 voit les regards qui se tournent vers l'Europe : « Dans les cinq ans à venir, comme l'explique Jean-Philippe Passot, se jouera un véritable challenge de l'informatique, non pas en termes techniques mais en termes d'impératifs économiques ». Gérard Bassi approuve et souligne l'importance de l'abolition des frontières : « Nous allons organiser une journée « export et capital-risque » à Grenoble. Pour affronter l'échéance de Schengen, il faut dès maintenant rechercher des partenaires européens et, éventuellement, susciter la naissance d'équivalents européens de l'ADIRA pour favoriser des échanges entre les régions de pays différents. »

Pour mieux coller aux besoins du marché et aux rythmes d'investissement des entreprises, le deuxième Forum des Opportunités Informatiques a choisi début juin pour ouvrir ses portes à L'Espace Tête d'Or. Il se décline autour du même triptyque : exposition, bourse des opportunités et conférences. Bien sûr, Informart Paris en est toujours le partenaire privilégié, soutenu cette année par le Groupe Interprofessionnel Lyonnais, le Conseil régional de l'Ordre des experts comptables et des comptables, Capric Organisation Forum PC et le Forum 01 Informatique. « *La volonté de le limiter à cinquante participants tient au désir de garder au Forum la taille d'une manifestation associative et professionnelle* » affirme Marc Meyer au Progrès. Parmi les conférences proposées « *Les réseaux inter-entreprises nationaux et internationaux* », « *Les risques et les ripostes informatiques* » ou « *Emplois, mobilité et formation* », des thématiques actuelles qui préoccupent les utilisateurs.

Trois jours plus tard, à l'épilogue de cette deuxième édition, le succès s'est fait timide. « *Peu de visiteurs, peu de transactions* » résume au Journal Libération l'un des premiers constructeurs mondiaux exposants, qui veut rester discret « *Le forum est à l'image du marché en France, et plus particulièrement en Rhône-Alpes, ça piétine* ». Marc Meyer modère ce constat et répond dans les colonnes de 01 Informatique « *Il ne s'agit nullement d'un échec, puisque la majorité des visiteurs étaient des responsables informatiques et que le nombre de contacts pris lors du forum doit être considéré comme le bilan final, plus qualitatif que quantitatif.* »

2 000 francs par mois : le Revenu Minimum d'Insertion vient au secours de la grande précarité en 1988.

570 000 foyers sont concernés.

C'est la loi proposée par le gouvernement Rocard, adoptée à l'unanimité !

40 sociétés cotées en bourse ayant, parmi les 100 du premier marché, le plus fort capital en bourse : voilà le CAC 40.

En réponse au krach de 1987, les ordinateurs remplacent les agents de change.

Collision des chiffres au-delà des mots...

20 ans, le bel âge pour cette demoiselle ADIRA qui suit toujours l'étoile des technologies tout en appliquant la théorie de l'évolution darwinienne : savoir s'adapter. Bernard D., Léon, Henri, Bernard H., Albert, Georges, Jacques, Marc : huit personnalités ont présidé à sa destinée. Créer, relier, développer, orienter, adapter, rayonner, croître, ouvrir, l'ADIRA a appris à conjuguer ces verbes au fil de ses apprentissages. C'est vers l'ouverture européenne que le dernier président en titre, Marc Meyer, compte la conduire. Alors comment célébrer l'anniversaire de l'association sans le placer sous la thématique de « L'informatique sans frontières » ? Ils sont quatre pour mener à bien le projet : Thérèse Lasseigne (France Service) et Michel Legorgeu (BTI Conseil) pour le comité d'organisation de la soirée, Jean-Philippe Passot (Groupe Brun-Passot) et Alain Prullière (Transpac) pour la convention.



Interventions de Jacques Burillon, Marc Meyer, et Charles Millon



Serge Pognat en rocker !



Jeannine Lacroix chante "Les 3 cloches" aux côtés des compagnons de l'association



Cinq présidents aux côtés de la déléguée générale



La convention EDI **89** ou Echanges Electroniques inter-entreprises en est le point d'orgue. Comme l'écrit Jacques Burillon, directeur régional de France Télécom « *L'ADIRA n'a pas voulu épinglez un sigle à la mode mais recenser les pratiques d'échanges des données qui ne font que se multiplier et dont les conséquences sur les organisations des entreprises sont de plus en plus sensibles. (...) Il apparaît intéressant de faire le point, à partir d'exemples concrets, sur les questions et les problèmes à résoudre quand les EDI ont été mis en place* ». Dans les domaines de la gestion des approvisionnements, le commerce et le négoce, les transports, la finance et la législation, des entreprises témoignent. Tandis que les fournisseurs de technologies et solutions offrent leurs savoir-faire, la nécessité d'acquérir rapidement des normes est pointée.

Les premiers contacts avec des homologues européens se nouent à l'occasion de ses 20 ans. Elle accueille ainsi, Ernest Bonnechere de l'ASAB de Bruxelles, Michel Jucker du Groupement Romand de l'Informatique de Lausanne et Santiago Guillen du Centre de Diffusion de l'Informatique de Barcelone.

Transpac : pour communiquer

Le premier réseau mondial de transmission de données par paquets, Transpac poursuit sa forte croissance. 40 500 accès directs étaient recensés fin 1986. Le nombre d'appels mensuels atteignait à la même époque 56 millions, dont 55% d'appels issus du service Télétel. Les utilisateurs peuvent donc se servir de leur ordinateur pour communiquer des informations en empruntant des réseaux variés. L'intégration des télécommunications permet de transmettre indifféremment des données, des sons et des images. L'ère des communications est véritablement ouverte.



Voyage d'étude ADIRA au Québec - 1989

« Je n'ai fait que prendre le principe d'hypertexte et le relier au principe du TCP et du DNS et alors – boum ! – ce fut le World Wide Web ! »

C'est Tim Berners-Lee qui le dit. Derrière son écran au CERN, connecté à Internet, il cherche, cherche, cherche et ...fait le lien...

La toile est née... « Bon sang mais c'est bien sûr » !

Le monde s'ouvre en même temps que le mur de Berlin s'effondre le 9 novembre 1989.

A l'Ouest toujours plus...

1,2 millions de transistors pour ce nouveau microprocesseur Intel, record longtemps inégalé.

Un réseau européen d'échanges entre utilisateurs d'informatique, l'ADIRA l'envisage. En ce début d'année 1990, elle se propose d'assurer la coordination des organismes qui agissent comme pont entre l'offre et la demande. Associations, fondations, organismes de l'administration publique, Chambres de commerce, associations d'entreprises (non informatiques), centres de formation spécialisés sont sollicités. Leurs offres de services peuvent être gratuites ou payantes. Cependant, pour faire partie de ce réseau, l'ADIRA demande de bénéficier d'au moins une des trois caractéristiques suivantes : apporter des renseignements sur les applications informatiques fournis aux entreprises et aux professionnels, proposer des services de perfectionnement ou aider les dirigeants d'entreprises

dans leur choix méthodologique. Les premières prises de contact avec les organismes définis comme services publics à l'usager ont abouti à la signature d'un protocole avec le Centre Divulgador de la Informàtica de Barcelone, le Groupement Romand de l'Informatique, l'Asab de Bruxelles. La route vers la création d'une fédération européenne est ouverte. Sans attendre de structure pour aller plus vite, les échanges d'informations démarrent. Avec l'ouverture des frontières en 1992, l'interpénétration informatique harmonieuse se prépare.



Janine Reveyrand et Georges Delorme en partance pour Barcelone - 1990

Quid de la neuronique ?

Les deuxièmes entretiens de Lyon, à l'École Normale Supérieure, se penchent sur la neuronique. René Moreau, président du Comité Scientifique explique « *Le mariage entre l'informatique et la biologie a eu lieu sous la pression des besoins industriels qui se heurtaient à certains problèmes comme l'apprentissage, la reconnaissance des formes, la classification, la prévision, fonctions dans lesquelles notre cerveau excelle. Mais aussi face aux besoins des biologistes qui, confrontés à la grande complexité du cerveau, voulaient étudier son fonctionnement, en le simulant par des modèles réduits de type informatique.* » De tels réseaux trouvent des applications notamment dans la robotique. Ils permettent, entre autres de prédire et compenser les erreurs dues aux variations physiques du système. Comme par exemple les robots qui effectuent de la conduite de processus avec la navette Challenger. D'autres domaines comme la vision, développée par les militaires, ou la reconnaissance de la parole et de l'écriture, sont étudiés. Pour lors, des processus neuronaux commencent à être commercialisés, le plus souvent utilisés comme périphériques d'ordinateurs classiques. Les recherches se poursuivent aussi bien pour élaborer des neurones artificiels plus performants, pour améliorer l'installation, le maintien et la modification de l'information sur les connexions synaptiques que pour maîtriser les transferts d'information sur des réseaux fortement maillés. Tout ceci ne pourra bien sûr se poursuivre sans une symbiose des recherches entre neurobiologistes et neuroinformaticiens.



Tandis que le grand marché européen se met en place, l'ADIRA s'envole pour Barcelone et inaugure la « 1^{ère} journée des services informatiques » organisée en partenariat avec le Centre Divulgador de la Informàtica, S.A. Generalitat de Catalunya. Administration, production, marketing et télécommunications, quatre secteurs représentés simultanément par des entreprises françaises et espagnoles ont entamé un dialogue. Les premiers ponts sont jetés.

En parallèle, la Convention 90 ADIRA interroge « *Hommes et métiers face à l'évolution des technologies* ». Il y a quelques années les postes de travail étaient utilisés par des spécialistes, sans aucune influence sur le reste de l'entreprise. Désormais, chaque utilisateur veut accéder à toutes les données et avec la même ergonomie. Le problème provient de la diversité des produits, des fournisseurs et de l'absence de standard. Pierre Berger du *Monde informatique* propose une grille d'analyse du matériel et du logiciel pour bien choisir un poste de travail « *Du dirigeant à la secrétaire* ». Roger Mellet traite de la gestion documentaire chez Interpol. Tandis que Pascal Durieux de Serse fait le point sur les conséquences de l'évolution technologique sur le métier de gardien qui tend à évoluer vers le poste

d'opérateur de station centrale de télésurveillance. Dans un tout autre domaine, Michel Amiel aborde l'impact de l'image numérique en médecine à l'hôpital neuro-cardiologique de Lyon. Les métiers évoluent, toutefois les mentalités ne suivent pas tout à fait la même trajectoire. Ces bouleversements s'accompagnent d'enjeux stratégiques et économiques mais surtout sociologiques et humains.

On peut d'ailleurs les retrouver au travers de la dernière enquête Fonctions/Salaires. Jean-Luc Grobert qui assure désormais la présidence de cette commission, argumente dans l'éditorial du Bulletin de Liaison de décembre : « *En 1990, l'informatique connaît de profondes mutations. Des éléments perturbateurs viennent bousculer le monde des informaticiens. Les micros deviennent légion et se mettent en tête de remplacer nos mainframes ! Les utilisateurs parlent de convivialité et ne veulent pas que nous décidions à leur place ! On commence à croire aux standards multi-constructeurs ! De plus, pour nos directions, avec la réduction de la taille du matériel, les budgets devraient pouvoir suivre la même progression ! Alors l'informaticien répond en s'adaptant aux nouveaux outils, en appliquant de nouvelles méthodes et en modifiant les structures des équipes existantes. Se repositionner sur des fonctions neuves ou vers d'anciennes hâtivement reconstruites fait aussi partie des challenges à relever. Aujourd'hui plus que jamais, la seule qualification inscrite sur le bulletin de salaire n'est pas à même de définir la valeur par rapport au marché. Pour comparer, il faut établir un potentiel existant et prendre en compte de nombreux paramètres comme le diplôme, l'expérience globale ou dans la fonction, la taille du service.* » Cette enquête va voir ses modalités évoluer notamment au niveau de la réalisation du document qui devient bisannuel. L'échantillon sera élargi à partir de visites directes et place plus grande sera faite aux SSII.

Le rapport financier de l'exercice précédent dit adieu à la période « de vaches maigres » due aux frais occasionnés par le XX^e anniversaire. Les produits financiers se redressent et progressent de 13,60%. De quoi alimenter la poursuite du développement de l'association au plan européen.

1990. Lancé par la navette Discovery, le télescope "Hubble" prend de la hauteur et met le cap sur l'univers. Dommage, la myopie de sa lentille nous renvoie une image floue ! Une ouverture sur le monde d'un autre genre nous est désormais offerte par « Courrier international ».

Cet hebdomadaire propose la traduction française d'articles de presse issus de grands journaux étrangers et se fait l'écho des multiples cultures de la planète.

Pour la première fois, la profession va connaître une chute de croissance. La guerre du Golfe déclarée en août dernier vient de prendre fin en ce deuxième mois de l'année **1991**. Personne n'en sort tout à fait indemne.

Février est encore le mois des virus mais il s'agit d'une épidémie appliquée à l'informatique dont Maître Yves Bismuth se fait l'écho auprès des adhérents de l'ADIRA. Après exposé des faits maléfiques, il parle de riposte. Le remède préconisé tenant en l'article 462-3 du Code pénal qui punit « *quiconque aura, intentionnellement et au mépris des droits d'autrui, entravé ou faussé le fonctionnement d'un système de traitement automatisé de données* ». Cependant, comme notre avocat le précise « *La difficulté ne me semble pas tant de trouver une qualification pénale mais plutôt d'identifier l'auteur de l'infraction. Celui qui transmet le virus de façon délibéré est certainement fautif mais quid de celui qui le fait par mégarde et, mieux, sans le savoir.* » Il amène à réfléchir également sur la défaillance des anti-virus qui peuvent engager la responsabilité de ceux qui les fournissent. Ces derniers affichent une position qui consiste à exclure de leur compétence tout virus inconnu donc inattaquable. Difficile aussi de maintenir hermétiques les mesures de protection de l'intégrité des systèmes lorsqu'un grand nombre de personnes y ont accès. Cependant l'utilisateur doit être vigilant et interdire l'utilisation de supports magnétiques de provenance incertaine ou non soumis à un anti-virus potentiellement efficace. Des consignes similaires que doivent respecter les intervenants extérieurs au moins si un contrat qui les lie à l'entreprise leur impose cette obligation plus que recommandable.



La charte qualité ADIRA : la section Isère s'est penchée sur ce projet né des problèmes rencontrés à la fois par les professions de l'informatique et leurs clients. « *Les règles applicables dans le cadre de la Charte tiennent compte de la diversité des professions. C'est pourquoi en complément des neuf articles de base imposant une qualité de comportement à toutes les entreprises adhérant à la charte, des règles particulières ont été prévues pour les deux secteurs les plus importants de la profession : les sociétés de services en informatique et les distributeurs à valeur ajoutée. De telles règles pourront être élaborées également pour le secteur de la formation professionnelle. Dans ce projet, le fonctionnement et le pouvoir d'attribution et de sanction sont exercés par des instances dans lesquelles la majorité appartient aux consommateurs des produits et services.* » informe Gérard Bassi, président de la section de Grenoble.

1991. En Afrique du Sud, le président Frederik De Klerk met fin à l'apartheid, un deuxième pas de géant vers la tolérance après avoir libéré l'année dernière Nelson Mandela, incarcéré depuis 27 ans.
 Tout là-haut, en Finlande souffle un autre air de liberté. Linus Torvalds s'interroge,
 « Comment faire mieux fonctionner mon 386 tout neuf ? »
 Cet étudiant à l'université d'Helsinki, s'amuse à programmer son propre système d'exploitation.
 Rien de révolutionnaire sauf que, via Internet, il distribue le code source de son système.
 Linux est né, libre à chacun de l'aider à grandir.

Quelques mois plus tard, dès la publication dans le bulletin de liaison de janvier 1992, des réactions s'élèvent, nourries par divers contacts avec Syntec Informatique et des cabinets juridiques éminents. Le risque financier que l'association doit prendre, à hauteur de 250 000 F, amène le président, Marc Meyer, à demander à l'ADIRA Isère de renoncer ou d'aménager l'initiative de telle sorte que celle-ci devienne recommandations sans supplément de cotisation, ni contrôle d'application. La Charte qui pouvait engager la responsabilité civile de l'ADIRA n'a pas recueilli l'approbation à la majorité. Pour assurer la pérennité de la structure et le respect de son objet social, la sagesse a donc été la ligne de conduite.

Après cet épisode hasardeux, la région sollicite l'ADIRA pour contribuer activement à la rédaction d'une plaquette dans le but de valoriser l'informatique Rhône-Alpes. Traduites en anglais et en allemand, ces 16 pages ont aussi pour objet de favoriser la recherche de partenaires européens en droite ligne des préoccupations de l'association.

Qui dit conjoncture maussade dit aussi mobilisation générale des adhérents autour du projet ADIRA 92 Info-Partners. La manifestation s'articule autour de trois axes. Des partenaires donc des utilisateurs et des prestataires solidaires qui présentent conjointement un projet informatique servant les objectifs stratégiques de l'entreprise est le premier. Le second expose des expériences réussies en insistant sur les effets observés et mesurables comme les moyens techniques mis en œuvre. Enfin le troisième détaille les projets novateurs sans complaisance. En bref, l'esprit original de ces rencontres consiste, au travers de l'informatique, à bâtir de solides projets pour animer les hommes, favoriser les idées, maîtriser les délais et bien sûr accroître les marges, le tout, pour le bien-être de l'entreprise ! Travailler ensemble, réfléchir ensemble mais aussi voyager ensemble. L'ADIRA propose à ses adhérents une visite privée de 24 heures de l'exposition universelle de Séville 1992. Située entre deux bras du Guadalquivir, sur l'île de La Cartuja et placée sous le thème « L'Ère des découvertes », elle célèbre les 500 ans de l'exploration de l'Amérique, au gré de plus de 100 pays représentés.



Déplacement ADIRA à l'Exposition Universelle de SEVILLE - 1992



Echanger pour comprendre les préoccupations de ses voisins européens mais être aussi capables de remettre en question sa communication interne. C'est dans ce but qu'il a été demandé à Sophie Karoutchi, une étudiante de l'IDRAC, de procéder à une enquête portant sur un échantillon de 70 adhérents représentatifs (35 utilisateurs et 35 prestataires). Il en est ressorti que le bulletin de liaison est jugé concis et précis mais trop classique, pas en adéquation avec le dynamisme de l'association. 66% des lecteurs le souhaitent plus thématique, avec notamment des rubriques sur l'Europe et sur les adhérents. Ces derniers sont satisfaits du Guide des prestataires informatiques. Sont accueillies favorablement l'idée de publier des statistiques plus complètes sur la répartition géographique et technique des entreprises recensées et, celle, de croiser les index. Les conclusions de cette enquête entraînent la mise en place d'un bulletin, nouvelle formule, avec un comité de rédaction, dont la double mission est d'écrire et de trouver sujets et auteurs. En alternance, une ADIRA News, trimestrielle et brève, va voir le jour dans quelques mois.

En mai 1992 fais ce qu'il te plaît :
la libre circulation des marchandises, des services,
des capitaux et des personnes, c'est désormais possible ;
Un an après la signature du traité de Maastricht,
les 12 Etats membres de l'UE et l'Association européenne de
libre-échange se sont mis d'accord sur cet espace de liberté.
En revanche, notre permis de conduire n'en mène pas large
depuis qu'il devient « à points » : moins de liberté.
La Chine entre officiellement dans
« l'économie socialiste de marché »,
une liberté presque débridée !

Lifté, le Bulletin de Liaison 1993 et c'est Philippe Pieron, directeur de l'organisation et de l'informatique de Rhône-Poulenc Agrochimie, qui en devient le rédacteur en chef ! « *Nous ne voulons pas concurrencer les grands médias de l'informatique, inutile de faire double emploi ! Vous trouverez peu d'articles théoriques mais « du concret », reflet de l'activité des membres de l'ADIRA. Ecrits par les acteurs, lesquels ne sont pas des journalistes professionnels, la fraîcheur du témoignage direct n'en prend que plus de valeur* » annonce-t-il en avant-propos du N°28 « new look ».



Philippe Pierron est entouré d'un comité de rédaction dynamique dont Maître Catherine Chabert, Avocat au Cabinet Alain Bensoussan, tient la rubrique juridique, et qui s'est tout d'abord penché sur la thématique du « Facilities Management ». Quid ? Toute prise en charge complète d'une des missions traditionnelles assignées à une DOI relève du F.M. Et cela peut aller de la gestion de l'énergie informatique d'une entreprise à la maintenance des applications en passant par les nouveaux projets. Le DOI voit sa fonction évoluer dès lors que l'essentiel de la partie technique est fournie par un partenaire externe. De par sa connaissance de l'entreprise, il garde la main mais cela suppose aussi qu'il conserve une base technique solide pour pouvoir simultanément piloter le partenaire FM, être moteur dans l'entreprise et remplir ce nouveau rôle qui touche au conseil très présent. Jean-Pierre Nobile, conseil en redéploiement, écrit « *La crise économique actuelle oblige les gestionnaires à encore plus de vigilance. Un des arguments fort utilisé par les professionnels du FM tient à la différence de coût entre une solution interne et une solution « mutualisée ».* En

oultre, les fusions/acquisitions, les concentrations plus fréquentes déstabilisent les informatiques et ouvrent la voie à ce type de solution. » Le message de Michel Caucheteux, DOI de Potain est sans ambiguïté « *Le Facilities Management présente l'avantage de libérer le DSI d'une quantité de soucis triviaux et lui donne ainsi plus de temps pour la partie la plus importante de son travail : la cohérence stratégique.* »

Jean-François Ferry lance le pavé dans la mare « *Quand N entreprises avec M applications se partagent une machine, est-on sûr qu'en cas de sinistre ou de dysfonctionnement grave, les services que l'entreprise attend de son prestataire continueront à être rendus ?* Au fil des 12 pages, les adhérents peuvent prendre la mesure du sujet abordé sans complaisance, témoignages à l'appui. Sur ce même principe, deux autres numéros vont paraître en juillet et en décembre traitant respectivement les thèmes de « *L'échange de données informatisé* » et de « *La gestion des hommes.* » Provoquer la réflexion est le but recherché. En ce qui concerne la gestion des équipes d'informaticiens, il s'agit notamment de favoriser l'émergence des nouveaux métiers, de mettre en place des actions-formation et d'accompagner une restructuration. Anticiper pour ne pas subir est la conduite préconisée. Face à la crise économique, l'ADIRA se propose de réfléchir en commun à des solutions concrètes dans les domaines des services.

Trois nouveaux visages à la tête des sections du Rhône, de la Loire et de l'Isère. A Lyon, Michel Arnal succède à Jean-Philippe Passot. Golfleur, pêcheur de truites, le directeur informatique du groupe Apicil a l'ambition de faire rimer science de l'information avec stratégie de l'entreprise. Développer une informatique pro-active est sa ligne de conduite. Quant à Georges Fouron, il passe le relais de la Loire à Taha Hussein. Ce centralien né au Liban, passionné de musique médiévale tout autant qu'électroacoustique et randonneur aguerri, dirige les systèmes d'information du groupe Casino. Tous les adhérents apprécient à la fois sa richesse culturelle, sa compétence et son grand humanisme. Gérard Bassi, l'initiateur de la Charte qualité - qui hélas a fait long feu - prend sa retraite et passe la flamme à Guy Schmitt. Ancien élu d'une petite commune alsacienne, il est issu de la première promotion de la maîtrise informatique scientifique créée en France, à Strasbourg. La mairie de Grenoble fait appel à lui en 1987 dans le cadre d'une restructuration de l'informatique. Aujourd'hui, il travaille à un schéma directeur dont l'objectif est le nouvel organigramme des systèmes d'information et du contrôle de gestion. La formation, sa préoccupation constante, a abouti à la création d'un DESS d'Administration des Collectivités Locales au sein de la Faculté de Droit. A l'ADIRA, il souhaite agir pour surmonter la crise en axant son action sur l'évolution des métiers.



Taha Hussein (Casino) et Danièle Fuz (Cross Systems) - 1993

1993. *L'université de l'Illinois présente Mosaic, son navigateur Web graphique. Sous Windows, l'accès au web devient un peu plus simple et n'est plus le privilège de quelques initiés.*

Réelle et historique, la poignée de main entre Itzhak Rabin et Yasser Arafat après qu'ils aient signé les accords sur l'autonomie palestinienne à Jéricho et à Gaza.

Virtuel, et future référence historique, le jeu vidéo Doom dont le principe est de tuer, dans une effusion de sang, un maximum de monstres.

« **Les entreprises ont-elles une âme ?** » C'est avec philosophie que l'ADIRA entre, en 1994, dans sa 25^e année. En cogitant sur le thème « *Ethique et systèmes d'information* », elle en appelle, du PDG, au directeur général en passant par la direction des activités informatiques et la direction de la gestion administrative et de la logistique et du comité directeur bancaire. Tous s'incarnent respectivement en Michel Huet de France Télécom, Philippe Collod des laboratoires Boiron, Hervé Nora de Framatome, François Oberlis d'IBM France et en Pierre Simon de la Cie Bancaire. Sous l'œil scientifique de Philippe Bernoux, sociologue, directeur de recherche au CNRS et la baguette du chef d'orchestre juridique, maître Yves Bismuth, s'animent les débats. Avoir une âme, la question reste en suspens, les entreprises ont en tout cas une stratégie que le système d'information permet de diffuser et de contrôler. A partir des procédures d'organisation et d'une logistique inhérente à l'utilisation de la technique, l'informatique peut-elle jouer un rôle dans l'éthique des affaires et la gestion des risques ? Peut-elle être étrangère au débat qui veut que la morale reprenne ses droits dans la vie des entreprises ? Des questions qui, 15 ans plus tard, demeurent plus que brûlantes ...



Les permanentes de l'ADIRA :
Véronique Villard, Monique Labbé, Janine Reveyrand et Mary-José Silvain
aux côtés de Marc Meyer et Guy Schmitt

« *L'internationalisation des marchés présente pour toutes nos entreprises des opportunités réelles mais aussi des risques face à une concurrence multiforme, et qui pour de nombreux pays s'appuie sur une main-d'œuvre dont les coûts sont sans commune mesure avec les nôtres* ». Bruno Lacroix, président de l'UPRA, s'exprime ainsi quelques mois auparavant lors d'une soirée placée sous les auspices d'Arès,

d'HP et d'Oracle. A la demande de l'ADIRA sept dirigeants planchent sur le thème « *Prévoir le présent* ». Même si la technologie est nécessaire elle n'est plus suffisante. Et d'ajouter « *Elle-même produit d'exportation et, de plus en plus, il est possible de trouver les mêmes matériels utilisés aussi rapidement dans les usines du monde entier (...)* Nous ne voulons pas voir les niveaux de vie tirés vers le bas du fait de cette concurrence mondiale, il nous faut produire une valeur ajoutée conforme à nos coûts salariaux. C'est la formation et la motivation des hommes qui permettent de faire la différence ».



Un quart de siècle déjà - 1994

Quid des coûts et retours sur investissements ? La fonction informatique se banalise et l'aspect des coûts devient majeur. Les signaux témoins clignotent : projets informatiques conçus et présentés comme des projets d'investissements de l'entreprise, tableaux de bord complets, comparaisons de plus en plus répandues (bench marking), attitude critique vis-à-vis des modes d'architecture. L'ADIRA ouvre aux témoignages les colonnes de son bulletin de décembre pour débattre des « Coûts et performances ».



Soirée anniversaire des 25 ans au Château de Montchat sur le thème : Les entreprises ont-elles une âme ? - 1994

Quid de ce qui se passe chez nos cousins du Québec ? Justement, une mission d'études issue du club Stratégie s'est rendue dans cette province de l'est du Canada pour échanger avec des organismes informatiques et des utilisateurs et tenter de mettre en place une coopération croisée. Une Mary-Josée peut en cacher une autre... Josée Beaudoin, directrice de projet, au Centre Francophone de Recherche des Organisations, organisme de liaison et de transfert entre chercheurs, universités, organismes gouvernementaux, ministères et surtout entreprises, a ouvert les premiers échanges. Leurs thèmes d'études actuels gravitent autour des autoroutes de l'information, de la reconnaissance-compréhension de la parole et de la réingénierie. Ont suivi un déjeuner avec Jacques Gélinas, le directeur de la Fédération Informatique du Québec, organisme sans but lucratif dont la mission est le développement des technologies de l'information et des rencontres avec le Centre de Recherche en Informatique, la Banque Nationale du Canada, une SSII, la DMR, HEC et la ville de Montréal, l'Université Laval à Québec. Enfin, Jean-Marc Durano, directeur de la délégation économique Rhône-Alpes a expliqué comment il facilite les échanges et les implantations d'entreprises rhônalpines au Canada.

Petite fable

Un DOI, nommé un jeune et fringant « responsable de la qualité » qui entame alors une formation auprès d'organismes réputés. Le temps passe et les normes ISO 9000126 bis et autres n'ont plus de secrets pour lui. Or, à part quarante kilos de papier, occupant un mètre de rayonnage, d'innombrables comptes rendus de dix groupes de travail, rien ne change dans le fonctionnement de la DOI. Un consultant, appelé en renfort, se demande si la norme bis est bien adaptée... La ter lui semble plus prometteuse pour obtenir la dernière certification ISO 9000001.

Moralité : la certification n'est pas un objectif, la qualité si !

Philippe Pieron « La qualité » Bulletin ADIRA 31 - mai 1994

Yahoo !

*C'est le cri des internautes dégourdis qui dénichent en **1994**, dans l'annuaire éponyme, leurs sites préférés par un classement hiérarchique. Une prouesse qui revient encore à deux étudiants de Stanford : David Filo et Jerry Yang.*

Cheese !

Souriez vous êtes photographiés par le premier appareil photo numérique Casio.

Plouf !

La Grande Bretagne n'est plus une île. La reine Elizabeth II et le président François Mitterrand inaugurent le tunnel sous la Manche.

Sécurité, l'ADIRA la regarde en face. Pionnière de cette approche, elle souhaite répondre, dès **1995**, aux interrogations des utilisateurs. L'intégration des nouvelles technologies de communication ouvre largement la porte à l'expression de risques multiples. Jusqu'alors l'informatique concernait l'administration de l'entreprise : la gestion du personnel, la facturation et le recouvrement. Ces données quantitatives sous forme de bilans comptables, d'archivage des bulletins de salaire étaient conservées dans le but d'éventuels contrôles. Désormais cadres et commerciaux possèdent leur micro ou leur portable. Les informations que traitent les ordinateurs sont de plus en plus stratégiques et réparties sur le territoire. En temps réel s'effectuent les échanges de données entre outils de production et de gestion. Dites « bases de connaissances » les nouvelles bases de données permettent le contrôle de la cohérence des informations.

Crise économique, mondialisation des échanges, ouverture à l'Est, quiconque peut désormais démarcher partout. Veille technologique, protection de ses connaissances et influence stratégique arment l'intelligence économique. Les risques sont là. Mais sous quels atours se présentent-ils ? L'intrus porte l'habit qui ne fait pas le moine et se fait passer pour un autre pour s'introduire, sans y être autorisé, sur un système d'information. L'écouteur se faufile sur les réseaux et traque les informations confidentielles. Le re-joueur répète, lui, une séquence d'échanges entre deux systèmes. Tous n'ont qu'un objectif : nuire. Sabotage, destruction, escroquerie, espionnage industriel en sont les trophées. Autant d'actes qui sapent le système d'information, entraînent la perte de capacité décisionnelle et mettent en péril la survie de l'entreprise. Un petit haïku

*Venu d'ailleurs,
Le virus frappe aussi
A côté de toi,*

... pour, avec poésie, exprimer la nécessité de vigilance !

Le comité de rédaction du bulletin d'avril questionne la sécurité et apporte des solutions pragmatiques avec notamment, un « Avez-vous pensé à ? » thématique sur l'exploitation, les réseaux, les logiciels, les contrats...

Petits exemples de risques...

Détournement de fonds

Modification illicite du programme ristournes au profit d'un client important. L'informaticien était en collusion. La fraude a duré deux ans pour un montant de 1M.F.

Risques matériels

Sabotage (pain de plastic) dans le centre informatique d'une industrie de pointe. Le dommage est évalué à 1 M.F. et les pertes indirectes à 0,5 M.F.

Erreurs d'exploitation

Dans un centre collecteur-distributeur de laitages, erreur de pupitrage à l'initialisation qui a entraîné sur plusieurs milliers de produits, une date de péremption égale à la date du jour. La perte est estimée à 0,6 M.F.

Problèmes humains

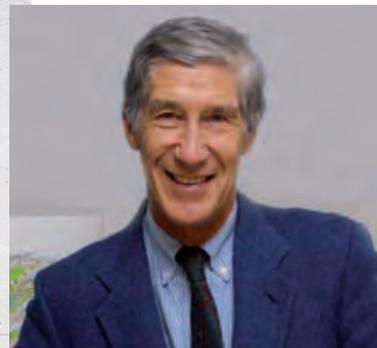
Suite à un conflit avec la direction, la presque totalité de l'équipe informatique d'un petit centre donne sa démission. Impossible d'exploiter et de corriger les programmes par manque de documentation, même avec l'aide de personnes compétentes externes d'où des pertes qui ont été évaluées à plus de 2 M.F. (soit le budget informatique annuel de l'entreprise).

Le club sécurité de l'ADIRA a été sollicité par le CLUSIF parisien (Club de la Sécurité Informatique Français) qui opère une décentralisation de ses activités. De ce rapprochement est né, en ce début 1995, le CLUSIR (Club de la Sécurité Informatique Régionale Rhône-Alpes) composé des 32 membres du club initial ADIRA. Parmi ses objectifs, une mission de sécurité et de qualité des systèmes d'information est menée auprès des PME-PMI. Celles-ci prennent conscience de la fragilité nouvelle engendrée par ces risques avec d'autant plus de force que la gestion de l'informatique stratégique s'effectue sur micros et transite sur des réseaux aux multiples interconnexions. Moralité : communiquer mais avec certains garde-fous.

En 1992, c'est par l'expression « **Information Superhighway** » qu'Al Gore résume l'importance de construire une grande infrastructure dans le domaine des communications et de l'information. Bill Clinton élu Président, Al Gore nommé Vice-Président, la réalisation du NII (*National Information Infrastructure*) lui est confiée officiellement. Le 15 janvier 1994, il livre au public américain le contenu de son action et sa justification : « *Je veux relier tous les hommes grâce aux nouvelles autoroutes de demain, (...) distribuer à tous les Américains l'information dont ils ont besoin.* »

Lors du spécial G 7 sur la société de l'information qui se tient à Bruxelles les 25 et 26 février 1995, les expressions, « *autoroutes de l'information* », « *Informations Superhighways* », « *société de l'information* », « *inforoutes* », ... sont venues au premier plan de l'actualité. Le 11 mai à Grenoble un dîner-débat s'ouvre sur ce thème. Guy Schmitt, président de l'ADIRA Isère, s'en fait l'écho « *Ces autoroutes de l'information vont concentrer le trafic d'informations constituant une hiérarchie de réseau partant du micro personnel, passant par les réseaux locaux, les serveurs nationaux et internationaux. Révolutionnaire, on ne paiera que le service. Internet relie de nombreux serveurs existants qu'il faut interconnecter. Pour cela, il a fallu des interfaces, c'est le Web. Confiée à l'origine au CERN de Genève, la gestion dépend maintenant, entre autres, de l'INRIA. Trois villes vont posséder des serveurs de référence : Boston, Sofia-Antipolis et Grenoble* ».

Un mois plus tard, le 11 juin, à la Bibliothèque Municipale de Lyon-Part-Dieu, une conférence ADIRA intitulée « *L'informatique en 2020* » est donnée par Joël de Rosnay. Après une rétrospective informatique des années 1970 à 1995, il emmène l'auditoire faire un fabuleux voyage vers l'avenir. Il décrit au-delà de l'imaginaire, la réalité virtuelle, les hyper-réseaux informatiques et l'interaction des technologies de l'information sur l'homme, sur son mode de pensée et de comportement dans le futur.



Joël de Rosnay - 1995

Autriche, Suède, Finlande :

l'Europe compte jusqu'à 15, en accueillant ces trois nouveaux pays.

Bleu, blanc, rouge :

la France élit Jacques Chirac à la présidence de la République.

Orange, jaune, vert :

l'Empire State Building s'illumine des couleurs de Windows 95, pour le lancement de ce nouveau système d'exploitation signé Microsoft.

*C'est le signal de l'informatique pour tous en **1995** !*

L'homme symbiotique

« La révolution mécanique nous a rendu étroitement solidaires des machines, automobiles, avions, ou usines automatisées. La révolution biologique a permis à l'homme de vivre en symbiose avec la nature. Elle se poursuit aujourd'hui avec les biotechnologies. Mais la plus spectaculaire des symbioses est celle qui résulte de l'explosion des moyens de communication. Les autoroutes électroniques ou Internet sont les éléments d'un cerveau planétaire qui commence à prendre conscience de sa propre existence et de son propre fonctionnement. Nos vies vont en être changées. Déjà les frontières s'estompent devant la circulation des informations, la souveraineté des nations est mise en cause, les grandes entreprises ne contrôlent plus leurs marchés, la monnaie électronique et le cryptage des informations créent les conditions d'éclosion d'un commerce électronique mondial où régnera la loi du plus fort.

Porte d'entrée vers les nouveaux cyberspaces, Internet est une sorte de coopérative, de mutuelle, fonctionnant comme une association sans but lucratif. Son développement est chaotique, anarchique, totalement décentralisé. Aucune administration centrale ne le dirige, personne ne le possède et plus personne ne peut arrêter son développement.

Pour illustrer cette révolution, j'emploie une métaphore : celle d'un organisme planétaire que nous contribuons à construire et dont nous sommes les cellules. Je l'appelle le cybionte. Il commence à vivre et à penser. Mais son existence implique que nous passions d'une vision égoïste et à court terme à une vision symbiotique et à long terme. Je pense que des bouleversements se préparent. Qu'une nouvelle forme de vie, d'un niveau d'organisation encore jamais atteint par l'évolution est en train d'apparaître. Une macro-vie à l'échelle de la planète, en symbiose avec l'espèce humaine. Cette vie hybride, à la fois biologique, mécanique et électronique est en train de naître sous nos yeux. De manière encore inconsciente, nous contribuons à l'invention de sa circulation, de son système nerveux. Nous les appelons économies, marchés, voies routières, réseaux de communication ou autoroutes électroniques, mais il s'agit des organes et systèmes vitaux d'un super-organisme en cours d'émergence. Il va bouleverser l'avenir de l'humanité et conditionner son développement au cours du prochain millénaire. Pour qu'une réelle symbiose soit possible avec l'organisme planétaire, les individus devront reporter une partie de leur individualisme sur la participation à un système plus grand qu'eux et dont ils tireront profit. Le système économique classique, en effet, est fondé sur la récompense individuelle. Tout est mis en œuvre pour stimuler l'individualisme et l'accomplissement de finalités personnelles. L'économie moderne est devenue une machine à fabriquer des égoïstes : les égo-citoyens.

Un renversement des procédures actuelles de nature descendante (politiques, technocratiques, plans, programmes) vers des approches ascendantes (mouvements associatifs, vie communautaire, démocratie participative) basées sur d'autres valeurs est de nature à fonder à nouveau le sens de la collectivité. De nouvelles valeurs sont nécessaires pour franchir la barrière des individualismes et déboucher sur une collectivité organisée respectant la liberté individuelle et l'initiative personnelle. Nous devons, pour assurer la grande transition entre poursuite des fins individuelles et coordination consciente d'actions collectives, passer du statut d'égo-citoyen à celui d'éco-citoyen. »

Extrait de la conférence de Joël de Rosnay - 11 juin 1995 Bibliothèque Municipale de Lyon

Vers la simplification de l'informatique |



Roland Gerber

Roland Gerber, président de l'ADIRA Grenoble de 1996 à 2008, a trouvé, dès l'origine de l'association, un formidable lieu d'échanges. Ce chercheur prône le progrès technique au service de l'homme mais dénonce les sophistications inutiles et coûteuses.

C'est par l'intermédiaire de Gérard Dumazet, président des anciens élèves de l'INSA et premier secrétaire général de l'ADIRA, que Roland Gerber tisse les premiers liens avec l'Association. *« Nous étions amis, issus l'un et l'autre de l'INSA promotions 61 et 62. En même temps que je préparais ma thèse d'état, de 1969 à 1971, je me suis intéressé aux activités de l'association en matière de formation mais surtout en tant que lieu d'échanges entre universitaires et industriels .»*

L'ADIRA est née pour faire un contrepoids à la position parisienne. Tous les achats en informatique devaient passer sous les fourches Caudines du délégué à l'informatique. Les décideurs lyonnais refusaient d'être soumis à ce diktat, percevant que l'informatique allait devenir le nerf de la guerre économique et bouleverser l'organisation des entreprises. Ils voulaient rester maîtres du choix des armes. *« Leur objectif à travers l'ADIRA était clair : faire se rencontrer utilisateurs et prestataires de service pour pouvoir acheter de l'informatique en Rhône-Alpes en toute autonomie, avec cette proximité qui facilite discussions et décisions. »*

Roland Gerber participe aux premiers pas de l'association puis, répondant à l'appel de l'INSA de Rennes, il quitte Lyon pour diriger le Département Génie Electrique et enseigner les télécommunications. Riche de cette expérience associative initiatrice, il décide de recréer, en Bretagne, un environnement relativement similaire, baptisé APEO (Association pour la Promotion Electronique de l'Ouest).

En 1979, il abandonne l'enseignement supérieur pour rejoindre le Centre National d'Études en Télécommunications (CNET) à Grenoble. L'informatique poursuit son développement. On assiste à la multiplication des innovations. Cependant, le Sicob trop rituel s'essouffle et fait se déplacer de Paris à Lyon le centre de gravité des expositions de matériels et de logiciels : INFORA voit le jour sous la poussée ADIRA : *« Mes liens avec l'Association se renouent en 1980, dès la création de ce nouveau salon. Dans le cadre du Parc des Expositions, les visiteurs découvraient les matériels exposés et au fil de journées professionnelles, très fréquentées, pouvaient s'informer sur les nouveautés. A l'époque, la direction des Télécommunications, en situation de monopole, exposait Transpac. Je participais à la convention annuelle ADIRA qui était l'âme du salon et que présidait Michel Camus, directeur du CNET. Je me souviens de l'une des nombreuses conférences qui traitait d'une norme révolutionnaire pour l'époque : l'ATM (Asynchronous Transfer Mode). On pensait amener cette innovation chez tous les utilisateurs, comme le fait aujourd'hui Internet. Mais c'est le protocole de communication IP qui a gagné la course. ATM n'a pas totalement disparue puisqu'elle a été reprise pour les mobiles 3Gplus. »* Quelques années plus tard, en 1987, avec l'explosion de salons similaires, et sans le soutien financier des grands groupes de presse professionnelle, le même sort qu'au Sicob était réservé à INFORA mais celui-ci néanmoins a largement contribué à asseoir la notoriété de l'ADIRA.

Les jeudis de l'ADIRA Isère

Roland Gerber concentrait sa collaboration avec l'ADIRA, sur des interventions ponctuelles, très techniques. En 1993, sous la présidence de la section de Grenoble assurée par Guy Schmitt, son implication s'intensifie. Il entre au conseil de gestion local : *« Nous lançons les jeudis de l'ADIRA, des séminaires techniques dont l'objectif est de diffuser des informations aux adhérents. Trois ans plus tard, je suis nommé à la présidence Iséroise que je transmets en 2008 à Yvonne Gellon. »*

L'ADIRA, depuis l'origine, a poursuivi des objectifs de formation avec une intensité variable. Au fil du temps, de nouvelles exigences sont apparues, répondant à une réduction du temps disponible pour se former et à une demande, de plus grande souplesse, dans les inscriptions *« L'idée était donc de permettre aux entreprises adhérentes de donner accès à tous les salariés concernés suivant des modalités très souples. Des délais d'inscription raccourcis à 2 ou 3 jours et des conférenciers prestataires de service et membres de l'ADIRA, forcément issus de la région, répondaient à cette flexibilité. Un timing rigoureux concentré, un jeudi par mois, 9h30 - 12h, correspondait aux exigences des entreprises. »* Etre opérationnel étant la priorité, le conseil de gestion de l'ADIRA Grenoble décide du choix des thématiques établi en fonction de l'actualité et des besoins exprimés. Une évolution permanente des technologies l'engage à lire régulièrement la presse professionnelle et lui assure une veille technologique propice aux choix des interventions. L'informatique est devenue très sophistiquée et, souvent, les problématiques ne peuvent être cernées par un seul prestataire de services. De surcroît, le référencement réservé aux grandes entités fait obstacle aux plus petites qui disposent pourtant de compétences spécifiques. Pour une réponse collective aux cahiers des charges, des partenariats se nouent et surmontent, ainsi, le barrage qui se dresse devant les plus petites. *« L'esprit convivial qui règne au sein de l'ADIRA facilite cette alternance entre le partenariat efficace et la saine concurrence. Certaines entreprises ont essayé de reproduire le principe de ces jeudis mais les utilisateurs de l'Informatique boudent ces tentatives, se sentant ensuite bridés dans leur liberté de choix. »* L'ADIRA a toujours su maintenir une position neutre répondant aux attentes de ses adhérents.

Quarante ans d'existence mais une problématique identique à celle de 1969, constate Roland Gerber : *« L'informatique connaît le même développement que l'industrie automobile. Les foyers disposent déjà ou vont disposer de plusieurs ordinateurs. La technique progresse. On traite un volume de plus en plus grand de données, des images, des vidéos, des informations qui proviennent de capteurs positionnés un peu partout. Cette masse d'informations va encore s'amplifier pour les 50 ans à venir, aidée par l'explosion des nanotechnologies et des logiciels 100 fois plus rapides. Comment alors, permettre aux entreprises et aux hommes de suivre le même rythme que la technologie ? Il faut être capable de tenir compte des données de l'économie et des compétences des individus. »*

Face à la monstruosité de l'informatique, Roland Gerber prône la simplification. Comme a su le faire Renault, avec sa Logan. D'autant que nombre de développements techniques ne sont jamais pleinement utilisés. De la création à la commercialisation, la complexité a un coût qu'il faut réduire. En réponse à la crise : supprimer tout ce qui est gadget pour aller à l'essentiel. Que la sophistication diminue, alors, moins de composants seront à recycler, moins d'énergie sera consommée.

« Plus simple, plus propre, moins cher mais efficace » pourrait être la devise, à répercuter parmi les adhérents de l'ADIRA, pour les 40 ans à venir !



*Le mythe de la caverne au III^{ème} millénaire !
Illustration ADIRA News - juin 2000*

Ainsi va le Monde... | 1996 - 2009



Idéogramme chinois du nom ADIRA dont la symbolique signifie deux fois deux bouches reliées par un pont !

Les start-up, ces jeunes entreprises à forte valeur ajoutée arrivent au pas de course tandis que le trio absorption-fusion-disparition terrasse, sans ménagement, d'autres plus anciennes. Le spectre du bug de l'An 2000 et l'arrivée de l'Euro créent l'effervescence. L'ADIRA rassure, en organisant des manifestations de courte durée avec des experts de haut niveau. Une pénurie d'informaticiens frappe. On manque de spécialistes du Cobol et de forts potentiels. Qu'à cela ne tienne, des formations d'urgence se déclenchent, soutenues par les ministères de l'Industrie et de l'Education. L'ADIRA « on line » ouvre une fenêtre sur le monde et informe en direct. Vous avez dit cybercommerce, mais comment s'y prend-on ?

Les NTIC : il faut y croire comme à une religion nouvelle, s'amuse-t-elle mais son credo c'est plutôt valoriser le capital humain. Elle se fait l'avocat des logiciels libres qui résistent le mieux aux bugs ! La bulle Internet explose, l'informatique manque d'air. Il faut que l'entreprise devienne souple et agile. Les centres d'appel font leur club et les informaticiens sont de plus en plus diplômés. L'externalisation frappe de plus en plus fort à la porte des DSI. Quant à la déferlante des radiofréquences, elle se nomme wifi et les hackers l'adorent. Tous ont peur de la cyber-surveillance : l'ADIRA les rassure encore. Mais elle en appelle aux penseurs Axel Kahn et Michel Serres pour regarder le progrès droit dans les yeux. Tandis que la profession est en route sur le chemin de l'industrialisation, l'ADIRA repense ses statuts et son président est désormais élu ! Elle s'intéresse de très près à la gestion des connaissances et à la communauté des pratiques. La solidarité a toujours été une priorité, elle y adjoint le développement durable. Des relais sont alors recherchés pour lutter contre la fracture sociale. Tandis que le chaudron de l'innovation s'active à Grenoble avec les micro et les nano technologies, des ingénieurs frais émoulus bénéficient d'un coup de pouce et des PME d'un coup de main. L'ADIRA aura bientôt son observatoire informatique régional.

Evolution des parutions

INFORMATIQUE Rhône - Alpes

N° 42
OCTOBRE
1979

SEMAINE
INFORMATIQUE ET SOCIÉTÉ



26-29 Septembre 1979

INFORMATIQUE

Rhône-Alpes

ÉDITÉE PAR L'ADIRA
pour le Développement de l'Informatique
en Rhône-Alpes
11, rue du Loup 69009 LYON
TÉL. (78) 83.16.96

BOIRE
NATIONALE
LYON



ADIRA NEWS

A propos des projets Adira 1993

Concernant l'ADIRA, nous sommes heureux de vous présenter un nouveau dossier consacré à nos projets pour l'année 1993. Ce dossier est disponible gratuitement auprès de nos adhérents. Pour en savoir plus, contactez-nous au 07 72 33 06 90.

Le Guide ADIRA 93 des Projets Rhône-Alpes est disponible auprès de nos adhérents au 07 72 33 06 90.

Le calendrier de l'ADIRA 93 est disponible auprès de nos adhérents au 07 72 33 06 90.

ANIMATION ET CONFÉRENCES DEBATS A.D.I.R.A.

ADIRA
38, cours Eugénie
69003 LYON
Tél. 72 33 06 90



LYON, 1

adira.

association pour le développement de l'informatique dans la région Rhône-Alpes

Bulletin de Liaison
N° 5 - DÉCEMBRE 1979

éditorial

Les inform

Il ne viendrait à l'idée de personne d'appliquer le découpage de la Vierge de l'Arca qu'à celle de la Vierge. C'est pourtant la gêne de confusion qui se présente qu'on met sous le même vocable d'informatique, SNCF ou celui d'un grossiste quincaillier. Dans les mêmes conditions, les mêmes ordinateurs ? Les mêmes logiciels d'automatisation ?

On est sans doute conscient que les matériels au grand « dépeçage » de l'informatique, mais sur le plan des petites entreprises ont les mêmes problèmes que les gros. C'est l'idée que la P.M.E., pour bien traiter ses données, et aux dizaines d'ingénieurs qui gravitent autour de leur deux fois plus cher est qu'elle soit plus puissante, seule l'informatique, domaine de prédilection des gros, justifierait par des moyens financiers réduits.

Cette vue de l'informatique est indirectement en faveur des récents mini-ordinateurs, - spécialement ceux qui sont publiés. On insiste sur le fait que ces machines sont portables, ce qui n'est pas une nouveauté, mais que ces possibilités ne sont disponibles que sur un support matériel accessible à la grande informatique de la moyenne entreprise.

Nous sommes ici au cœur de la question : l'entreprise de la grande informatique ? Son système de traitement doit-il être différent ?

Au cours des réunions, clubs et groupes de travail, on a vu que le contrôle se vérifie. Les systèmes de traitement de données, classés « classiques », tracés par les gros, sont en quelque sorte « classiques ».

Le fait que dans une moyenne entreprise la séparation entre le matériel et le logiciel favorise les applications de la P.M.E. sont par ailleurs équipées du nombre de programmes par le journalier et ne peuvent consacrer qu'une faible part de leur budget à l'informatique. Le traitement automatique est susceptible de résoudre un ou plusieurs problèmes d'étranglement en soi applicable à toute l'entreprise.

ADIRA
Secrétariat Général
20, rue de la Bourbe, 69289
Tél. 37.54.65

INFORA

LE SALON DE TOUTES LES INFORMATIONS

bulletin de liaison

Association pour la Promotion
du Développement de l'Informatique
et de l'Automatique
dans la Région Rhône-Alpes

Editorial

L'ADIRA est heureuse de vous offrir ce bulletin d'information qu'elle considère comme un nombre important d'adhérents s'intéressent déjà à l'actualité de l'informatique, ne soit qu'un département, un nombre de cours, parmi les entreprises de la région, à trouver dans les actualités.

Nous ne sommes plus habitués de protections économiques sans participer à un développement mondial.

Or cette participation est possible grâce à ces supports qui rendent commun des expériences.

C'est avec enthousiasme que vous pouvez voir dans ce bulletin de consacrer une page à un domaine, une échelle - la région Rhône-Alpes - la France.

Puisse-t-ils être révélateurs de l'ensemble des données.



SECTION

atique Durat
d'un nouveau Groupe ADIRA

BERNILION, Directeur Général Ad
IRA, un sous-groupe d'étude du Club S
alté, véritable enjeu de société et voi

eront autour des 4 domaine

Reduc
l'usur
en 1
de

duction de
sommation
rgie de l'IT

ant l'efficacit

ADIRA
GUIDE 2006

22^{ème} Edition
des prestataires
informatiques
et télécoms
en Rhône-Alpes

Association pour le Développement de l'Informatique en Région Rhône-Alpes

Communiqués

Solution TelePresence à Lyon

Une première pour la région Rhône-Alpes, les entreprises de la région ont pu bénéficier de la solution de téléprésence de Cisco. Cette solution permet de réaliser des conférences vidéo en temps réel, ce qui permet de réduire les coûts de déplacement et d'améliorer la productivité des équipes.

Une première également pour la région Rhône-Alpes, les entreprises de la région ont pu bénéficier de la solution de téléprésence de Cisco. Cette solution permet de réaliser des conférences vidéo en temps réel, ce qui permet de réduire les coûts de déplacement et d'améliorer la productivité des équipes.

LUE BROUDIC
T. 04 32 56 17 37 - <http://newroom-cisco.com>

ATRIQUES

aison

mission
ormatique

Optimisation du SI

Une organisation de 3 000 salariés, spécialisée dans la fourniture de services de gestion de données, a décidé de mettre à jour son SI. Le projet a été confié à une équipe de consultants de la société de conseil, spécialisée dans les solutions de gestion de données.

Grégoire de PRÉNEUF, Grand
T. 04 72 67 03 55 - www.dazul.fr

20^{ème} Edition
2004

des prestataires
informatiques
et télécoms
en Rhône-Alpes

DANS LE CADRE DU FORUM IBM PC

ADIRA organise une

RENCONTRE AVEC CINQ "GRANDS"
DE LA MICRO INFORMATIQUE PROFESSIONNELLE

animée par
Bernard
RAPP
journaliste
à
Antenne 2

avec la participation
des sociétés
APPLE
BULL
IBM
OLIVETTI
et VICTOR

**LA COURSE
A LA
BAISSE**

le mercredi
18 novembre 86
de 15 h à 17 h

PARC DES EXPOSITIONS
LYON-CHASSEI

reux de vous présenter aujourd'hui le "numéro 0" du...
le compte adresser désormais régulièrement à ses adhérents...
dans la première liste de ces adhérents, jointe "in fine"
d'entreprises et d'organismes de toute nature et de to
à l'activité de l'A.D.I.R.A. Mais bien sûr, no
art, et que les adhésions et les participations s
urs de l'année 1970 - spécialement, si le p
es de taille moyennés et petite qui ont, je pen
activités de l'A.D.I.R.A.

plus en un temps où, garanties dans leur
conomiques, les entreprises peuvent vivre
u grand courant de développement qui p

ation, condition "sine qua non" de l'existe
résultent de la bonne volonté de tous,
ériences des uns et des autres en vue du c

ousisme que l'ensemble des animateurs
ce bulletin qu'ils sont nombreux, et de g
part non négligeable de leur activité à la r
ne - l'informatique - dont l'importance
a région - qui doit permettre l'efficacit

recompensés de leur dévouement par
les adhérents.

Spécial
**FACILITIES
MANAGEMENT**

Association pour le
Développement de
l'Informatique
en région
Rhône-Alpes

**Guide
2007**

ION
BUREAUTIC

38, cours Eugénie Lyon 3^e |

1996 - 2004 | Jean-Luc Grobert | 9^e Président



Jean-Luc Grobert
Directeur Système
d'Information de LIPHA

« **Le rayonnement de l'ADIRA** dépasse nos frontières. Des partenariats sont actifs avec l'Espagne, la Belgique, la Suisse et maintenant le Québec. Des voyages d'études sont organisés chaque année (Belgique, Canada, Irlande et ... USA en projet). L'ADIRA a sa dynamique bien à elle et « une nouvelle donne » brillante et renforcée est déjà en place : un nouveau président, Jean-Luc Grobert, et un vice-président, Guy Schmitt, que les grenoblois connaissent bien » quelques-uns des derniers mots prononcés par Marc Meyer qui passe la main, en février 1996, pour répondre à une opportunité professionnelle parisienne. Mary-José Silvain, toujours fidèle à l'ADIRA, qu'elle accompagne depuis les balbutiements de l'enfance jusqu'aux turbulences de l'adolescence, consacre l'éditorial d'avril d'ADIRA News au neuvième président « *Expressif, créatif, voire idéaliste, Jean-Luc Grobert agit et réagit en essayant de ménager si possible un équilibre entre le feu des idées et le détachement d'une gestion raisonnable ! Perfectionniste, il se partage entre le besoin d'apprendre, de communiquer et de faire communiquer les autres. Son intérêt pour l'ADIRA n'est pas nouveau. Depuis plus de 5 ans, il étudie avec intérêt l'évolution des métiers informatiques au sein d'une commission spécialisée dont il devient très vite président, tant son engagement est fort dans cet observatoire associatif.* »

Des relais s'opèrent entre Grenoble et Lyon. Guy Schmitt devient vice-président de l'association et cède la responsabilité de l'ADIRA Isère à Roland Gerber qui apportait depuis 1990 sa contribution efficace au Comité de gestion grenoblois.

Un président N°9, fraîchement coopté, accompagne la 12^e édition du guide ADIRA. Une édition qui recense 1 448 contacts contre 1 531 en 1995. 115 nouveaux prestataires ont été enregistrés mais qui ne compensent pas les pertes dues au trio : absorption, disparition, fusion. Toutefois, un courant de jeunes entreprises à forte valeur ajoutée se confirme et parvient à se signaler à hauteur de presque 1%.

Le nouveau président prend sa mission à bras le corps et précise sa vision. Il donne comme principal challenge à l'ADIRA d'organiser des manifestations courtes et ciblées dans une ambiance conviviale avec interventions d'experts de haut niveau et présentations de témoignages concrets de solution.

Apporter à toutes les entreprises de la région quelles que soient leur taille et leur activité une information synthétique, pertinente et structurée grâce à la création de clubs PME, métiers, partenaires est une autre priorité. Enfin il souhaite que l'association « *Communique et organise des événements qui aideront à démontrer la vigueur et le potentiel rhônalpin aussi bien en compétences, en solutions proposées qu'en investissements à moyen et long termes. Peut-être avec le soutien des instances régionales ?* »

La communication se pare de formes multiples et son dernier avatar est « Le Comdex Fall' 96, comme si vous y étiez ». Chaque automne, le plus grand salon de la micro-informatique se déroule à Las Vegas et présente les dernières innovations. Flâner parmi les 2 500 exposants est riche d'enseignement mais encore faut-il traverser l'océan et les Etats-Unis d'Est en Ouest ! A moins d'avoir développé quelques facultés de téléportation, Las Vegas-Lyon en une soirée tient de la gageure. Eh bien non, l'ADIRA a relevé le défi avec Computer Channel, la chaîne de télévision des professionnels de l'informatique et des télécoms. Pendant une semaine, la durée du salon Comdex, reporters spécialisés cherchent, analysent les nouveautés technologiques. Ils en proposent alors une synthèse de deux heures, diffusée en différé à laquelle s'adjoint la possibilité de questionnement d'experts, en direct. Une première novatrice qui permet aux membres de l'ADIRA de garder un pied à Lyon et un regard grand ouvert sur le Monde.

Les hommes et les femmes de l'informatique

« Les aptitudes personnelles : l'informaticien doit résoudre les problèmes des autres qui peuvent se trouver dans des domaines fort éloignés de sa formation initiale. Au cours de sa carrière, il sera amené à intervenir dans des secteurs très variés. Ouverture sur d'autres cultures, capacité d'abstraction, curiosité technologique, communication sont les principales aptitudes recommandées. Un emploi est synonyme de compétences adaptées à un poste. Elles sont un mélange d'aptitudes personnelles, d'expériences et de formations. Les emplois dans l'informatique sont extrêmement divers et en contrepartie très fluctuants en fonction des marchés et de l'apparition des nouvelles technologies »

Réflexions conduites par Claude Baratay, Georges Beaume,
Roland Gerber et Jacques Voiron.

*Dix millions d'ordinateurs sont désormais connectés sur la Toile en **1996**.
Trois dimensions pour « Toy Story » le premier long métrage en images de
synthèse qui vient de naître de l'union Disney et Pixar.
Pas d'étoile mais dix chiffres pour téléphoner, France Télécom instaure cette
nouvelle numérotation pour répondre à l'augmentation croissante des usagers.*

« **Un changement en prépare un autre** » enseigne Machiavel... Le premier qui préoccupe toutes les entreprises c'est le passage à l'an 2000 et sa cohorte de mauvais augures. Trois ans avant le terme redouté, l'ADIRA refuse d'écrire « *La chronique du bug annoncé* ». Elle se met en quête de solutions préventives pour éviter le pire aux systèmes d'informations. Tout le monde est concerné, les finances, les investissements, les fournisseurs de matériels et logiciels, les SSCI... Aussi, le Clusir Rhône-Alpes fondé sur les bases du club sécurité ADIRA lance le projet *An 2000*, en vue d'explorer d'autres pistes de réflexion au profit des entreprises régionales. Il s'agit de fédérer les expériences en profitant de la synergie des groupes d'études existants : Télécom, Stratégie, Métiers. « *La première phase du projet consistera à définir une démarche ADIRA à partir d'un recensement des risques et des offres spécifiques, ensuite, un calendrier d'actions au profit des PME-PMI sera défini via les relais que représentent les Chambres de commerce ou les syndicats professionnels ou patronaux* » précise Bernard Caubère, responsable Sécurité Informatique, centre de traitement des Caisses d'Epargne et président du Clusir Rhône-Alpes.

Quelques mois après sa création, le groupe *An 2000* transmet ses réflexions et fait la Une d'ADIRA News d'octobre sous le titre « *13 questions vitales pour le passage du millénaire* ». Parmi elles : « *Est-il envisageable pour votre entreprise de ne plus pouvoir échanger avec ses partenaires privilégiés (clients, fournisseurs) durant plusieurs semaines ? Disposez-vous d'une marge de souplesse en termes de ressources humaines : CDD, intérim,... ? Les anciennes sauvegardes et vieux archivages seront-ils exploitables avec les systèmes modifiés ?* »

L'autre changement qui se prépare, c'est le passage à l'Euro en janvier 2002. Conseiller au directoire de la Compagnie Bancaire, Pierre Simon a pris, en novembre 1996, les rênes de l'Association Française des Etablissements de Crédit et des Entreprises d'Investissement. Il préside le comité de pilotage sur le passage à la monnaie unique et le groupe de travail Europlace sur les conséquences du changement. Au cours d'un séminaire ADIRA/Atos, il décrit les avancées de la préparation à l'Euro : « *(...) Le basculement du marché monétaire sera rapide puisqu'il est déjà acquis que, dès le 1^{er} janvier 1999, l'euro sera l'unité exclusive pour les opérations de politique monétaire, l'ouverture et la tenue des comptes des banques sur les livres de la Banque de France, le marché interbancaire, les systèmes de gros montants. Les actions seront cotées à la même date. Dès lors, seul le cours de l'euro fera juridiquement foi pour la transmission des ordres. La profession bancaire se prépare, également le 1^{er} janvier 1999, à fournir l'ensemble des moyens de paiement en euro aux entreprises qui le souhaitent. (...) Le passage à l'euro est d'une importance capitale pour notre profession. Nous devons réussir ce grand projet, collectivement et individuellement, ce qui implique des coûts importants que nous devons minimiser au prix d'une forte coordination* ».

Dans le prolongement de ce séminaire, se crée un nouveau groupe d'étude ADIRA sur l'Euro présidé par Jean Buisson, responsable nouvelle informatique Casino. Son rôle est d'aider les entreprises à définir des choix stratégiques préalables dans la mesure où ce passage à la monnaie unique entraîne des incidences financières, commerciales, techniques, organisationnelles et logistiques.

Les contraintes juridiques de l'an 2000

Trois solutions avancées

Analogie avec le régime de responsabilité de l'article 1792 du Code Civil : dans cette hypothèse, il y a partage de la prise en charge de responsabilité et du coût entre le fournisseur et son assureur.

Une maintenance évolutive spécifique : Maître Véret a proposé de mettre à la charge du fournisseur une obligation de livrer à l'utilisateur avant le 1^{er} janvier 2000 une nouvelle version du logiciel permettant le passage contre rémunération. Cette proposition est un compromis respectant les notions de « juste » et « d'utile » en matière de contrat.

L'application du Code de la Propriété Intellectuelle : le CPI reconnaît à l'utilisateur deux possibilités à des modifications sur le logiciel sur lequel il détient un droit d'utilisation.

- L'article 122-6-I IV relatif à la décompilation.
- L'article 122-6-I I : droit de modification par l'utilisateur du logiciel pour le rendre conforme à sa destination.

Séminaire ADIRA « L'An 2000 » - 1997

Annuelle jusqu'en 1991, l'enquête Salaires et Métiers est désormais biennale.

Analyser les rémunérations devient de plus en plus complexe compte tenu de la double mutation, métiers et technologies. Pour 1997, des tendances se dégagent. L'embauche des jeunes diplômés reprend, en particulier dans les SSII et la recherche de forts potentiels s'applique à la gestion des projets quel que soit le secteur d'activité. Par contre une nouvelle pénurie d'informaticiens se fait jour avec l'émergence de nouveaux métiers tels que : Help desk, « SVP », Service assistance clients, ingénieur d'affaires internes, développeurs Intranet. Le développement accru des logiciels entraîne une diminution du nombre global d'informaticiens, tout en générant la nouvelle fonction d'intégrateur d'application. Le processus de passerelle SSII /Entreprises se confirme dans les deux sens. Pour faire face à la fois au défi des mutations technologiques et au phénomène de mondialisation, les entreprises sont toutes amenées à dégager des ressources ponctuelles d'où sans doute une nouvelle pression des salaires. De plus en plus, le profil de l'informaticien idéal est un homme ou une femme de dialogue possédant la double compétence métier-client. Ce technicien compétent possède des qualités susceptibles de le conduire à évoluer vers l'opérationnel.

MIS, SIAD, EIS, ou encore DataWarehouse ou mieux DataMining... Que d'acronymes muets, d'anglicismes mystérieux pour aborder l'informatique décisionnelle. A en croire Hervé Chapron, responsable de la SSII Actiware, « c'est un outil pour relever le défi de la croissance, de la pérennité et de la rentabilité. Etre en mesure d'anticiper les changements, les nouveaux besoins de sa clientèle ou les initiatives de la concurrence, l'entreprise peut l'obtenir en sachant exploiter les informations précises et fiables en provenance de ses systèmes d'information opérationnels ou d'organismes extérieurs. Ainsi mieux cibler son offre de produits et de services apporte plus de rentabilité ». PA Consulting confirme : « conquérir un nouveau client coûte en moyenne 7 fois plus cher que de fidéliser un client existant ». Encore mal connu chez les utilisateurs, ce nouveau concept se nourrit d'exemples dans le Bulletin d'octobre.

Petite faiblesse pour le champion du monde d'échecs, Kasparov qui est battu par Deeper Blue, un ordinateur élaboré par des ingénieurs IBM capable d'analyser 200 millions de coups par seconde.

Grand jour pour la Chine, qui récupère Hong Kong. Administré pendant 99 ans par les Britanniques, le territoire restitué prend le statut de région administrative spéciale. Il garde son système d'économie capitaliste et son port franc !

XXL.. non XML,

*acronyme du métalangage, pur produit d'Internet, qui devient en **1997** une façon à la fois efficace et abordable de structurer de l'information.*

« Il faut aussi amortir les hommes ! » exclamation provocatrice ou réalité...

Hier les produits se renouvelaient tous les 10 ans, aujourd'hui la période est plutôt de 4, 5 ans. Comment alors faire que les hommes se trouvent en phase avec cette course effrénée ? La formation permanente, sous forme de séminaires succincts, est inefficace. « *Au même titre que l'amortissement du matériel est à prévoir, les coûts de production des biens nouveaux doivent désormais intégrer la remise à niveau des connaissances de ceux qui les conçoivent* » confie, Jean-Marie Desaintquentin directeur associé de Synthèse Informatique.

Les deux passages... à l'An 2000 et à l'Euro donnent aussi du fil à retordre pour la gestion des compétences. La pénurie de spécialistes annoncée par Syntec Informatique s'avère considérable. On avance, hardiment peut-être, 10 000 postes manquants en France. Quel que soit le chiffre exact, les filières de formation sont dépassées. Les correcteurs pour grands systèmes Cobol font défaut au même titre que des compétences nouvelles clients/serveurs ou paramétrage SAP. Doubler les effectifs des écoles spécialisées ou des universités est inopérant. « *D'autres pistes sont explorées : remettre en poste des informaticiens chômeurs moyennant une remise à niveau en Cobol ainsi que des jeunes Bac+3 ou plus avec également une formation rapide. Enfin pour les PME-PMI de bons « bidouilleurs » de micros, bac+2 auxquels seront inculquées, en alternance, la rigueur et la connaissance des réseaux.* » explique Emile Zeizig, directeur de la SEPR.

A l'initiative des ministères de l'Industrie et de l'Education Nationale, un plan d'urgence vient de se mettre en place. Syntec Informatique Rhône-Alpes et l'ADIRA s'associent avec l'Université Claude Bernard pour agir vite. Deux groupes de 25 à 30 stagiaires se constituent. Sont concernés des techniciens (Bac+2) sur le thème « *développeur en informatique de gestion* » et des ingénieurs (Bac+5) sur l'autre thème « *réseaux et systèmes distribués* ». Ce dispositif offre aux entreprises la possibilité de recruter des candidats, dans le cadre d'un contrat d'alternance. La formation comporte 400 heures réparties d'octobre 1998 à fin janvier 1999. Un prolongement, hors temps de travail, permettant de valider un diplôme, est proposé aux stagiaires, dès la fin des cours.

Tandis que la formation s'impose de fait, la veille technologique se poursuit. Les Jeudis de l'ADIRA Isère se déroulent une fois par mois, de 9h00 à 12h00 au CNET de Meylan. La nouvelle norme IPv6 d'Internet et les possibilités ouvertes en matière d'adressage, le nomadisme informatique, les réseaux locaux haut débit, Unix ou Windows NT sont les quatre thèmes explorés, en 1998, pour mieux comprendre aujourd'hui et préparer la stratégie demain.

L'ADIRA « on line » ce n'est plus du virtuel ! www.adira.org ouvre une fenêtre sur le Monde. A la fois vitrine dynamique et vecteur de communication, le site souhaite héberger des forums thématiques et un moteur de recherche sélectionnant l'offre des produits et services informatiques des adhérents. « *Mais où se cache le cybercommerce ?* » interroge Jean-Luc Grobert qui constate que les entreprises et les organismes qui devraient tous se précipiter sur ce créneau semblent ne pas trop savoir comment s'y engager. Afin de capitaliser sur les expériences vécues et de réunir différents acteurs potentiels, il propose de créer un groupe de travail sur le thème du commerce et des échanges électroniques.

Oui, à la réforme de l'enseignement supérieur européen en 1998. Le processus est en route pour faciliter aux étudiants les échanges universitaires et harmoniser les diplômes.

Non au clonage humain :

les dix-neuf membres du Conseil de l'Europe sont unanimes et signent un protocole additionnel aux droits de l'homme et de la biomédecine.

Oui à l'ouverture du code source de Netscape qui souhaite fonctionner comme les logiciels libres en fondant Mozilla pour répondre aux assauts d'Internet Explorer.

- 1999 -

L'ADIRA a 30 ans et elle sourit : même pas peur de l'An 2000 qui approche, du temps qui file, du passé, du présent, de l'avenir... Elle décide de frapper les trois coups et de lever le voile en faisant appel à l'Accessoire, une troupe de théâtre. Naît alors une pièce en deux actes « *L'informatique à travers le temps* » et « *La petite histoire de l'ADIRA* » qui raconte la saga de l'une et de l'autre, en suivant leurs traces si intimement liées ! Dans le cadre du palais des Congrès, comédiens professionnels et adhérents trouvent le ton juste pour cet anniversaire d'octobre.

Les adhérents sont 7% de plus. Nouveaux et anciens recherchent bien sûr les échanges, tirent les leçons des crises traversées, des impasses, des chausse-trappes et participent aux enquêtes régulières, aux clubs, aux soirées thématiques. Jean-Luc Grobert écrit « *Le nez dans le guidon, les entreprises gèrent l'urgence. Pléthore de profils inadaptés et pénurie de profils souhaités peuvent facilement se renouveler. Associée l'an passé avec le Syntec Informatique à l'opération « Formation informatique de jeunes ingénieurs et techniciens », l'ADIRA est restée dubitative sur le peu d'intérêt de bon nombre de sociétés face aux filières d'alternance et d'apprentissage.* »

Pour 1999, la 24^{ème} enquête Rémunérations est réalisée en deux parties. Cette année, elle traite uniquement des rémunérations. Celles-ci semblent subir une forte pression, due en partie au rajeunissement des informaticiens, mais également à la réduction du temps de travail. Les jeunes diplômés de niveau supérieur continuent à être engagés surtout dans les SSII et dans l'industrie. Tandis que le processus de passerelle SSII-Entreprises se confirme, les premières recrutent. Le besoin d'équilibrer les effectifs entre jeunes informaticiens et plus expérimentés est notable quels que soient les secteurs.

« *L'entreprise citoyenne malgré elle* » constate Guy Schmitt dans l'éditorial de juillet d'ADIRA News « *Qui a formé le nouvel internaute ? L'école ? Non ! Qui a formé maintes personnes au tableur, traitement de texte, base de données, messagerie, et offert l'accès à Internet ? A forte majorité, l'entreprise, avant même le système dit éducatif : c'est elle qui a mis à la disposition de ses employés, des moyens de plus en plus standards et banalisés.* »



Régis Van Liefland, le trésorier
en Cow boy pour
l'anniversaire des 30 ans



Serge Pognat chante le blues



Catherine Chabert chante "Milord"

Elle, encore l'entreprise bien sûr, grande, moyenne comme petite, se convertit à l'ERP ou logiciel intégré de gestion. Le groupe ADIRA qui travaille sur ce thème décrit la démarche comme un véritable projet stratégique de l'entreprise. Le principe fondateur est de construire des applications informatiques (paie, comptabilité, gestion de stocks...) de manière modulaire (modules indépendants entre eux) tout en partageant une base de données unique et commune. Sa mise en place s'effectue souvent par étapes, affecte de manière profonde l'ensemble des activités et modifie le comportement des différents services où les utilisateurs eux-mêmes prennent une part importante. L'implication de la direction générale doit permettre de mobiliser les acteurs et en contrôler les actions grâce à un comité de pilotage à réel pouvoir de décision. Devant la complexité technique et fonctionnelle d'un ERP, il s'avère indispensable de créer un administrateur du logiciel.

Mélissa, charmant prénom, pour ce ver maléfique ou virus, dont la vertu est de générer, en 1999, un trafic intense de messages électroniques saturant en partie les serveurs. Jessica, Sarah ou Clara viennent de faire basculer le nombre d'habitants sur terre à 6 milliards, une estimation des démographes de l'ONU. Lothar, prénom masculin, pour la tempête qui ravage la France, causant la mort de 88 personnes et la destruction de 500 000 hectares de forêts.

L'homme remet les pendules à l'heure, le bug de l'an 2000 n'a pas lieu ! Programmes et bases de données cessent de frémir, les fameux deux chiffres en moins ne leur seront pas fatals. Les plus anciens ont été remplacés tandis que les plus récents ont pu être réparés par conversion. Pourquoi constructeurs et programmeurs n'ont-ils pas anticipé une telle situation ? Pour des raisons de budget, la mémoire coûtant extrêmement cher à l'époque de leur conception, l'économiser au maximum était prioritaire. Certes, au final, aucun problème critique ne s'est produit au 1^{er} janvier du nouveau millénaire mais selon les analystes du Gartner Group, entre 300 et 600 milliards de dollars ont été dépensés dans le monde pour traiter le problème.

Le Tao nous l'enseigne, tout est question d'équilibre... *L'@nnée des transformations*, un graphisme plein de signification pour le titre de l'article en Une de l'ADIRA News de février. Il annonce, après quelques lignes philosophiques, « *admettre le caractère inévitable du changement et se tenir toujours prêt à effectuer dans sa propre existence, les ajustements nécessaires pour maintenir l'harmonie* », la création d'une commission prospective. Composée de dix à douze personnes, adhérents actuels et futurs, elle émettra des recommandations et définira une stratégie d'actions pour l'ADIRA du futur.

Un mois plus tard, cette nouvelle commission transmet le fruit des premiers échanges. Les tendances futures des systèmes d'information s'inscrivent dans la mise en place d'une informatique de « proximité » sans recours à des développements, l'amélioration significative de l'interface « homme-machine », l'augmentation importante des échanges par télécommunications et enfin la gestion d'informations non-structurées et de « connaissances » à l'aide de moteurs de recherche. Quant aux DSI, ils tendent à perdre leur pouvoir. La seule culture informatique ne leur est plus suffisante. Ils doivent se recentrer sur la stratégie, les métiers et les directions de projet pour s'assurer un avenir plus harmonieux.

« Au présent, direction générale et direction des systèmes d'information se préoccupent du seul sujet qui intéresse tous les secteurs de l'entreprise : la recherche de valeur ajoutée et sa pérennisation. Préserver et valoriser les clients, les connaissances et les produits en sont les trois composantes actives. Celles-ci pouvant être améliorées par des outils de CRM (gestion de la relation client), de KM (gestion des connaissances) et de SCM (gestion des flux logistiques) » Jean-Luc Grobert fait ce constat tout en sollicitant les adhérents soit à imaginer d'autres groupes, soit à participer à ceux qui existent.

Pionnière du genre, la commission Salaires et Métiers a trente ans. *« Je remercie Michel-Louis Prost d'avoir accepté la nouvelle présidence. Il m'a d'ailleurs très souvent remplacé à l'assemblée générale de l'ADIRA, pour présenter notre rapport d'activité. Mieux que moi, et avec votre collaboration, il poursuivra le travail commencé ensemble (...) »*. C'est en ces mots, avec modestie, que Michel Carrard, directeur d'ICARE, qui en assurait la présidence depuis 3 ans, passe le relais.

En juin, l'exposition universelle de Hanovre ouvre ses portes sur le thème *« Homme, Nature et Technologie »* la déléguée générale de l'ADIRA en profite pour rappeler l'objet social de l'association, qui *« depuis trois décennies prêche la technologie de l'information non pour la technologie mais pour valoriser le capital humain, seule vraie richesse et source de progrès. »*

Marc Dufau, chargé de mission ANACT (Association Nationale pour l'Amélioration des Conditions de Travail) dans les colonnes d'ADIRA News traite des incidences des Technologies de l'Information et de la Communication. Il formule l'hypothèse que les conditions de l'efficacité de ces investissements s'inscrivent dans une approche intégrée et cohérente, combinant technologie de l'information, organisation du travail et gestion de l'emploi : *« Les NTIC sont susceptibles de s'inscrire à la fois dans des logiques de destruction comme de création de l'emploi. Elles entraînent une redéfinition du temps, de l'espace et de la virtualité face au télétravail et au nomadisme. »*

Roland Gerber, président de l'ADIRA Isère, remonte-t-il à contre-courant ? *« La mondialisation peut-être, l'ADIRA sûrement. »* Il argumente *« La valeur ajoutée se trouve dans les services et par définition même, un service est avant tout une affaire de proximité, de compréhension mutuelle des partenaires, de culture commune (en principe nous travaillons 35 heures et nous déjeunons à midi !), de partage de stratégies, bref de dialogues conviviaux. »* L'ADIRA se situe au cœur de cette problématique avec ses manifestations, ses visites et ses clubs, ses groupes d'études et commission au nombre de sept... comme les 7 piliers de la sagesse...

Il était une fois...

un homme qui avait la réputation d'être sage. Il vivait en ermite sur une montagne et y méditait depuis des années, loin de l'agitation et des vicissitudes du monde.

Un jour, il reçut la visite d'un habitant du village voisin. Il n'avait pas plu dans la région depuis deux saisons entières et les récoltes avaient été maigres ; la disette couvait. On commencerait bientôt à puiser dans les réserves des semailles. Et alors, que planterait-on à la prochaine saison ? L'homme exposa cette situation au sage et lui demanda conseil.

Le sage lui dit :

- Mettez le grain qu'il vous reste en commun. Mangez-en la moitié pour survivre et semez le reste, mais seulement dans les champs les plus fertiles. Vous en prenez soin en commun. Vous les arroserez avec l'eau des puits. Et vous partagerez la récolte.

Alors l'homme s'exclama :

- Ha ! Voilà un sage.

Se penchant vers lui, le sage lui répondit :

- Non, le sage, c'est celui qui sait reconnaître la sagesse.

Petit conte en écho de la soirée ADIRA du 20 juin 2000 :

« L'ère du partage »



Moins de temps consacré à faire ses courses en 2000...

Houra.fr, le premier cybermarché ouvre ses portes.

L'enseigne Cora propose 50 000 produits en ligne et la livraison à domicile.

Moins de temps à travailler...

La loi Aubry instaure la semaine des 35 heures. Toutes les entreprises devront négocier des accords avec leurs salariés pour réduire leur durée de travail ou compenser le surplus d'heures par des repos compensatoires.

Plus de temps pour jouer à la console...

Sony sort la nouvelle version de la Play Station qui intègre désormais le DVD.

Près d'un million d'exemplaires est vendu, en 48 heures !

« *Il faut y croire comme à une religion nouvelle qui apportera le bonheur à l'humanité* » joint les mains, Marc, sondé de la pleine lune à propos des NTIC. En cette ouverture d'année 2001, l'ADIRA s'amuse à publier une enquête fictive pimentée de quelques autres sentences délirantes... « *Il y aura de nouveaux esclaves mentaux* » renchérit Robert. A folie, folie et demie, la fiction dépasse souvent la réalité... Quelques années en arrière, aurions-nous imaginé faire des achats en ligne ? L'ADIRA ne prend pas le train en marche et édite le guide des recommandations e-business pour les PME-PMI. Il propose une approche méthodologique qui débute par un diagnostic stratégique. Ce premier pas réalisé, deux démarches sont possibles : la première, intégrée, rapide mais coûteuse, qui peut aller jusqu'à conduire l'entreprise à dédier une structure et des ressources spécifiques ; la seconde plus progressive,



Raphaël Desberg proclame le monde libre
Soirée Linux au château Saint Bernard - 2002

brique par brique, moins coûteuse mais qui nécessite de bien gérer le facteur temps et la cohérence des projets avec les objectifs de développement. Quelle que soit l'option, les réalisations concernent aussi bien une messagerie opérationnelle, des postes de travail à niveau, une culture Internet dans l'entreprise, une réflexion générale.

Le commerce électronique a le vent en poupe mais quel est son impact sur le système d'information ? Roland Gerber s'en préoccupe. Il se fait l'écho des DSI qui affirment que le SI doit être repensé. « *Pour qu'une meilleure relation devienne effective avec ses fournisseurs, alliés objectifs, dans le cadre d'une nouvelle entreprise « étendue », le Business to business doit autoriser le déport*

d'activités sur les partenaires avec des processus plus efficaces, une forte réactivité aux demandes du terrain et de substantielles économies de gestion. Il s'agit aussi d'abandonner le marketing de masse pour le marketing spécifique axé sur la connaissance précise du client et la personnalisation de l'offre. » Et pourquoi ne pas saisir l'opportunité Linux dans les systèmes d'information ? En dehors de la réduction importante des coûts d'acquisition et de possession, ce logiciel libre présente les mêmes qualités qu'Unix : stabilité, puissance, fiabilité... Comme argumente Raphaël Desberg, directeur technique d'Hémisphère, l'initiateur du groupe ADIRA Linux « *Il est particulièrement adapté aux problématiques liées à Internet dont il est issu, et doté d'une très forte pérennité due à l'absence de monopole. Sa réactivité aux bugs et son interopérabilité matérielle et logicielle étendue permettent de l'intégrer dans un système existant sans le remettre nécessairement en question. »*

Pas facile de prendre une décision et de faire évoluer l'ordre établi... « *La gestion des connaissances* » peut-elle y contribuer ? Certes le domaine semble complexe et se mêlent des notions de systèmes d'information, de management, d'économie, de ressources humaines, de qualité. Gilles Dubois, maître de conférences en informatique propose aux adhérents de participer à un groupe qui traite de ce nouvel enjeu stratégique. Des outils de gestion des connaissances se multiplient et des arguments pertinents sur la valorisation du capital immatériel, intellectuel, du savoir et du savoir-faire sont développés. Or, ces processus recouvrent de multiples aspects et ne peuvent se limiter à la mise en œuvre de tel ou tel outil. Certaines nouvelles pratiques organisationnelles et managériales, d'autres méthodes (MKSM/MASK, MEREK...) issues notamment d'expériences industrielles de capitalisation de savoir-faire émergent. Capitaliser, partager et créer, trois objectifs de la gestion des connaissances qui se calquent parfaitement sur ceux des groupes d'études ADIRA.

Avec un paysage professionnel en perpétuelle mutation, les changements qui en découlent ne sont guère faciles à anticiper pour les décideurs et responsables de personnel. Comment prévoir la composition des équipes dans les prochaines années ? Faut-il externaliser tel ou tel emploi, activité, compétence ? Faut-il céder aux pressions visant à intégrer dans l'entreprise telle ou telle expertise ? Pour répondre à ces dilemmes une enquête, première du genre, sur l'évolution des métiers de l'informatique en région Rhône-Alpes s'est imposée. Issue de la commission métiers et rémunérations, elle est réalisée en lien avec l'ANACT. « *Nous visons à donner des clés de lecture aux décideurs en place, à éclairer les stratégies. Il ne s'agira donc absolument pas de prendre une photographie statique de la situation. Nous cherchons au contraire à explorer - autour de la situation présente - les évolutions ayant lieu depuis deux ans et celles prévisibles dans les deux ans à venir* » exprime Michel-Louis Prost qui préside sa destinée. Trente entreprises : SSII/constructeurs/éditeurs, industrie et tertiaire, à part égale, constituent l'échantillon de cette enquête. Un document de synthèse accompagné d'une restitution auprès des adhérents est la finalité de l'étude.

Celui-ci révèle un monde informatique en mouvement permanent où pourtant les emplois sont plus stables que prévu. Les métiers évoluent, selon une dynamique finalement très prudente. En partenariat avec les SSII, chargées de la veille technologique et de l'innovation, les entreprises utilisatrices intègrent les nouvelles technologies. Sont programmés les engagements correspondants mais encore peu suivis d'effet. Externaliser se conjugue encore timidement au présent alors qu'une promesse d'essor est réelle. La décroissance du métier de programmeur devient manifeste tandis qu'émergent les organisateurs, l'assistance à maîtrise d'ouvrage, les chefs de projet, les experts en nouvelles technologies.

La bulle Internet finit par exploser en 2001.

*Toutes les bourses subissent l'onde de choc provoquant une récession économique.
Les statues géantes des bouddhas de Bâmyân sont dynamitées par les Talibans. Après avoir veillé
la vallée pendant près de quinze siècles, le fracas de leur disparition résonne encore.*

*Deux avions s'écrasent contre les tours du World Trade Center,
New York est frappée en plein cœur. Le monde chancelle.*

Avis de vent frais sur l'économie mondiale : les valeurs boursières technologiques restent chahutées en 2002. De nombreux projets informatiques sont soit restreints, soit différés. Quand tous les repères se brouillent, le génie humain s'active. Le modèle décisionnel des entreprises doit miser sur le paradoxe de l'audace et de la raison, surtout en termes de coûts et non de résultats. Ainsi, le profit et la satisfaction personnelle se trouvent dans le parti pris de l'action réfléchie et bien accomplie.

« Il faut passer de l'entreprise fragile dans un monde économique complexe, tendu et difficile à l'entreprise agile et souple, avec des facultés d'adaptation rapide » explique Claude Reymond, président du club télécoms et réseaux au cours d'une soirée ADIRA consacrée aux outils nomades. Converties à Internet, les sociétés possèdent désormais leur adresse email. L'ADIRA n'est pas en reste et en profite pour entamer une métamorphose ...

« ...Bonjour, je viens de renaître sous une autre forme, mon nom est toujours www.adira.org... ». Ainsi se présente le nouveau site qui achève son samsara après cinq ans d'une première existence... Toute la symbolique humaine d'un adhérent ouvert au monde, le ciel en partage avec une fresque pluriculturelle de chiffres et de lettres, une touche musicale et quelques personnages animés accueillent l'internaute.

Il est le fruit d'une remise en cause et d'un travail ayant occupé bénévoles et permanentes. Quant à l'écriture de son cahier des charges, elle a été confiée à Jérôme Veyet (IM Cube). Avec un souci à la fois budgétaire et de logique simplifiée pour l'utilisateur, sa conception et sa réalisation reviennent à Aston Rhône-Alpes. Hébergé chez Complétel et bénéficiant du confort de l'ADSL, il pèse tout de même 50 Mo en partie dus au Guide ADIRA avec son moteur de recherche des compétences adhérents et les publications des 7 clubs et groupes d'études. Son administration a été confiée à une jeune webmaster, Hélène Noël, future informaticienne qui, en alternance, suit des cours au CNAM. Autant de changements pour partager avec vélocité et efficacité toujours plus d'informations grâce au sésame que reçoit chaque adhérent. Et bien sûr, une porte largement ouverte à ceux qui n'ont pas encore rejoint le réseau ADIRA fort de ses 500 entreprises membres.

Un appartement-laboratoire grenoblois pour la télésanté

Une visite au laboratoire TIMC de l'université de médecine de Grenoble, organisée par l'ADIRA Isère, a permis aux adhérents de découvrir un prototype d'Habitat Intelligent pour la Santé (HIS). Il répond au besoin de plus en plus pressant de favoriser le maintien à domicile des personnes fragiles en perte d'autonomie. L'HIS met en œuvre une chaîne complète de traitement de l'information depuis la perception à l'analyse en termes médicaux (diagnostic, évaluation fonctionnelle de la personne, télé-monitoring), décisionnels (fusion de données, détection d'alarmes), statistiques (actimétrie diurne/nocturne) et de gestion (droits d'accès, archivage, analyses rétrospectives). Ce logiciel, local à l'habitat, est chargé d'analyser les événements, de surveiller l'évolution des paramètres et détecter des situations à risques, des chutes, des appels vocaux. Il communique, par un réseau téléphonique ou câblé avec un poste de télé-vigilance médicale distant chargé de la réception et du traitement des informations et alarmes.

Initié par Marc Meyer, le principe des assemblées générales décentralisées garde toute sa pertinence pour rester au plus près des adhérents des différentes sections. C'est Grenoble qui accueille, cette année, les membres du conseil d'administration et leur ouvre les portes des « Jardins de l'innovation » chez France Télécom R&D. Roland Gerber orchestre la visite « *Nos vêtements deviennent électroniques. Grâce aux fibres optiques intégrées dans les tissus, leurs motifs se changent en un clin d'œil. Ils savent aussi se mettre à l'heure des communications : des GSM se glissent dans la doublure, des écouteurs se logent dans les cols, un micro dans les revers de la veste, une caméra dans un bouton, un écran plat à l'intérieur d'un blazer et des cartes à puces se sèment un peu partout.* »



Centre de Recherche et Développement de France Télécom
(aujourd'hui Orange Labs) à Meylan

Scoop de l'exercice, les comptes sont en euro. Malgré les secousses économiques, les produits d'exploitation et les produits financiers sont en progression sensible, conséquence directe d'une forte augmentation des manifestations et d'une hausse des cotisations.

Les périodes de crise fédèrent et les clubs affichent leur vigueur. Certains naissent comme « *La gestion des compétences informatiques* » ou encore « *Les centres d'appel* ». D'autres s'activent comme « *Stratégie des grands systèmes d'information* » qui voit un de ses membres remarquables Taha Hussein, vice-président de la section Loire, s'en aller vers d'autres horizons. Il saisit une opportunité de carrière en Arabie Saoudite, dans un contexte bancaire et technologique fédérant plus de 20 nationalités. Ce grand voyageur perfectionniste, mélomane et musicien, amoureux des déserts et ...d'absolu, souffle ces quelques mots : « (...) *J'ai énormément appris auprès de mes collègues, experts dans leurs domaines, mais aussi des amis fidèles et fiables. Je me suis inspiré des expériences échangées pour apporter des améliorations aux systèmes de Casino et implanter de nouvelles fonctions ou solutions. Les discussions franches, parfois passionnées pour ne pas dire houleuses, me resteront à jamais gravées dans la mémoire. Elles dénotent de la vigueur et de la force de conviction de ces acteurs essentiels au sein des entreprises que sont les DSI, lesquels ont trouvé dans l'ADIRA une tribune idéale pour s'exprimer. (...)* »

Toujours au rendez-vous, la 25^{ème} édition de l'enquête « *Rémunérations des métiers informatiques en région Rhône-Alpes* » pointe les changements intervenus depuis 1999. Le plus éloquent c'est la chute vertigineuse des recrutements de 128%, qui ne fait qu'illustrer le ralentissement de l'économie. L'âge moyen des informaticiens est passé de 36 à 37 ans, un léger vieillissement qui traduit une stabilisation des équipes et peut-être une attractivité de la région. Plutôt sensible dans le tertiaire et les SSII, la formation initiale, des Bac+5 et au-delà, a le vent en poupe ; elle se positionne à 39% des effectifs. C'est l'industrie la plus rémunératrice, tout en assurant une meilleure pérennité de l'emploi. Quant à l'arrivée des « 35 heures », elle n'a pas eu d'incidence sur l'évolution globale des salaires.

*Unis autour d'une seule monnaie,
les 12 pays européens mettent en circulation l'euro. Plus de 6 milliards de pièces
circulent dès le 1^{er} janvier 2002. Un euro est égal à environ 6,56 francs français.
Unis, les français élisent Jacques Chirac à 82, 21% des suffrages pour contrer
Jean-Marie Le Pen qui était l'autre candidat en lice au deuxième tour des
élections présidentielles d'avril.
Réunis déjà au Panthéon Rousseau, Hugo, Zola,
les rejoint désormais Alexandre Dumas. Au cours de la cérémonie, son cercueil
est entouré de mousquetaires et précédé d'une Marianne métisse à cheval !*

Gérer le ralentissement économique et la maturité des systèmes d'information ne procure pas l'euphorie au sein des entreprises. Celles qui ont su anticiper la stagnation, les services et l'infogérance tirent leur épingle du jeu. Les nouvelles technologies sont intégrées sous forme de prototypes qui n'exigent pas de lourds investissements. Une baisse globale et logique s'empare des prix du matériel et des prestations de services. Quatre phrases qui donnent le ton de la 19^{ème} édition du Guide des prestataires informatiques et télécoms en Rhône-Alpes **2003**.

Quelques notes d'humour sont récupérées au passage, lors d'une conférence ADIRA en partenariat avec Capgemini, Ernst & Young et HP « *Dix conseils donnés aux DSI pour gérer... leur direction générale* ». C'est Philippe Rosé, rédacteur en chef de la revue CIO qui les formule en langue vernaculaire...

- Proposez des outils synthétiques de type tableau de bord...

Réalisez ou faites réaliser une analyse de la contribution du système d'information...

Ayez toujours sur vous quelques « slides » ou retenez quelques chiffres clés...

Dégagez-vous du quotidien...

Développez l'effet réseau...

Devenez visible hors de votre entreprise...

Jouez la mobilité externe...

Développez la communication interne...

Informez-vous en permanence

Et enfin, soignez votre look et employez un langage compréhensible par un non-spécialiste... -

A n'en pas douter, ils ont fait mouche !

Quant à la très sérieuse enquête sur l'évolution des métiers informatiques, sa seconde édition se veut riche en enseignements immédiatement exploitables. Les 32 DSI, DI ou DRH qui ont accepté d'accueillir les 12 enquêteurs bénévoles y ont contribué largement.

A sa lecture, le rôle des DSI est toujours clairement affirmé au sein des organes de « gouvernance » des entreprises : il élabore et défend la stratégie informatique, quel que soit son attachement hiérarchique. A l'exception de quelques grands chantiers engagés, c'est majoritairement une logique de réduction des coûts qui domine. Moins d'organiseurs et d'exploitants, encore plus de chefs de projets chargés de la maîtrise d'ouvrage, de « supports utilisateurs » qui se retrouvent eux à nouveau internalisés après une période de forte sous-traitance. En période difficile, la qualité de service est plus que prioritaire. Pour répondre aux exigences de leurs clients internes et aux contraintes de maîtrise des coûts, les DSI déclinent l'externalisation sous toutes ses formes (infogérance, tierce maintenance applicative...). Un réajustement des effectifs internes et de la sous-traitance est en cours dans les sociétés utilisatrices, afin de gérer la variété des applicatifs. Parallèlement, une légère reprise a lieu dans les sociétés de service. Le recrutement a augmenté son niveau d'exigence, en sélectionnant des profils immédiatement opérationnels, expérimentés et de haut niveau avec des qualités comportementales affirmées !

L'enquête conclut, sur la nécessité de passer par un management des savoir-faire effectivement présents dans l'entreprise ou de prendre conscience de leur absence et d'agir alors pour les acquérir en passant par la formation, l'embauche ou la sous-traitance. A bon entendeur ...

Un séminaire plus tard, le fil à la patte c'est fini. Cela ne tient pas d'une soif soudaine de liberté mais du fait que les technologies sans fil envahissent désormais les lieux publics, les entreprises et collectivités, voire les appartements. Cette déferlante des liaisons radiofréquence décrite par Vincent Gounon (*France Télécom R&D*) prend comme norme le Wi Fi (Wireless Fidelity) appelée encore Ethernet sans fil. Philippe Barbelet (*DSI Ecole de management de Grenoble*) montre l'aisance de sa mise en place dès lors que l'on dispose d'un réseau local Ethernet filaire. Il suffit d'installer une station de base tous les 50 mètres reliée à la fois au secteur et au réseau filaire. 70% des élèves de cette école en sont semble-t-il devenus fans. Ils n'hésitent plus à chercher à toute heure, des informations, à l'autre bout du monde. Ce qui a valu au responsable de prendre la décision de couper le réseau à 22 heures !

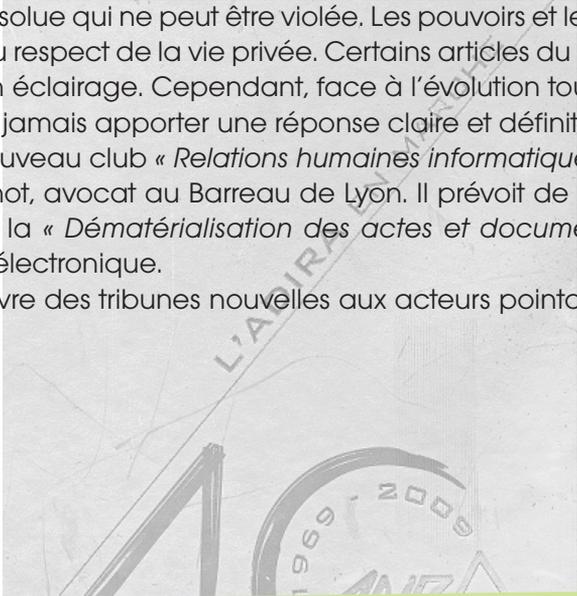
Plus largement, les utilisateurs itinérants n'ont besoin que d'un ordinateur portable ou PDA équipé d'une carte Wifi. Le réseau apparaît automatiquement à l'écran et il suffit de l'activer pour relever sa messagerie ou naviguer sur le Web. La connectique haute fréquence a de beaux jours devant elle. Quid de la sécurité de ses réseaux largement ouverts, proies faciles des hackers ? D'après les spécialistes, c'est un jeu d'enfant que de copier les mots de passe de connexion aux systèmes d'information des sociétés qui circulent en clair sur le réseau. Le Clusir Rhône-Alpes n'a de cesse de répéter la nécessité d'intervenir aux moments forts de l'activité de l'entreprise, de rappeler aux directeurs généraux leurs responsabilités et de profiter d'un incident, par exemple une foudroyante infection virale dont votre PDG est victime pour demander une augmentation des budgets dédiés à la sécurité !

Raphaël Desberg, animateur du club Linux & logiciels ne peut manquer d'avancer ses pions « *Mettre en place un pare-feu ou un serveur Web sur base Linux est depuis longtemps ou presque une solution largement répandue.* » Plus globalement Linux progresse à pas comptés « *Il n'apparaît plus excentrique de proposer un système basé sur l'Open source pour résoudre un besoin de l'entreprise. Et cela même dans les structures les plus « réfractaires » jusqu'alors à un système non propriétaire. En fin d'année, l'ADIRA a été sollicitée par IBM et ARES pour organiser une soirée dédiée au monde du libre, sur le thème : choix stratégique ou alternatif ?*

« *La Cyber surveillance sur les lieux de travail* » inquiète et une conférence éponyme à l'ADIRA donne l'occasion à Hubert Bouchet, vice-président de la CNIL d'apporter son éclairage. Les entreprises sont limitées dans leur champ d'action : il leur est légalement impossible d'installer des systèmes de contrôle à l'insu des salariés et sans discussion préalable avec les comités d'entreprise. De même, l'article L 120-2 du code du travail érige le principe du secret des correspondances, et donc du contenu des mails, comme une liberté absolue qui ne peut être violée. Les pouvoirs et les droits de l'employeur sont à ce titre restreints au nom du respect de la vie privée. Certains articles du code du travail et certaines jurisprudences fournissent un éclairage. Cependant, face à l'évolution toujours plus rapide des NTIC, le droit ne peut et ne pourra jamais apporter une réponse claire et définitive.

Suite à ces échanges, un nouveau club « *Relations humaines informatiques et juridiques* » démarre à l'initiative de Raphaël Peuchot, avocat au Barreau de Lyon. Il prévoit de rassembler des spécialistes éminents pour débattre de la « *Dématérialisation des actes et documents à valeur juridique* » et notamment de la signature électronique.

Toujours réactive, l'ADIRA ouvre des tribunes nouvelles aux acteurs pointant une préoccupation vive et partagée.



*De l'eau, encore de l'eau, toujours de l'eau
le Monde s'en préoccupe pour le 3^e forum de Kyoto, en **2003**.
Rouge, plus que rouge, infrarouge,
le plus grand télescope spatial est mis en orbite par la NASA. En
dehors de l'atmosphère terrestre, Spitzer optimise ses capacités
exceptionnelles pour détecter des corps très éloignés.
L'Indonésie, la Thaïlande, le Sri Lanka, l'Inde, la Malaisie,
face au tsunami gigantesque et meurtrier qui a ravagé leurs
côtes, la planète solidaire leur vient en aide.*

Liberté, prospérité, complexité, flexibilité, responsabilité s'inscrivent en 2004, au fronton du 35^{ème} exercice de l'ADIRA. Surtout des mots en équilibre sur le bout des doigts qui cohabitent, au creux de la main, elle-même réalisation de la pensée avec les trois concepts de progrès, partage et potentiel. Un anniversaire prétexte à s'interroger, à regarder le présent en face pour que le futur s'éclaire. Les douze clubs et groupes se prêtent à l'exercice, du plus ancien au plus récent, chacun prend la plume...

Largement en tête par son expérience, la commission Métiers/Rémunérations fournit données et chiffres précis, depuis 1970. Chaque année, l'enquête Rémunérations alterne avec l'étude sur l'Evolution des Métiers de l'Informatique. Michel-Louis Prost, DSI - Descours & Cabaud, la préside : *« Les maîtres-mots de nos réunions de travail sont convivialité, liberté d'expression et... sagesse. Quelquefois « brouillonne » l'expression orale se termine toujours sur un « consensus fort ». La discussion est souvent « lexicale », les mots et les concepts étant au cœur du débat. On se croit parfois à une séance du dictionnaire de l'Académie française ! Ce travail de fond, long et pénible, est soutenu par une estime entre tous les participants et quasiment une amitié pour beaucoup. L'animation est « souple », mais se durcit pour formaliser les avancées. Nos produits font autorité, leur sérieux étant légendaire : preuve est faite qu'on peut fournir des dossiers avec une réelle plus-value en les construisant dans la convivialité et la bonne humeur. »*



Jean-Michel Aulas invité de prestige pour les 35 ans fêtés à Champfleuri - 2004

Dix-sept ans plus tard, le club Télécoms & Réseaux emboîte le pas. Il balaie les sujets gravitant autour des réseaux et des télécoms, des réseaux locaux aux opérateurs, des technologies sans fil à la sécurité, des infrastructures aux services, des évolutions de la téléphonie à la course au débit. Claude Reymond, responsable réseaux à l'Université CB Lyon 1, anime les échanges : *« Vaste sujet, en mouvance perpétuelle... En quelques mots, les membres s'efforcent de toujours rester « connectés », « branchés », « on line », s'expriment à « haut débit » et pensent à la vitesse de la lumière. Compte tenu de la complexité et de la transversalité des sujets, nous sommes souvent amenés à organiser des rencontres avec d'autres clubs internes : Sécurité et Stratégie. »*

1988, le club Stratégie se positionne sur l'échiquier des responsables systèmes d'information des grandes et moyennes entreprises, appelés, au fil du temps, DI, DOI, DOSI, DSI, DSIT... Jean Garcin, chargé de mission chez Framatome, en maître du jeu, le qualifie. *« En quelques mots, nous pouvons dire que c'est un club « anti-langue de bois, anti-stress, anti-conformiste », dans lequel des managers de même métier mais d'entreprises très diverses se retrouvent pour échanger leurs idées, confronter leurs points de vue ou leurs difficultés. Il existe une véritable solidarité qui permet une intelligence collective bien plus efficace qu'individuellement. »*

C'est Yannick Bouchet, directeur du SITIV, qui instille la prudence, au sein du club Sécurité/Clusir Rhône-Alpes. « Depuis 1991, le club analyse les évolutions apparues durant les 20 dernières années pour comprendre les évolutions de fond des systèmes d'information. Désormais entité propre, sa particularité est d'être devenue commune cette rentrée à l'ADIRA, l'ENE, Lyon Infocité et Rhône-Alpes Numérique »

Un peu à part, le club Linux & Logiciels Libres joue des coudes, depuis 2001, pour exister. Raphaël Desberg, dirigeant de Sens Informatique, le défend contre bon nombre de DSI ou DG. « Il y a, je pense, encore une raison toute simple à cette attitude : quel DSI se verra reprocher, en cas de problème, le choix d'un logiciel Microsoft ou SAP ? A contrario se lancer dans l'aventure du libre, ne pas avoir un « gros » éditeur en face... c'est prendre le risque de marcher en dehors des sentiers battus. »

Le groupe de travail Centres d'Appels est l'héritage d'un précédent qui traitait des apports de la technologie « Voix sur IP ». Pascal Derathé, responsable marketing l'anime depuis sa création en 2002. « Son objectif est de proposer aux membres un recueil de bonnes pratiques dans la mise en œuvre et le management d'un centre d'appels internalisé. »

Quant au groupe Gestion des Compétences, Agnès Grataloup, consultante RH chez Nemrod, brosse son portrait en formulant notamment les questions qui le parcourent depuis 2002. « Comment évaluer les compétences d'un service informatique ? Quelles sont les grandes tendances d'évolution des besoins des entreprises ? Comment anticiper ces évolutions et la conduite du changement ? Plutôt que l'édition d'un guide de bonnes pratiques initialement envisagée, le club s'oriente vers l'organisation de conférences sur les thèmes de l'off-shore, l'externalisation, la filialisation des services informatiques, l'évolution des comportements... ».

Avocat au Barreau de Lyon, Raphaël Peuchot a pris en charge le club Juridique et Ressources Humaines Informatiques créé en 2003. « Juristes et informaticiens s'entrecroisent, tous à la recherche d'une application bien comprise du droit et des règles légales à l'outil informatique et à ses utilisateurs. S'il fallait retenir une image : que chacun se serve d'un code pénal en guise de tapis de souris... Bien que complexe, évolutive, méconnue, la loi apprivoisée doit demeurer un appui et non une menace. »

Sous-groupe du club Stratégie, le groupe Pilotage animé aujourd'hui par François Vanheeckhoet, Directeur délégué au SI de la SNCF, a vu le jour lui aussi en 2003. Il est donc constitué d'une dizaine de membres du premier, qui souhaite arriver à l'élaboration d'un tableau de bord de pilotage. Jean-Luc Grobert, consultant-Doctic, en est le... pilote. « Nos réunions sont sérieuses et le tableau est utilisé par les « imaginatifs » que nous sommes pour inventer des indicateurs parfois si compliqués qu'ils deviennent incalculables ! »

Les derniers nés de l'année sont au nombre de deux :

Le premier, le groupe d'étude Référentiel ITIL domestique cet acronyme repéré désormais dans les cahiers des charges, les curriculum vitae, les plaquettes des SSII. Philippe Logeay, directeur informatique Mérial, en est l'éclaireur. « Ce référentiel structuré de « meilleures pratiques » permet de profiter d'un écosystème complet, formation, certification, progiciels, offres de conseil et d'accompagnement, créé au fil du temps. Il facilite à la fois le dialogue entre acteurs - direction générale, métiers et informatique - posant concepts et vocabulaire et le passage à ISO 9000. »

Le second prend le vocable de groupe d'étude Logistique. Son besoin d'existence se manifeste suite à la soirée sur la Radio-identification ou RFID (Radio Frequency IDentification) et la Traçabilité, à laquelle participent des organismes officiels comme GENCOD et EAN UCC International. Sont concernés principalement les secteurs Distribution, Industrie et Transports. Henri Linière, DSI - Norbert Dentressangle, en assure la dynamique « *En effet, l'intelligence associée à l'objet permet de mieux connaître celui-ci et donc de maîtriser la chaîne des valeurs, de sa production à sa distribution, voire à son utilisation.* »

Depuis 35 ans l'ADIRA a su rester un carrefour d'échanges. Sans cesse sur le qui-vive, elle sollicite hommes de sciences, philosophes et artistes pour nourrir l'intelligence collective qui irrigue les commissions, les clubs et les manifestations.

Ce 18 novembre 2004 à Champfleuri, Michel Serres et Axel Kahn, deux penseurs d'exception sont donc conviés pour porter l'auditoire à réfléchir sur les apports et les limites de la technologie. Une journée complète de défis lancés au plus grand nombre à l'occasion des 35 bougies de l'association.



Axel Kahn pour les 35 ans - 2004

Axel Kahn, fondateur de l'Institut Cochin, un des plus performants laboratoires mondiaux de génétique moléculaire et généticien de renom se définit comme un agnostique du progrès.

« ***L'homme est libre et responsable*** donc il lui est donné d'utiliser le progrès comme il l'entend. » lance Axel Kahn. Avant d'arriver à cette affirmation, il remonte le temps, en appelle à Socrate, ancêtre des progressistes qui affirme que le vrai conduit au bien, et qu'il est inutile alors de s'interroger sur la finalité du savoir ; au contraire de Protagoras, précurseur des humanistes qui défend que l'homme est la mesure de toute chose. En poursuivant sa démonstration au fil des siècles, il s'appuie tour à tour sur Bacon, Pascal,

Descartes, Sartre, Foucauld. Au XIX^e siècle, la technique devient un élément fondamental de l'enrichissement pour entrer dans le monde moderne. Confirmation éclatante de cette évolution un siècle plus tard. Le progrès a amélioré le bien-être de l'homme, soigné des maladies jusqu'alors mortelles, propulsé l'espérance de vie de 50 à 80 ans. Les technologies de la communication, le monde en réseau, la biologie témoignent de cet emballement vertueux. Or, toutes ses lumières sont aussi sources d'inégalité. Les guerres mondiales ont fait rage, les génocides se sont multipliés, la pollution galope.

« *L'homme est un être biologique qui possède une plasticité extraordinaire au contact du corpus des connaissances mais le progrès n'est pas inscrit dans ses gènes* ». Pour l'illustrer, Axel Kahn prend l'exemple d'une machine à remonter le temps. Si elle propulsait un bébé, né au XXI^e, à l'époque de la préhistoire, il aurait tout à apprendre depuis le début. « *L'homme croit-il en sagesse au même rythme qu'il accroît ses connaissances et son efficacité scientifique et technique ?* » interroge-t-il. L'homme doit réfléchir sur la sagesse, la bonté, ce qui fait la vie belle. Bien qu'il soit de plus en plus puissant, de plus en plus savant, il lui est nécessaire de puiser toujours dans la même bassine de la sagesse remplie par Socrate, Platon, Aristote, Spinoza, mais sans avoir l'impression de l'enrichir. La sauvagerie absolue du XXI^e montre que Condorcet n'avait pas raison : l'homme ne s'améliore pas au contact de la culture, des connaissances. Alors la technique est-elle capable de forger un nouvel homme ? Pour jouer ce rôle, les technologies de l'information sont en bonne place. Est-ce que cela se vérifie, au regard de l'expérience ? Les échanges sont multiples mais provoquent voyeurisme à l'infini, propagande multiple. Le contraste est réel entre ce monde où tout change sauf les aspirations humaines. Il conclut « *Avec une trop grande liberté sans volonté humaine, notre système risque d'être invivable. Donc à nous de déterminer par le débat ce qui est juste, ce qui doit être poursuivi.* »



Michel Serres pour les 35 ans - 2004

Michel Serres, philosophe, professeur d'histoire des sciences à Stanford University regarde, avec plus d'optimisme qu'Axel Kahn, le développement des nouvelles technologies et considère que les bouleversements actuels de la société sont dans la continuité de l'évolution de l'être humain.

« **Autrefois une entreprise était évaluée** en fonction de ses moyens de production, le poids ou le volume matériel de ses produits ou de ses sources de matières premières. Aujourd'hui elle vaut par ses moyens immatériels, par son logo et même sa publicité. » Après ce constat sans concession, Michel Serres fait réfléchir l'auditoire sur le savoir qui ne devient connaissance que lorsqu'il est indexé par un individu.

« *Je n'enseigne plus comme je le faisais il y a 15 ans. J'ai en*

face de moi un auditoire pluriculturel. Le savoir que je dispense à mes étudiants à Stanford ou à la Sorbonne est assimilé de façon différente en fonction de leur culture, de leur histoire, de leur personnalité. Le savoir est objectif mais collectif de façon massive, dormante et morte. Il devient vivant dès lors qu'il est indexé par un individu. Plus la complexité des relations va croître plus il y aura de démocratie, c'est la version politique de ce que je dis du point de vue cognitif. Plus il y aura de savoir, plus la connaissance abondera dans un savoir donné, plus la chance d'innovation et d'invention va se diversifier, se multiplier. » Quant à sa conclusion, elle résonne avec force auprès de la communauté ADIRA lorsqu'il avance que « *La source de richesse de demain est dans la version connaissance, non pas dans la version savoir ; elle est aussi dans la version complexité et c'est là qu'arrivent les nouvelles technologies. Ce sont elles qui alimentent le passage du je au nous, du subjectif au collectif.* »



Jean-Luc Grobert anime la convention des 35 ans



Entrent en **2004** dans l'Union européenne dix nouveaux états :
Chypre, la République Tchèque, l'Estonie, la Hongrie, la Lettonie,
la Lituanie, Malte, la Pologne, la Slovaquie et la Slovénie.
Fait son entrée en bourse Google,
incontournable moteur de recherches. La start-up née 11 ans
plus tôt, rejoint les "grands" de l'Internet que sont Yahoo !,
Amazon et Ebay.
Télécharger non, podcaster oui, et gratuitement
des fichiers musicaux, Arte-radio.com le propose
pour la première fois !

Légitimité d'une présidence |



Michel-Louis Prost
Directeur Système
d'Information de
Descours et Cabaud

Michel-Louis Prost tient la barre depuis 2005. Le 10^e président guide son équipage pour encore plus de deux belles années avec pour horizon : veille technologique, indice informatique régionale et dynamique économique.

C'est à deux pas de la gare de Perrache, sur les terres ancestrales de la société Descours et Cabaud, que Michel-Louis Prost exerce son activité professionnelle de DSI. Au seuil du cap 2009, il nous reçoit dans ses bureaux en tant que président de l'ADIRA : « L'une et l'autre fonctions s'autoalimentent d'ailleurs. Les deux positions s'innervent soutenues par une gestion rigoureuse d'agenda » précise-t-il. Un bref retour dans le passé nous donne à saisir le parcours de cet homme d'action et de réflexion. En 1993, ses fonctions de directeur organisation

au sein de la Caisse d'Épargne le conduisent à devenir membre actif de l'association. Il s'investit tout particulièrement dans la Commission Enquête Fonctions/Salaires. Quelques années plus tard, en 2000, il en assure la présidence et décide de la faire évoluer. Sous son impulsion, la publication unique biennale, issue de cette commission, se transforme en une édition alternative portant, une année sur l'enquête rémunérations des informaticiens et, l'année suivante, sur l'évolution des métiers. *« Bien sûr il s'agit de coller au plus près à la réalité du terrain pour permettre aux Ecoles d'ajuster leur programme d'enseignement. Mais, il est également primordial de répertorier les métiers que l'on doit maintenir en entreprise et ceux que l'on peut sous-traiter. Ces deux guides offrent des informations précieuses pour tout le secteur informatique et son environnement. »*

En 2005, souffle un vent rafraîchissant. Les statuts de l'association sont « toilettés ». Jamais modifiés depuis 1969, ils comportaient des clauses obsolètes et certains vides se devaient d'être comblés. Toujours à l'écoute de ses adhérents, et attentive au renouvellement des générations, l'ADIRA décide d'y remédier. Désormais son président sera élu pour 3 ans renouvelables une fois. Michel-Louis Prost ouvre ce nouveau chapitre : *« je suis le premier président élu et j'y tiens beaucoup, ce qui n'enlève en rien le mérite de mes prédécesseurs mais cela donne une légitimité plus grande que la cooptation, en usage jusqu'alors ; un président pouvait l'être à vie, aucune disposition ne l'en empêchait, la durée de mandat n'étant pas fixée. En outre une volonté d'ouverture a fait passer le conseil d'administration de six à douze membres offrant une représentativité plus large des utilisateurs et des sociétés de services lyonnais et grenoblois. »*

Un siège au Conseil économique et social de la région Rhône-Alpes

Bâtit encore et toujours avec des matériaux neufs, tout en maintenant la coque originelle. L'ADIRA a su alternativement réduire ou gonfler la voilure lorsque les tempêtes successives survenaient ou que des vagues favorables naissaient. Son président démocratiquement élu s'appuie sur la pérennité de l'Association acquise depuis quatre décennies et lui ouvre de nouveaux horizons. *« J'ai beaucoup œuvré auprès du Préfet pour faire entendre la voix des professionnels de l'informatique, des TIC et pour permettre à l'ADIRA de devenir membre du CESR. »*



Depuis deux ans désormais l'ADIRA siège auprès de l'exécutif de cette instance. Avec énergie et détermination, Michel-Louis Prost participe à toutes les commissions de travail. Il souhaite ouvrir des axes de réflexion sur la tertiarisation de l'économie. Rhône-Alpes : 10% de l'économie nationale, ce pourcentage reflète les 40 000 informaticiens qui y travaillent et les 10 000 personnes qui en sont les satellites. Des chiffres que le président souhaite voir précisés lorsqu'il intervient auprès des milieux patronaux, économiques ou journalistiques. *« Jusqu'alors je ne pouvais pas avancer de chiffres certifiés, estampillés sur les données de l'informatique en Rhône-Alpes d'où l'idée de créer cet observatoire régional. Obtenir ces informations en Rhône-Alpes, au sens administratif du terme, sur le chiffre d'affaires des SSII ou encore le nombre d'informaticiens dans les entreprises utilisatrices, sera désormais possible grâce à l'ADIRA. »* Un groupe restreint d'une dizaine de personnes s'est régulièrement réuni, cours Eugénie, pour croiser les informations sur le sujet. A la rentrée 2009, au bout d'un an de travail, un indice ADIRA reposant sur des indicateurs économiques et sociaux sera communiqué et actualisé annuellement. *« Certains observent la presse, d'autres sont en contact avec l'INSEE, d'autres encore avec des écoles. Vincent Magnon préside cette commission et mène cette tâche avec la rigueur qui s'impose. »* Force de propositions au travers du Conseil économique et social de la Région, précision des données chiffrées grâce à l'Observatoire Informatique Régional et prospective assurée avec la veille technologique, l'ADIRA imagine son avenir. Le passé l'accompagne sans peser sur le présent et son sens de l'adaptation, sa pertinence font face aux déferlantes des nouvelles technologies. L'ADIRA veille, surveille, écoute, échange et diffuse. Les professionnels ont besoin d'anticiper donc de disposer d'informations avec une longueur d'avance pour agir. La veille s'exerce au travers d'échanges multiples, d'organisation de journées, d'interventions de scientifiques, d'intellectuels. Depuis sa création l'ADIRA n'a cessé de tenter de rallier les PME-PMI à son sillage. Des actions multiples ont été développées, souvent pertinentes mais qui n'ont pas toujours su répondre aux attentes diversifiées. *« Depuis un an une commission de travail dirigée par Christophe Grélard se penche à nouveau sur le problème. Sa feuille de route est de détecter les produits au sens livrables du terme, c'est-à-dire qui répondent aux besoins spécifiques exprimés. Une grande entreprise dispose de plusieurs dizaines d'informaticiens alors qu'il n'est pas rare qu'une petite n'en compte aucun. Le monde des SSII n'a pas de produits véritables pour les PME-PMI et préfère pour des raisons de rentabilité s'investir ailleurs. L'ADIRA ne veut pas les laisser se battre seules contre des montagnes et souhaite leur fournir leur propre espace de veille technologique aussi gratifiant et opérationnel que pour les grandes entités. »* Novateur et coloré comme les illustres créations des canuts lyonnais, le tissu économique rhônalpin s'enrichit de fibres multiples. Chacun a sa place dans cette structure : les grandes entreprises, les utilisateurs, les PME-PMI, les jeunes, les plus expérimentés, tous ceux qui veulent regarder vers l'avant. Ce président pragmatique n'hésite pas inciter les chefs d'entreprise à rejoindre l'Association pour améliorer leur rentabilité en matière de conduite des projets et d'offres sur le marché. *« Y voir clair avec l'informatique c'est ce que veulent les chefs d'entreprises. Comprendre ce que sont les systèmes d'information. L'état de l'art y est décortiqué mais toujours dans un but opérationnel. L'ADIRA est une communauté de réseaux et de pratiques. Elle adopte la position du catalyseur et son éthique est incontestable. Au sein des commissions, les prestataires de services déclinent des offres en abordant un thème unitaire. Tout prosélytisme est exclu. »*

38, cours Eugénie Lyon 3^e |

2005 - 2009 | Michel-Louis Prost | 10^e Président

« Loin d'illustrer le passé, elle balise notre avenir et éclaire souvent les décisions quotidiennes de ses membres. Totalement indépendante et financièrement solide, elle est la seule organisation de notre région à pouvoir rassembler la grande communauté informatique sous toutes ses formes, du constructeur à l'utilisateur, de l'éditeur au prestataire de service, en toute transparence. » C'est en ces termes élogieux et factuels que Michel-Louis Prost s'adresse, début 2005, aux membres du conseil d'administration de l'ADIRA. Il en est désormais le dixième mais le premier président élu. Tout en rendant hommage à ses prédécesseurs et à l'équipe de permanentes conduite par Mary-José Silvain, il souhaite poursuivre le travail engagé avec humilité mais aussi force et conviction. Dans un contexte en perpétuelle évolution il fixe trois objectifs : *« Développer les réseaux de connaissances technologiques régionaux, faire savoir le potentiel économique et technologique de Rhône-Alpes et porter l'ADIRA aux sommets des savoir-faire professionnels. »*

Progrès, partage et potentiel : les trois mots phare d'un 35^{ème} anniversaire fêté l'an dernier ne sont pas restés inertes au creux d'une main. Ils se transforment en initiatives concrètes !

De nouveaux développements s'annoncent et les 500 entreprises membres attendent encore et encore d'être irriguées par la qualité des échanges au sein des 12 groupes, clubs et commissions thématiques. Elles lisent avec attention les rapports d'enquêtes ou recommandations, d'études de tendance, le guide annuel des produits et services et la lettre de liaison mensuelle. Avec régularité, elles sont partie prenante des événements ponctuels organisés avec objectivité sur des sujets d'actualité. A la demande du nouveau président, lors de son élection, une refonte des statuts de l'ADIRA est en chantier, pour les mettre en conformité avec la réalité de son fonctionnement. C'est au cours d'une assemblée générale extraordinaire qu'ils seront votés. Le mandat des membres du bureau sera fixé à trois ans renouvelables.

La commission Métiers et Rémunérations perd Michel-Louis Prost, à sa tête depuis 6 ans, et désigne Jean Mougin pour le remplacer. Déjà actif en son sein, le président fondateur de la société Alteca, délégué régional de Syntec Informatique, poursuit cette réflexion avec la petite équipe de quinze membres bénévoles tous passionnés.

Industrialisation sans doute mais législation sûrement : c'est vers les responsabilités juridiques du DSI que renvoie Raphaël Peuchot, Avocat au Barreau de Lyon. En éditorial d'ADIRA News de décembre, il explique : « Le décret du 20 octobre 2005 pris en application de la loi « Informatique et Libertés » de 1978, modifiée en 2004, vient rappeler que le traitement informatisé de données nominatives est encadré et sanctionné par une législation précise. Cet exemple parmi d'autres, suggère au directeur des systèmes d'information de l'entreprise de prendre la mesure de ses obligations. Le DSI pourra voir sa responsabilité civile, ou pénale, mise en cause par un salarié dont la boîte de messagerie aurait été ouverte, ou par un tiers dont les données personnelles auraient été divulguées. » Au quotidien le DSI s'expose à des risques et ceux qui sont le plus à redouter sont liés à de la négligence. Mieux vaut alors, en amont, prendre un certain nombre de précautions. Les deux principales actions à mener sont d'informer les salariés sur la mise en place de techniques de surveillance des réseaux et de diffuser une charte informatique travaillée en collaboration avec le DRH et le service juridique. En cas d'incident, il est nécessaire d'envisager la mise sous scellés de l'ordinateur portable du salarié présumé coupable et l'organisation d'un constat contradictoire ou d'une expertise. Gérer son système d'information en respectant la loi demande tout simplement de maîtriser les risques de responsabilité. Depuis le premier janvier, la dématérialisation des échanges entre les entreprises et les collectivités est effective. Dans le cadre des marchés à procédures formalisées, les entreprises peuvent désormais choisir de transmettre leurs réponses par le biais d'Internet. Les Jeudis de l'ADIRA Isère ont convié deux prestataires, Adesium et Alteca, à venir présenter leurs solutions informatiques. Les contraintes de temps et d'organisation ne doivent pas faire oublier que, prioritairement, les systèmes de dématérialisation choisis répondent à des exigences fortes en matière de sécurisation des données. Le coût des erreurs logicielles pour les entreprises s'avère en constante augmentation. Un rapport du gouvernement américain chiffre à soixante milliards de dollars le montant annuel des bugs et leurs conséquences pour l'économie. Les outils disponibles actuellement sur le marché pour la validation et la vérification des logiciels ont été détaillés également dans le cadre des Jeudis de l'ADIRA iséroise. Quatre catégories ont été analysées : les outils d'instrumentation de code, ceux aidant à la génération de tests de bas code et des tests modélisés et enfin, les analyseurs de code. Des gains de qualité et de productivité ont pu ainsi être repérés.

« Seulement 20% de la transmission des connaissances sont formalisés dans l'entreprise. Les services informatiques ont stocké des données, des informations mais pas des connaissances. Il leur faut évoluer vers une couche supplémentaire que l'on pourrait appeler système de connaissances et d'intelligence économique » constate Jean-Pierre Bourdais, dirigeant d'IXXO. D'une vision du pouvoir sans partage ni transmission s'élèvent des barrières culturelles. Les stratégies personnelles l'emportant sur les stratégies d'échange dans un contexte d'emploi délicat dressent aussi d'autres barrières mais sociales. Les départs à la retraite des experts et la perte de savoir-faire métier amplifient le phénomène. Avec l'épée de Damoclès de la productivité, les seniors, mémoires des métiers mobilisables, sont appelés à la rescousse, in extrémis, comme prestataires extérieurs. Dans des contextes hyperconcurrentiels, mettre en place la gestion des connaissances est une réponse aux problèmes évoqués. Il faut alors instaurer la collecte du savoir des personnes de l'organisation par des entretiens et le rassembler dans des ouvrages de référence. Ce savoir peut s'enrichir par le biais du système de la communauté des pratiques. La diffusion de ses connaissances au sein de l'organisation s'opère alors par les moyens informatiques.

*Après 26 ans de pontificat,
Jean-Paul II s'est éteint à 84 ans. Miné par la maladie, ce pape pèlerin
visita 104 pays, s'employa à rapprocher les religions tout en affirmant
son attachement aux valeurs traditionnelles.
Avec 54,87% des voix contre, les Français disent Non
au projet de Traité constitutionnel européen.
10 000 voitures et 300 bâtiments brûlés,
217 policiers blessés et 4 700 interpellations, tel est le bilan des émeutes
qui frappent les banlieues en octobre **2005**. Le Président de la République
et le gouvernement doivent appliquer l'état d'urgence.*

« **Vers plus de solidarité** » comment ne pas y souscrire ! Lorsque chacun sait que la performance à tout prix recherchée par nos entreprises multinationales prend sa dîme sur la liberté des hommes. Cette course effrénée est le moteur de la guerre économique, génératrice de plus en plus de richesses matérielles pour une minorité. Dans des contextes associatifs, par essence plus altruistes, sans doute nous faut-il réfléchir, suggère l'ADIRA, à un système plus gratifiant dans lequel la consommation individuelle, les besoins collectifs et la citoyenneté s'équilibreraient. C'est dans cet esprit qu'elle soutient sur le terrain l'Agence Mondiale de Solidarité Numérique qui vient de voir le jour à Lyon. Elle se propose, entre autres, d'activer la collecte de matériels usagés en état de fonctionnement pour deux projets éducatifs convergents : « *Solidarité numérique et nutritionnelle de la petite enfance au Sénégal* » et « *Le chemin de l'école* ».



Yves Coppens - 2006

Sa position d'interlocutrice auprès des sociétés informatiques rhônalpines va lui permettre de jouer un rôle fédérateur dans ce projet, qui renforce l'urgence d'application du développement durable.

Comment d'ailleurs ignorer que le berceau de l'humanité est africain. Yves Coppens, paléoanthropologue, ne manque pas de remonter aux origines pour le démontrer. Il entraîne l'auditoire de cette soirée ADIRA sur « La Mobilité » soutenue par Bouygues Télécom, à réfléchir : « *Quand tu ne sais plus où tu vas, retourne-toi et regarde d'où tu viens* ». Ce proverbe sénégalais incite à regarder en arrière pour découvrir le sens du futur. Et c'est ce vers quoi, avec humour, conduit le conférencier, « *En paléontologie, on avance en reculant* ». Ainsi remonte-t-il le passé pour éclairer l'avenir. Certains pré-humains australopitèques répondent de manière essentiellement physique et

morphologique à un changement climatique majeur. Le genre homo développe une denture d'omnivore et des capacités intellectuelles nouvelles. Plus malin et curieux, il se dote d'outils qu'il fabrique lui-même en vue de fins qu'il s'est préalablement données et se déplace au-delà de l'Afrique tropicale. Il y a 40 000 ans, l'homo sapiens est arrivé en Amérique par le détroit de Béring puis en Australie par la mer. Suivant la loi de complexification et d'organisation progressive du vivant et de la matière, le genre homo poursuit son évolution. Or, cette dernière, change de nature, se situant plutôt au niveau de l'esprit et de la culture. Selon Yves Coppens, l'homme « philosophique » se signale entre 2,5 et 3,5 millions d'années. Les outils ne cessent de se perfectionner et la pensée devient de plus en plus raffinée. Enfin la perception du temps se modifie : les projets se font sur des durées plus étendues. La complexification des outils en témoigne : ils doivent servir un temps de plus en plus long et être réparés lorsqu'ils sont défectueux. Qu'en est-il aujourd'hui de nos matériels de plus en plus sophistiqués, abandonnés pour d'autres, encore de plus en plus sophistiqués, mais rarement recyclés ?

« *Les communautés de pratique* » est une théorie formalisée en 1998 par Etienne Wenger, un chercheur suisse. Elle s'inscrit dans le domaine de la gestion des connaissances et évolue, d'une vision centrée sur la technique à une vision centrée sur l'homme. Un nouvel énième délire de consultant ! Non, Les communautés de pratique s'apparentent aux logiques ancestrales des métiers du compagnonnage. Il s'agit de mettre en évidence la dualité entre l'expérience sociale d'appartenance à une communauté et la transformation de celle-ci en objet texte, schéma, méthode qui permet la capitalisation des savoirs. L'ADIRA entend développer cette vision dans un nouveau groupe de travail, animé par Lilliane Esnault, enseignante à l'EM Lyon. Plus précisément le thème abordé lors d'un premier échange est : « *Les métiers des systèmes d'information qui restent dans l'entreprise quand on a tout externalisé* ». Ce groupe va aussi travailler en liaison avec le projet européen « *Palette* » dont l'objectif est de développer des webservices permettant de faciliter et d'augmenter l'apprentissage individuel et organisationnel dans les communautés de pratique. Y participent des chercheurs en sciences humaines et en informatique. Le but recherché étant de ne plus définir à l'avance ce que vont être les services informatiques proposés, mais d'impliquer les utilisateurs tout au long du projet.

Le groupe d'étude ITIL passe aux mains d'Eric Ruelle, Ingénieur chez AREVA, qui se donne pour objectifs de publier un catalogue de services en s'appuyant sur les retours d'expérience et les offres du marché.

Dans ce monde bouillonnant des nouvelles technologies, l'ADIRA décrypte les informations multiples et complexes pour éclairer les prises de décisions quotidiennes. Michel-Louis Prost y ajoute un rôle de moteur économique notamment en reprenant le siège au sein du Conseil Economique et Social Rhône-Alpes qu'avait déjà occupé, dans les années 80, un autre président, Georges Bermond. « *Plus de 150 000 personnes vivent directement ou indirectement de nos métiers en Rhône-Alpes. Notre association se doit de participer activement à « la gouvernance » globale de Région afin de contribuer à son dynamisme économique et à ses capacités de développement.* »

A Grenoble, une nouvelle fois le chaudron de l'innovation s'active avec le démarrage de l'entité de recherche et développement - MINATEC (Micro-Nano-Technologie). Située sur le Polygone, et couvrant des milliers de m², elle doit son existence aux grands acteurs grenoblois du secteur (CEA, Universités, Ecoles d'ingénieurs, Industriels dont ST et Schneider Electric) aidés par les Collectivités. Chercheurs et enseignants, issus aussi bien des disciplines scientifiques que des sciences sociales, vont collaborer pour faire émerger le futur. Leurs travaux portent sur des puces qui disposent de transistors de quelques dizaines de nanomètres. Elles intègrent des capteurs capables d'appréhender leur environnement physique, chimique, biologique aussi bien dans l'industrie que dans nos vêtements, nos objets et même notre propre corps.

Aventure scientifique et aventure humaine vont de pair. Ils préparent leurs projets avec une minutie extrême, prennent des risques calculés, assument leurs erreurs et en tirent immédiatement les conséquences qui s'imposent. Plutôt que de faire des coups, ils préfèrent avancer lentement mais sûrement et inscrire leur action dans la durée. Dans ce portrait, chercheurs bien sûr mais aussi explorateurs et entrepreneurs peuvent se reconnaître. Ces deux derniers trouvent tout particulièrement des terrains d'échanges au cours d'une soirée coordonnée par l'ADIRA qui réunit Jean Mougin, président d'Alteca, fêtant les 10 ans de son entreprise avec Jean-Louis Etienne. « *Après avoir trouvé mon rythme, celui que m'imposait la banquise.* » explique-t-il, et au bout de deux tentatives, le médecin spécialiste de nutrition, grand arpenteur de la planète, a atteint le pôle Nord en solitaire. Des températures extrêmes de -50°C , une chute dans l'eau glacée à travers la banquise et soixante jours de marche, autant d'épreuves qui le conduisent à « *mener sa vie comme une aventure* ». D'autres expéditions se succèdent et, dans les années 80, il décide de mettre en chantier un bateau polaire, « Antartica ». « *Je devais trouver près de 5 millions de francs pour financer ce projet qui en représentait 14.* » Il devra faire un emprunt personnel de ce montant pour achever la construction. Sa pugnacité lui assure la réussite et de nombreux voyages se succèdent durant une dizaine d'années. Pour 2007, il compte rejoindre le pôle Nord en dirigeable afin de mesurer l'épaisseur de la banquise et la vitesse à laquelle elle se réduit, sous l'effet du réchauffement climatique.



Jean-Louis Etienne

L'aventure de l'ADIRA se poursuit sans coup de froid, bien au contraire. L'exercice 2005 se solde par un excédent de recettes en très sensible amélioration. Depuis les statistiques tenues en 1991, sa trésorerie a progressé, en 14 ans, de 108%.

2006 s'achève par une assemblée générale extraordinaire ayant pour but de voter les modifications apportées aux statuts. Maître Bismuth énumère les points qui ont subi un « toilettage de forme et de cohérence » tout en précisant que les statuts n'avaient jamais été revus depuis leur dépôt en Préfecture du Rhône, le 29 mai 1969. « *La durée du mandat des administrateurs est fixée à trois ans, renouvelable une fois pour le président ; les rôles du Bureau sont plus largement décrits ; l'assemblée générale ordinaire n'est ouverte qu'aux adhérents à jour de cotisation ; l'assemblée générale extraordinaire pourra désormais se tenir avec un quorum de majorité ; l'adhésion aux statuts prévaut sur le règlement intérieur qui n'a pas fait l'objet de mise à jour substantielle.* » Le président Michel-Louis Prost conclut la séance en annonçant deux nouveaux axes stratégiques pour 2007, votés par l'assemblée générale : le développement des relations avec les grandes écoles et les universités et la création d'un Observatoire économique informatique régional.

*Un ordinateur portable à 100 dollars
pour les enfants du tiers-monde : Nicholas Negroponto
présente le projet, lors du forum économique
de Davos, en Suisse.*

Combien pour...

*« La virtualisation » un procédé qui permet de faire
tourner plusieurs systèmes d'exploitation sur un même
ordinateur sans réduire la vitesse de traitement.*

Microsoft, IBM Intel et AMD souhaitent le développer.

Zéro inégalité !

*Programme ambitieux pour la pédiatre socialiste
Michelle Bachelet qui remporte les élections
présidentielles **2006** du Chili contre Sebastian Pinera.*



Le « made in France » est porteur : un vœu pieux avancé par Catherine Chabert, avocat au Barreau de Lyon. Bien au contraire et elle en assure la défense: « *Les sociétés commerciales, et pas seulement celles cotées en Bourse, ont pris conscience de la possibilité de s'inscrire dans un cercle vertueux qui aboutit à un pari gagnant-gagnant. Croire en la fabrication française est synonyme non seulement de qualité du produit mais de qualité des relations sociales avec le personnel ainsi que de qualité relationnelle avec les clients, fournisseurs et autres partenaires de l'entreprise.* »

Mettre en place une politique de responsabilité sociale, sociétale et aussi environnementale ne peut que renforcer l'image de marque de l'entreprise. Même si celle-ci est forgée de longue date, elle peut se voir dégradée, sous l'effet ravageur d'investigations journalistiques qui font mouche. Confronté à des contraintes comme la hausse du prix des matières premières l'entrepreneur doit être capable de les gérer et de savoir comment accompagner en interne, le changement.

Au présent des entreprises des actions sont en marche. Les bâtiments sont désormais construits dans le respect des normes Haute Qualité Environnementale. La gestion des flux et des déchets peut être audité et réorganisée, des directions de développement durable sont intégrées, notamment chez Véolia Transport, Aéroport de St Exupéry, au niveau du conseil d'administration et du directoire. Enfin des chartes de comportement ont déjà vu le jour, au sein de ces mêmes grandes entreprises, où les salariés sont invités à ne pas gaspiller les ressources comme l'eau, le papier et à respecter leur environnement.

« *A n'en pas douter, l'intégration du développement durable sera un élément majeur du management de demain* » affirme notre brillante conférencière.



Albert Jacquard à l'occasion d'une soirée Sogeti - 2007
à l'initiative de Philippe Rocher

Modifier des rouages que l'on croit difficilement modulables demande d'être convaincu par une communauté de pensée ou par des paroles tenues par quelques humanistes. Albert Jacquard, scientifique militant est de ceux-là. Son intervention très suivie pour le compte de Sogeti qui, pour l'heure s'interrogeait sur l'ADN du groupe entré dans sa 40^{ème} année, a permis notamment de croiser les regards de la science et de la technologie. Aussi de réfléchir sur la responsabilité qui nous incombe et des décisions que nous pouvons prendre : « *Comment tirer profit de ce que j'ai reçu ? Comment organiser mes rapports avec les autres ? et plus largement : Comment organiser les rapports de chacun avec tous ? La réponse ne*

peut qu'être arbitraire. Certes il faut tenir compte des nombreuses contraintes imposées par le milieu, mais le domaine des choix possibles est immense. » Alors qu'en retire l'auditoire ?

Symbolique ou reflet d'une réelle prise de conscience : la couverture du 23^{ème} guide **2007** des prestataires informatiques et télécoms en Rhône-Alpes est verte. C'est au cœur de grands feuillages drus, aérés d'arabesques végétales, qu'il plonge notre regard et notre réflexion avant que d'en tourner les pages !

Sous la houlette de Liliane Esnault, les Communautés de pratique (Cop) donnent à lire le premier bilan de leur club : rendre visibles et compréhensibles les métiers émergents comme les architectes et urbanistes de SI, développeurs économiques locaux, se perfectionner dans les métiers et domaines d'activités qui évoluent en permanence, faire évoluer l'enseignement en fonction de nouveaux éléments ont été les pistes croisées pour définir les domaines d'utilité des Cop. Quant aux premiers outils collaboratifs, favorisant le travail de mémorisation et de capitalisation, ils sont en phase d'expérimentation. Il s'agit notamment de wiki, production de pages html modifiables par tous, à l'image de Wikipédia et consultables à l'adresse : <http://argentera.inria.fr/swikiadira>.

Sociologue et informaticien, Alain Bérodière formateur au groupe ITS décline l'apport d'autres outils, signes d'autres temps. Le Web 2.0 qualifie le renouveau du World Wide Web, toutes les interfaces permettant aux internautes d'interagir entre eux et avec le contenu des pages. *« C'est aussi la boîte de Pandore du poste client au cœur de l'entreprise. Sous l'influence des nouvelles générations qui intègrent leurs propres pratiques numériques dans l'entreprise, s'opère le rapprochement des SI avec les RH dans une vision stratégique de l'organisation. »* La révolution du « bottom Up » qui part du besoin de la personne pour la construction de ses outils, invite même à revisiter les outils d'ERP (progiciel de gestion intégré) et à être capable de repérer les apports volontaires et spontanés des collaborateurs. Devant cette co-construction, le DSI doit assurer les infrastructures, permettre la convergence des outils, garantir la sécurité et accompagner les développements stratégiques. *« L'identité même de la structure collective qu'est l'entreprise est boostée. Aux logiques de hiérarchie se substituent les logiques de compétence et participation. »*

A l'initiative de Françoise Bergame, consultante chez Capgemini, un nouveau groupe d'étude ADIRA voit le jour sur « *L'Urbanisation des SI* » réunissant des architectes techniques et architectes fonctionnels soucieux de démarches et méthodes afin de rendre le système d'information plus apte à servir la stratégie de l'entreprise, viser une meilleure maîtrise du SI grâce à des retours d'expérience et des échanges de points de vue.

L'ADIRA a bien conscience de la dynamique effervescente de la nouvelle génération. Elle souhaite multiplier les actions en leur faveur, en se rapprochant en particulier de l'IMAG, de l'INSA, de l'Ecole Centrale, Normale Sup, l'Ecole des Mines, les Universités, la SEPR... Dans le domaine de l'international, elle étudie même la possibilité de collaborer avec les réseaux Erasmus et Eurocité.

Quant au projet Innov'ADIRA, il est lancé et s'adresse aux élèves ingénieurs en dernière année des Grandes Ecoles et Universités adhérentes à l'ADIRA. Présidé par Bernard Revenaz, DSI de Wolseley et administrateur de l'association, le jury doit présélectionner 7 dossiers, qui donneront lieu à un défraiement de 300 € chacun. Le concours est doté de trois prix de 8 000, 4 000 et 2 000 €. En outre, l'ADIRA fournira, aux trois gagnants, les contacts nécessaires à la concrétisation des projets.

Plus qu'une idée dans l'air du temps, l'Observatoire Economique Informatique Régional appelle les candidatures à constituer son ossature. Face au volume d'informations non corrélées dont le périmètre reste flou et à la quantité de chiffres qui circulent, l'ADIRA confirme cette initiative. Elle souhaite ainsi participer dans une autre mesure à l'attractivité et à la compétitivité de Rhône-Alpes dans son secteur d'activité, en élaborant un instrument de mesure lisible. Fournir des indicateurs chiffrés, fiables et pérennes de la profession aussi bien du côté offre que du côté marché et les suivre objectivement de manière durable, tel est l'objectif fixé à cette nouvelle commission. *« Ces données permettront aux sociétés adhérentes d'y puiser une dynamique pour affiner leurs objectifs. Quant aux communautés enseignantes et de recherche, elles pourront s'y appuyer pour préparer les compétences et les innovations de demain. Enfin, les acteurs de la vie politique et économique auront la possibilité, avec ces indicateurs périodiques, de valoriser le potentiel économique régional. »* précise Vincent Magnon, son animateur.

*L'abbé Pierre s'est tu à l'âge de 94 ans.
Son appel à la générosité lancé au cours de ce terrible hiver 1954
demeure gravé dans les mémoires.
Le GIEC le proclame :
l'homme est responsable du réchauffement climatique.
Le Groupement d'experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat,
composé de 500 experts, reçoit le prix Nobel de la Paix 2007 avec Al Gore.
L'iPhone chante, filme, chat et... téléphone,
Apple fait ainsi converger tous les médias.
Nicolas Sarkozy prend désormais la parole en tant que
nouveau Président de la République. Un programme de profondes réformes
et de rupture lui donne 53% des suffrages.
Il devance ainsi la socialiste Ségolène Royal.*

Signons un pacte ensemble pour le meilleur des PME ! En janvier 2008, SYNTEC Informatique, OSEO, le Comité Richelieu et l'ADIRA, en mousquetaires avisés, s'unissent, pour favoriser la rencontre des Petites et Moyennes Entreprises et des Grands comptes, afin de faciliter le développement et la mise en œuvre de l'innovation. Dans la continuité d'une charte CIGREF/ SYNTEC, ce partenariat composé d'un syndicat professionnel, d'une banque et deux associations souhaite, dans le secteur des logiciels et des services, créer des synergies créatives. Lancé en 2005, sous le parrainage de Thierry Breton, ministre de l'Economie, des Finances et de l'Industrie, le pacte a tout d'abord concerné OSEO et le Comité Richelieu, association Française des PME innovantes.

Pour faciliter leur essor, un droit de préférence leur est accordé dans le cadre des marchés publics. Ainsi, il est donné aux pouvoirs adjudicateurs de leur réserver un montant au plus égal à 15% de leurs marchés de haute technologie. Les Grands comptes signataires s'engagent à publier des indicateurs annuels sur la part des PME dans leurs achats. En contrepartie les sociétés bénéficiaires doivent avoir engagé, au cours de l'exercice précédent, des dépenses de recherche représentant au moins 15 % des charges fiscalement déductibles, ou 10% pour les entreprises industrielles.

L'informatisation initiale des PME a été, au début de l'histoire de l'ADIRA, une priorité.

Aujourd'hui, une renaissance se fait jour, avec la création d'un *club d'Echanges d'expériences PME et professions libérales*, animé par Christophe Grelard, responsable informatique du Cabinet Véron & Associés. Une de ses premières actions a été de mettre en place une table ronde sur le thème « *Faire ou faire faire son système d'information* » lors de la 5^{ème} édition des Rendez-vous des Systèmes d'Information à Lyon. On dénombre presque 3 millions de PME en France dont 1,5 million sont unipersonnelles. Elles emploient moins de 500 salariés ou réalisent moins de 77 millions de chiffre d'affaires. Le rapport 2007 OSEO précise que leur nombre a progressé de 16% en 6 ans.

Ces PME se battent aussi sur un marché mondialisé, exigeant toujours plus d'excellence, pour des coûts toujours plus faibles. Les bonnes questions doivent être posées avant que les problèmes ne se posent, d'où la diffusion aux participants d'un questionnaire préalable à toute prise de décision concernant le système d'information.

Des plus modestes aux plus abouties, les innovations se conçoivent dès les bancs de l'école. Pour sa première édition, le concours *Innov'ADIRA 2008* piloté par un vrai jury de dix membres actifs appartenant à divers secteurs d'activité, en est l'illustration. Trois ingénieurs frais émoulus se voient récompensés pour leurs projets novateurs. Jérémie Gottero, l'élu, a imaginé *Fallen Galaxy*, un jeu de stratégie, exécutable en temps réel sur un navigateur web, doté d'une interface graphique riche. Nicolas Brunn, l'outsider, est parti du constat que son portefeuille regorgeait de cartes de visites multiformes facilement volatiles. D'où l'idée de *Perscontact*, qui permet à toute entreprise d'expédier ses coordonnées à partir de son site Internet, vers le téléphone portable de ses clients ou partenaires. Cet envoi se fait par un widget créé au préalable sur son site. Enfin le troisième lauréat, Thomas Zilliox, a rêvé *Zoams* pour faciliter la promotion d'une entreprise, qui peut alors réaliser son propre site Internet personnalisé. Le petit plus de cet ingénieur en herbe est qu'il va créer sa propre société en région lyonnaise ! Et voilà une PME de plus...

Alors, comment sera l'entreprise de demain ? Le Club Stratégie des DSI en a eu quelques échos très (trop ?...) prometteurs, lors d'un séminaire organisé par IBM. Elle l'affirme sans ambages, elle sera avide de changement, innovante et avant-gardiste avec ses clients, intégrée à l'échelle mondiale, révolutionnaire par nature et responsable et authentique.

Qui emploiera-t-elle alors ?

L'étude 2007 sur l'évolution des métiers informatiques en Rhône-Alpes donne une vision du présent. La famille Conseil en SI et Maîtrise d'ouvrage progresse de 62% en quatre ans, les consultants et les architectes en sont les métiers les plus représentatifs. Celle de la Production et de l'Exploitation mute en profondeur avec l'industrialisation des processus. Quant à la famille des Etudes, elle progresse de 26% en quatre ans. Les directeurs et les chefs de projet, les ingénieurs de développement en constituent l'épine dorsale. Dans l'assistance technique interne, les méthodes, la sécurité, l'architecture et l'expertise Xnet devancent les experts du système d'exploitation.

Plutôt optimiste, la vision hexagonale du Syntec Informatique, pour fin 2008 ! Les secteurs des logiciels & services en France devraient employer près de 370 000 personnes (avec 20 000 créations nettes d'emplois très qualifiés) et représenter un chiffre d'affaires de 42 milliards d'euros à la fin de l'année. Le secteur s'impose donc comme stratégique pour l'économie et la création au sein du gouvernement d'un secrétariat d'Etat au développement de l'économie numérique est significative.

Nommé à sa tête, Eric Besson coordonne aussi un programme prioritaire de lutte contre la fracture numérique. D'ici 2012, chaque personne ou foyer qui le désire auront la possibilité de disposer d'ordinateurs, d'accès individuel ou collectif, d'une formation et d'un accompagnement aux usages d'Internet et des réseaux numériques. Sans nuire à l'industrie des producteurs d'équipements, car rien ne vise à faire baisser la fabrication de machines neuves, des matériels usagers seront collectés et attribués, après réhabilitation et labellisation - Ordi 2.0 -. Une véritable filière de redistribution et de reconditionnement va se mettre en place, prenant appui sur les acteurs de la société de l'information : universités, collectivités, industriels, monde associatif et société civile.

A l'ADIRA, désormais démocratiques, les élections du conseil d'administration ont lieu pour la seconde fois. Largement plébiscité, Michel-Louis Prost voit son mandat renouvelé pour trois ans. Les membres sont également reconduits à deux exceptions près : Roland Gerber qui ne se représentait pas, a été remplacé par Yvonne Gellon, DSI de Grenoble Alpes Métropole ; Laurence Bernillon, directeur général adjoint de Casino Information Technology succède à Bülent Ergin. Le trésorier Régis Van Liefland, expert-comptable et commissaire aux comptes garde sa charge. Les autres membres sont : Yves Bismuth, avocat au Barreau de Lyon, Raphaël Desberg, PDG de Sens Informatique, Agnès Grataloup, consultante en ressources humaines chez Nemrod, Henri Linière, DSI de Norbert Dentressangle, Vincent Magnon, directeur régional de SPIE Communications, Jean Mougin, PDG d'Alteca, Bernard Revenaz, DSI de Wolseley et Olivier Selignan, DSI chez Sanofi Pasteur.

Cette politique d'ouverture et de partenariats nouveaux, les adhérents électeurs l'ont cautionnée, elle annonce le prochain jubilé, aux vertus régénératrices, comme nous le souffle l'Egypte Antique.



Jean-Yves Empereur - 2008

Des trésors cachés d'Alexandrie aux infrastructures virtualisées, il suffit d'une conférence ADIRA, Cisco, NetApp et VMare pour en extraire des échanges. La protection granulaire des données concerne d'abord ces pourvoyeurs de solutions réseaux pour Internet, mais le spécialiste des fouilles d'Alexandrie a des tonnes de grains de sable à soulever ! Jean-Yves Empereur, chercheur au CNRS, dirige depuis plus d'une dizaine d'années les fouilles terrestres et sous-marines de cette cité égyptienne mythique. Les technologies de pointe participent à la connaissance du passé en apportant des outils d'analyse et de projection. Après avoir mis à jour des vestiges architecturaux dont certains atteignent 75 tonnes : des sphinx, des statues colossales des rois et reines ptolémaïques et des traces du fameux phare, l'archéologue a procédé à des reconstructions virtuelles. Ainsi une porte de plus de douze mètres aux linteaux et traverses en granit d'Assouan s'est soudain redressée.

Une autre approche de la virtualisation, côté optimisation des ressources s'est opérée avec Citrix et NetApp. C'est aussi une exigence absolue et la clé du succès dans la recherche et l'expérimentation spatiale. Jean-Loup Chrétien apporte son témoignage. Sélectionné comme spationaute du CNES dès 1980, il effectue 3 vols spatiaux. Deux ans plus tard, il séjourne 189 heures à bord du vaisseau Soyuz T6 et de la station Saliout 7. En orbite, il réalise 9 expériences scientifiques dans les domaines de la médecine, de la biologie, de l'astronomie et de l'élaboration des matériaux dans l'espace. En 1997, il participe en tant que spécialiste de mission au vol NASA STS-86 à bord de la navette américaine Atlantis avec amarrage à la station orbitale Mir dans laquelle il demeure 4 jours. Un accident stupide - dans un magasin de bricolage, une charge de 30 kg d'une hauteur de 3 m lui tombe sur la tête - le contraint d'interrompre ses activités de spationaute, en 1999. Aujourd'hui, il est vice-président du département recherche et développement d'une société sous-traitant du matériel électronique pour la NASA, à Houston. Ses 70 printemps n'entament en rien son énergie, il plaide pour que l'homme soit toujours au cœur des dispositifs de l'exploration spatiale même si la robotique repousse toujours les limites des possibles.



Jean-Loup Chrétien - 2008

*Que de 4 en cette année **2008** !*

Pour l'exemple, l'Etat américain ne sauve pas Lehmann Brother.

La chute de la 4^{ème} banque d'investissement de Wall Street apparaît comme le principal déclencheur de la crise qui frappe les bourses puis toute l'économie mondiale.

Le 4 novembre, Barack Obama, 44^{ème} président des Etats Unis est démocrate et métis.

Elu avec 59 % des suffrages devant le républicain John Mac Cain, il annonce la fin de la guerre en Irak, une couverture médicale pour tous et une politique écologique plus ferme.

Le 4 décembre, Nicolas Sarkozy présente à Douai ses mesures pour retrouver la croissance : 26 milliards d'euros en grande partie tournés vers l'investissement.

« **Nous y sommes** », l'ADIRA a quarante ans.

« *Nous y voilà, nous y sommes. Depuis cinquante ans que cette tourmente menace dans les hauts fourneaux de l'incurie de l'humanité, nous y sommes* » l'ADIRA renvoie en ce début d'année chaque lecteur d'ADIRA News à prendre connaissance de ce plaidoyer signé Fred Vargas. « *S'efforcer. Réfléchir, même. Et, sans vouloir offenser avec un terme tombé en désuétude, être solidaire. Avec le voisin, avec l'Europe, avec le monde. Colossal que celui de la Troisième révolution (après la Révolution néolithique et la Révolution industrielle.) Pas d'échappatoire, allons-y* ». Ne pas laisser la peur, qui étouffe, qui paralyse, qui rend lâche, prendre le pas sur l'énergie. L'atelier ADIRA « *Prévoir le présent* » organisé mi-décembre dernier, dans le cadre du Colloque numérique ENE « *L'entreprise de demain* » résonne encore. « *Le travail en réseau est déterminant, seule, isolée l'entreprise ne peut que perdre. Mais il lui faut construire aussi des outils d'information adaptés sans que les besoins n'effacent sa culture propre* » exprimait alors Michel-Louis Prost dans le Progrès Economie. Propos soutenus par Olivier Réaud l'animateur du débat, par ailleurs consultant fondateur de In Principo.

Tout comme résonnent encore fin 2008, les mots prononcés par Vincent Magnon lors d'un dîner ADIRA. De l'énergie, SPIE en a pour inscrire sa stratégie de croissance dans une perspective de développement durable. Et voilà qu'à la Palmeraie de la Tour, les arbres avaient accepté l'invitation ! Brigitte Bulard-Cordeau, auteur de « *Capter l'énergie de votre arbre* » en a convaincu l'assistance.

La littérature pourrait-elle venir en aide à l'entreprise ? « *Et si j'y croyais ?* » signe Fabien Rodhain, ex DSI à la Coopérative Dauphinoise Agri Sud-Est. Entre polar et voyage initiatique, il invite à découvrir « *La possibilité de vivre plutôt que d'être vécu* ». Ses personnages se chargent de transmettre connaissances techniques en matière d'évolution personnelle comme il peut le faire au sein de sa jeune entreprise « *Les Jardins du changement* ».

« *Epanouissement personnel et réussite collective* » est l'accroche de la 8^{ème} édition de Forumdimio 2009. Avec un sous-titre évocateur : la crise, nous avons décidé de ne pas y participer. Evénement organisé par Guillaume Mulliez, PDG de DIMO Gestion, deux conférences magistrales marquent les esprits, celle de Gérard Mulliez, fondateur du Groupe AUCHAN et celle de Jacques Tassi, président d'Handicap International. L'un et l'autre placent le capital humain au cœur de la réussite de chacun et des entreprises.

Du changement s'opère à l'ADIRA, deux permanentes historiques prennent leur retraite. Monique Labbé, animatrice de la section Isère à temps partiel n'effectuera pas sa 33^{ème} rentrée et Janine Reveyrand, secrétaire à Lyon, son 29^{ème} exercice. Dévouement et expérience accompagnent leur départ. Tandis que deux nouvelles recrues s'initient à l'accueil et aux services de l'association sous la houlette de la déléguée générale qui transmet gestes efficaces et philosophie du lieu.

Françoise Lapalud, DSI de Porcher Industries, succède à Jean Mougin à la tête de la Commission Rémunérations pour la 28^{ème} étude réalisée sur fond de crise qui nécessitera un nouvel examen en 2010.

Et aussi du nouveau du côté des clubs qui voient l'arrivée d'un premier groupe à l'initiative de Christophe Félix du Bureau Veritas. Il se nomme « *Maintenance Applicative* » et cherche à créer des échanges en matière notamment de maîtrise de la qualité, gestion des exigences, gestion de la « pyramide des âges » pour aboutir à une communauté des pratiques.

Le tout dernier né porte sur « *L'Informatique durable* », véritable enjeu de société et vecteur de développement d'une nouvelle économie. Ses réflexions conduites par Frédéric Ferrand, responsable de la démarche Green IT chez Casino, donneront lieu à des recommandations pour un meilleur usage des technologies au sein des DSI.

Les Jeudis de l'ADIRA Isère vont la balle au pied, ou presque, au stade des Alpes hyper novateur. Lieu d'avant-garde et objet futuriste dévoilent chacun des technologies remarquables. Serveurs, réseaux, murs d'écran autorisent des reportages très vivants tout en assurant la sécurité pour ce stade de 20 000 places.

Une autre visite a permis aux adhérents de s'initier à la technologie des lunettes infrarouges. En effet, à partir des recherches du Laboratoire du CEA, Sofradis-Ulis développe la vision nocturne grâce à une technologie semblable à celle des microprocesseurs mais plus complexe.

Sixième sens pourquoi pas, pour le sixième printemps de Sens Informatique qui fait preuve d'humour appliqué avec une soirée « *Informatique et dépendances* » théâtralement organisée avec l'ADIRA, pour Raphaël Desberg et son équipe.

La date est fixée, les 40 ans rugissants, flamboyants et verdoyants de l'ADIRA seront fêtés aux couleurs de l'automne, le 12 octobre 2009 à la Cité Internationale de Lyon. Au programme 4 temps forts : une convention professionnelle l'après-midi, dans l'Amphithéâtre Pasteur recevra 300 invités autour de personnalités du monde économique, politique, intellectuel..., une soirée de gala dans l'auditorium Lumière accueillera plus de 600 participants à une superbe rétrospective cinématographique, un cocktail d'anniversaire non ordinaire, et une biographie (que vous êtes justement en train de lire...) relatant la riche histoire de l'ADIRA... en marche !

*L'année 2009 nous invite à tourner notre regard vers l'Univers !
Il y a 400 ans, Galilée pointait une lunette vers le ciel et découvrait
les quatre principaux satellites de Jupiter et les taches solaires.
Au-delà de nos préoccupations terrestres, avez-vous observé l'éclipse
solaire annulaire de janvier, celle lunaire et pénombrale de février ? Non !
Alors peut-être avez-vous fait le voyage le 22 juillet, pour assister
paisiblement, dans les environs de Shangai, à l'éclipse solaire totale,
la plus longue du XXI^e siècle ?*

Et après | 2009 - ...



L'histoire n'est pas écrite mais le relais est assuré. Des femmes et des hommes tiennent l'écran allumé, échangent, partagent, rient, se serrent la main, prennent un verre ensemble, se contredisent, partagent un repas, vivent le présent tout simplement et... imaginent le futur !
Que la flamme de l'ADIRA continue de briller animée par l'esprit, le cœur, l'énergie et le talent de ses nouveaux membres !

Quand l'informatique se met au vert |



Laurence Bernillon

Casino Information Technology, filiale de l'informatique de Casino en France, développe sa stratégie en misant sur le capital humain. Participer à la création du club Informatique durable avec l'ADIRA contribue à prolonger des réflexions déjà ouvertes sur le développement durable.

Issue du monde du conseil, Laurence Bernillon connaît parfaitement la problématique des grandes DSI en région et au niveau national. Après 17 ans en cabinets de conseil et SSII, elle a rejoint les préoccupations de ses anciens clients et plus particulièrement ceux de la grande distribution. Au sein de

Casino Information Technology, elle occupe tout d'abord le poste de directeur des études avant de devenir directeur général adjoint. *« J'anime, en particulier, la direction administrative et financière, les R.H., la direction du développement ainsi que la coordination informatique des filiales du groupe. Cette évolution du monde du conseil à l'informatique interne correspond d'avantage à mes aspirations dans la gestion du capital humain et de l'approche métier. Les résultats opérationnels des projets sont partagés avec les métiers dans la durée. »*

Casino Information Technology compte 380 collaborateurs et environ 300 prestataires. Ces derniers sont issus des grandes sociétés régionales pour renforcer les équipes internes en mode « in situ » ou « nearshore » et « offshore ». Casino demeure un gros donneur d'ordre en région Rhône-Alpes et souhaite maintenir cette proximité.

La gestion du capital humain est en effet un axe fort du groupe et chaque filiale en a la responsabilité *« Pour CIT, je gère le développement des compétences et la mobilité des collaborateurs au sein du groupe. C'est bien sûr l'avantage des grands groupes qui procurent à chacun une vision des fonctions d'avenir élargies et multiples. Nous terminons cette année la mise en place de Gold, un ERP pour la grande distribution et 2010 verra l'aboutissement d'un autre progiciel de gestion intégrée, SAP, pour la partie finance, contrôle de gestion et achats. Ces grands chantiers impliquent une évolution des compétences importantes pour gérer la transition entre les systèmes anciens « legacy » et les nouveaux outils. »*

Dès les fonts baptismaux, Casino a toujours été présent à l'ADIRA et régulièrement membre de son conseil d'administration. Laurence Bernillon confirme son intérêt pour l'association dès son entrée dans le monde de l'informatique. Ses premières fonctions l'amènent à organiser des journées d'information pour les directions informatiques de la région. Désormais, elles assistent à ces journées dans le but de suivre l'évolution des offres sur le marché. Depuis son élection au conseil d'administration en 2008, en tant que personne morale, elle s'investit personnellement dans deux groupes de travail *« J'apprécie les échanges qui ont lieu entre DSI au sein du club Stratégie. Ils s'opèrent sans la présence des fournisseurs et permettent à chacun de partager ses préoccupations, ses interrogations, ses projets de manière très conviviale. En avril dernier, un nouveau groupe de réflexions s'est constitué. Nommé « Informatique durable », il s'engage sur la voie de la raison dans l'utilisation des énergies avec pour axe le développement durable appliqué à l'informatique. Déjà quelques réponses sont suggérées en préconisant l'achat d'ordinateurs portables moins gourmands et mieux recyclables. Au sein du groupe « Informatique durable », des axes de travail vont être définis et le fruit des échanges avec les utilisateurs donnera lieu à un rapport qui pourra intéresser notamment les PME/PMI moins en avance sur le sujet que les grandes entités. Il est prévu d'ouvrir le club aux éditeurs et aux constructeurs pour assurer une synergie. Pour le groupe Casino, cette approche de développement durable fait partie de la stratégie du groupe déclinée depuis 2002. »*

Plusieurs autres clubs ADIRA, notamment Référentiel ITIL, Mobilité Convergence & Réseaux... constituent des pôles d'idées pour des représentants de CIT et les amènent à y participer régulièrement. *« J'ai pu apprécier, en presque deux décennies de pratique ADIRA, l'extraordinaire connaissance de la région et de ses acteurs informatiques dont dispose Mary-José Silvain. La déléguée générale a sans cesse su trouver des idées nouvelles pour entretenir cette dynamique. »* Laurence Bernillon souligne la position occupée par L'ADIRA en tant que référent en Rhône-Alpes et évoque la succession qui s'annonce. Elle suggère que le 11^{ème} président et la ou le nouveau délégué général regardent du côté national ou international pour être toujours plus au faite de l'innovation et l'apportent encore plus vite en région. Que plus de personnalités étrangères fassent entendre leur voix, peut-être en s'appuyant sur Internet en créant des forums d'experts internationaux ? Mais surtout, insiste-t-elle, que demeure le participatif direct qui donne à l'ADIRA sa dimension unique !

De l'empathie appliquée ! |

Un peu de magie, un élan vers le génie informatique, beaucoup d'esprit d'entreprise et infiniment le sens des échanges pour le benjamin de l'ADIRA.



Raphaël Desberg

Fibres associative et informatique s'allient dès l'enfance dans l'univers de Raphaël Desberg. C'est avec 2 kilos de mémoire de l'ordinateur d'un copain que tout commence. La magie d'un objet, qui d'un simple Ok affiché sur un écran, décide du chemin à suivre. Avec un professeur de mathématiques curieux, il met en place au lycée, un premier club puis assure la vice-présidence d'une association d'aide à l'informatique. S'ensuivent des études supérieures choisies avec réalisme. *« Je devais entrer rapidement dans la vie professionnelle et la voie de l'IUT Génie Informatique s'y prêtait tout à fait. Mon diplôme en poche j'ai ensuite rejoint une école d'informatique avec laquelle j'ai trouvé un arrangement pour effectuer, en partie, ma seconde année d'études, en 1995, chez Hémisphère, une entreprise qui débutait. J'avais 22 ans et j'ai assuré tout d'abord des formations bureautiques puis des formations systèmes s'adressant à des administrateurs et des ingénieurs. Nos clients étaient la Ville de Lyon, Sanofi Pasteur... »*. En 1998, il entre au capital d'Hémisphère, s'ensuivent des épisodes de fusions acquisitions. Directeur technique de l'agence de Lyon, il doit assurer la gestion des ressources humaines, faire de l'avant-vente... Il propose alors à ses associés de faire du conseil pur, d'imaginer la bonne solution, la bonne option. Son idée ne séduit guère, il décide alors de partir et un ingénieur récemment recruté lui emboîte le pas. *« Un copain me sous-loue des locaux au centre ville de Lyon, je trouve un banquier et un expert-comptable et le 1^{er} avril 2003, SENS INFORMATIQUE est créée »* La voie choisie par Raphaël Desberg est de ne faire négoce ni de matériels, ni de logiciels mais uniquement de développer des prestations intellectuelles. *« Etre à l'écoute du client, se glisser littéralement dans sa peau, parler en son nom le temps de la mission, assister au déploiement des solutions préconisées, assumer sa responsabilité dans la durée sont mes principes de base et ceux de mes équipes. »*

Précédemment, il avait beaucoup travaillé et développé Linux et c'est à cette époque qu'il intervient sur les logiciels Open Source, au cours d'une présentation à l'ADIRA en 2001. La structure perçoit la pertinence de créer un club Linux-Logiciels libres et lui suggère de le mettre en place. *« Je participais déjà à la commission prospective et l'idée d'animer ce nouveau club a fait son chemin. Mon idée était de faire connaître aussi bien les solutions Open Source que celles utilisant des produits propriétaires. Montrer les avantages et les inconvénients des unes et des autres. Un livre blanc devait en découler mais, hélas, les prestataires des deux univers n'ont pas réussi à cohabiter ! »*

Sous son impulsion un club Stratégie PME/PMI et professions libérales a été activé. Il s'agit d'aider ces entités, dont le temps précieux est difficilement modulable, à répondre à leurs problématiques et à leur transmettre de la veille technologique. Les premiers rendez-vous ont montré qu'il était difficile de mobiliser des présences nombreuses et un axe de communication différent a été activé via des relais (CGPME, MEDEF...). Une nouvelle feuille de route se met en place et une thématique abordant le « coût de la panne » est proposée.

Lorsque Raphaël Desberg, 36 ans, le benjamin du conseil d'administration aborde l'aspect prospective pour l'ADIRA, il l'engage à toujours maintenir vif son sens de l'adaptation et conserver sa ligne directrice axée sur l'événementiel. L'alchimie des sujets et des lieux a été portée vers des sommets par l'actuelle secrétaire générale.

« Bien loin du carriérisme professionnel, Mary-José Silvain a su au fil des années saisir l'ère du temps et accompagner tous les adhérents. Si la personne qui lui succèdera arrive avec un véritable projet, elle trouvera le soutien de ceux et celles qui croient en l'avenir de l'ADIRA. »

Engagement pour le développement régional des NTIC |



Vincent Magnon

C'est en 1993 que Vincent Magnon rejoint SPIE Communications en qualité d'ingénieur d'affaires, pour occuper 5 ans plus tard le poste de Responsable Grands Comptes et en 2008 prendre la tête de la Direction Régionale Sud-Est. Ses racines bourguignonnes et un cursus alliant INSA Lyon à un executive MBA-HEC irriguent ses liens territoriaux.

Cette collaboration entre l'ADIRA et SPIE Communications est source de compétitivité pour les entreprises et d'attractivité pour la région. Elle permet de capitaliser sur les retours d'expérience de chacun et d'encourager les échanges constructifs entre les acteurs locaux. Plusieurs collaborateurs sont impliqués dans les différentes commissions : réseaux, sécurité, ITIL, urbanisation des SI, métiers, rémunérations, ... afin de participer aux échanges, être à l'écoute des besoins des entreprises et collectivités, et d'apporter leur expertise sur des thèmes particuliers.

Société de services en Sécurité, Informatique, Réseaux et Télécommunications, SPIE Communications accompagne les entreprises et les collectivités dans l'évolution de leur système de communication, depuis le conseil et la conception jusqu'à la mise en œuvre et l'exploitation.

« Mon objectif est de décliner les valeurs de Responsabilité, de Proximité et d'Expertise prônées par SPIE Communications au sein de la Direction Régionale Sud-Est. Dans le cadre de notre démarche éco-responsable et respectueuse des critères environnementaux, économiques et sociaux, chaque collaborateur porte nos services depuis chaque agence, afin de garantir une proximité géographique, relationnelle et une approche pragmatique informatique durable. »

Depuis près de 10 ans, la participation active de SPIE Communications à l'ADIRA, à la fois activateur de croissance et carrefour des pratiques, traduit sa volonté d'implication dans le développement sociétal de la région. Le premier élan vers l'ADIRA a été impulsé en 1996, Vincent Magnon a ensuite, au fil de ses responsabilités, développé un lien étroit et régulier avec l'association, ainsi qu'avec la plupart de ses adhérents. Chaque année, nous organisons avec l'ADIRA un événement de prestige abordant un thème de prospective pour les directions générales utilisatrices. L'ADIRA offre aux acteurs régionaux, autour des nouvelles technologies de l'information et de la communication, l'opportunité de se réunir et d'échanger au travers d'une grande communauté de pratiques.



Reconduit au dernier conseil d'administration de l'ADIRA pour un second mandat, Vincent Magnon préside également la nouvelle commission Observatoire Economique et Social Informatique Régional dans laquelle « dix bénévoles utilisateurs et prestataires se sont penchés sur une méthodologie de travail soutenue par Yves Cougouille, consultant chez Optance Management. Un chercheur statisticien de l'IDRAC, Pierre Rakotovao, nous prête son concours pour publier un indice significatif du secteur étudié. Des conventions ont été signées avec le Pôle Emploi Rhône-Alpes, la COFACE et bien sûr avec l'IDRAC afin de définir cet indice ADIRA que l'on souhaite voir devenir une référence. Nous corroborons toutes les études préalables par une enquête terrain à partir d'un panel d'entreprises pour vérifier si nous sommes en phase avec la réalité. Protégé juridiquement, l'indice annuel sera complété chaque année par un support explicatif diffusé aux médias et aux instances territoriales. » Cette démarche constitue une première pour la profession, la région et l'ADIRA.

Pertinence et intégrité caractérisent notre association dont la principale fonction aujourd'hui consiste à faciliter les échanges entre les personnes morales la composant, rôle qui pourrait être étendu dans le futur et sans hégémonie aux autres associations régionales et européennes.

Le dit de Madame ADIRA.... |

De l'élégance dans le verbe tout autant que dans l'allure, Mary-José Silvain allie disponibilité, compétence et sens de l'organisation. Son goût du défi l'a conduite à accompagner l'ADIRA depuis l'origine. Avec discrétion, elle concrétise les projets impossibles. En permanence à la recherche du point d'équilibre, elle harmonise les échanges et rapproche les idées.



Mary-José Silvain

Suivre le dit de Mary-José Silvain donne à sentir au plus près la réalité des quatre premiers chapitres de l'ADIRA. La notion de temps n'est pas celle que l'on retient mais plutôt le déroulement d'un projet partagé avec une énergie constante. Ne trouvant pas sa vocation dans la logique d'une formation scientifique ou la réalité de ses études littéraires et linguistiques, elle la recherche dans la concrétisation d'idées impossibles et l'étincelle d'une rencontre initiale scellera sa destinée professionnelle.

Gérard Dumazet a incarné ce hasard allié à l'opportunité d'un job d'été. Mary-José Fayolle, à l'époque, fait la connaissance de cet homme débordant d'activités, brillant intellectuellement et ambitieux, qui lui demande de lui prêter main forte pour deux mois. Il cumulait alors les responsabilités de la Fondation Scientifique de Lyon et du Sud-Est, de l'Association IDEES (mouvement parisien en faveur de l'innovation), du tout récent Centre d'Actualisation Scientifique et Technique (CAST-INSA), de l'ANVAR - pour laquelle on évoquait la perspective d'une délégation régionale - et de la toute jeune ADIRA.

L'étudiante de 20 ans se passionne pour ce carrefour associatif aux cinq directions, hébergé à la Fondation Mérieux tout proche de son domicile, et renonce à faire sa rentrée universitaire en novembre 1969. Elle travaille avec conviction pour toutes ces structures émergentes mais face aux développements des activités de chacune, elle doit donner priorité à l'une d'elles : ce sera l'ADIRA. « *J'ai choisi l'informatique car c'était le secteur le plus nouveau, le plus difficile et celui où j'avais le plus à apprendre* » affirme-t-elle aujourd'hui. L'informatique française balbutiante compte moins de 20 prestataires en Rhône-Alpes, l'Adira a le mérite d'exister bien qu'encore lente à démarrer. Le premier défi à relever est de la faire reconnaître. Mary-José s'y attelle avec les adhérents de la première heure, les bénévoles, la poignée de permanents et les présidents. La formation se diffuse largement, des commissions se créent, des clubs s'animent. La plume alerte, elle signe un premier article, en juin 1972, dans le 4^e *Bulletin de liaison*, et y relate les activités de l'effervescente et visionnaire association. Bientôt la griffe de Mlle Fayolle est remplacée par celle de Mme Silvain. En tant que déléguée régionale, son premier éditorial « *De l'informatisation de la société* » est rédigé en septembre 1979. Il annonce la tenue de la « *Semaine Informatique et Société* ».

Les lieux successifs investis par l'ADIRA reflètent ses liens avec la Chambre de Commerce et d'Industrie jusqu'à son indépendance financière, obtenue en 1985, qui se concrétise par son installation à Montchat. Depuis lors, l'ADIRA est gérée comme une entreprise dont 50% des ressources proviennent des cotisations et le reste de prestations personnalisées ou collectives. Assurer une gestion au quotidien, formaliser les idées émises par les membres, maintenir un consensus entre tous, c'est le rôle qu'elle assume avec compétence et passion.

L'ADIRA a connu des situations délicates sans jamais se laisser aller à la morosité. Peu importe si le vent souffle en tempête, Mary-José Silvain cherche une nouvelle idée pour changer d'allure et, un peu plus loin, hisser de nouveau les voiles. *« INFORA a permis à l'ADIRA, à un moment très délicat de son existence, de trouver un élan extraordinaire pour dynamiser la profession et la région. »* Avec une permanence sans faille, elle est à la fois porte-voix, porte-parole, diplomate, négociatrice et cheville ouvrière. Un metteur en scène au sourire lumineux qui agit en coulisse pour imaginer des rencontres improbables, faire cohabiter des différences, soutenir des projets novateurs. *« Je suis une femme de consensus, j'aime que les gens s'entendent. Ce qui me touche le plus, c'est la passion de ceux qui s'investissent dans leur travail et trouvent encore du temps à consacrer bénévolement dans des activités associatives. De la constance, l'ADIRA en dispose. Elle n'est, cependant, jamais tout à fait la même grâce aux événements qui s'y déroulent, aux innovations présentées, aux personnalités des différents présidents, aux 550 adhérents. »* La participation d'éminents scientifiques, chercheurs, philosophes, écrivains ou économistes lors de manifestations diverses, elle a toujours su, avec patience, l'obtenir. *« Aussi bien pour les adhérents participants que pour moi, les paroles de Joël de Rosnay, Michel Serres, Albert Jacquard, Axel Kahn... résonnent encore avec force et sont source de réflexions. »* Son goût des autres, elle l'exerce avec générosité et n'hésite pas à soutenir un talent lorsqu'elle le pressent. Cette femme d'affaires qui aurait tout aussi bien pu créer son entreprise, dispose d'une sensibilité qui lui permet de toujours privilégier les relations humaines et de défendre un idéal d'exigence et de neutralité. Sa curiosité, sa finesse d'esprit et son sens pratique la portent à concevoir des projets inédits mais toujours dans l'air des technologies. La déléguée générale de l'ADIRA préfère la virgule et le tiret, cultive le point de suspension et garde sa distance avec le point final.

Ambiance studieuse |



Visite au Salon INFORA - 1987



Conférence au Château de Montchat - 1994



Réunion du Club Stratégie, cours Eugénie - 1995



Conférence à Sofitel - 1998



Visite du siège social de Cisco - 1999
à l'initiative de Pascal Eymin



Convention ADIRA pour les 35 ans - 2004

Déplacements à l'étranger |



Voyage d'étude aux USA - Invitation Cisco - 1999



Séminaire ADIRA à Malte - 2006



Conférence chez Cisco à San José - 1999



Voyage d'étude à San Francisco - 1999



Séminaire ADIRA à Prague - 2007



Voyage d'étude au Québec,
déjeuner dans une cabane à sucre - 1994

Ambiance festive |



1^{er} cross de l'Informatique INFORA - 1988
au vélodrome du Parc de la Tête d'Or



Soirée œnologique à l'Ecole des Pierres Dorées
dans le Beaujolais - 1991



Georges Delorme avec les Compagnons du Beaujolais
Soirée E3X au Château de Pizay - 1992



Jeannine Lacroix, notre
soprano pour les 20 ans - 1989



Jean Royer donne dans le théâtre pour illustrer son activité
bureautique "A moi Comte, deux word" - 1994



Cocktail dînatoire - 1994
Catherine Chabert subjuguée par un mime



Pierre Simon et Yves Bismuth, conférence sur l'Euro - 1994



Sortie Vallée Blanche
à l'initiative de Marc Meyer - 1995



Jean Garcin, Jacques Blondeau et Marc Meyer
en dégustation à Dublin - 1995



La Vallée Blanche - Atteindre les sommets ! - 1995



Au-delà des cimes, Marc Meyer un président sportif heureux 1995



Soirée ADIRA
Michel Letourneur et Laurence Renaudin
à l'Institut Lumière - 1995



Soirée ADIRA à l'Institut Lumière
Le président d'Icare fête avec l'ADIRA
les 100 ans du cinéma - 1995



Ambiance festive dans un bouchon lyonnais - 1997
de gauche à droite : Marc Meyer, Jean Garcin, Jacqueline
Belorgey-Dubois, Marcel Emerard



Soirée de départ à la retraite d'Albert Thiviller,
Bernard Chatain lui remet son cadeau souvenir - 1997



Soirée de départ d'Emile Zezig de la société BSN Emballages - 1997



Taha Hussein et Albert Thivlier, soirée ADIRA - 1997



Petite chorale ADIRA - 1999

De gauche à droite :
Christian Penel, Gilles Maurer, Michel-Louis Prost,
Bernard Chatain, Bernard Flamens et Bernard Peillon



Soirée de prestige chez un opérateur télécom WORLDCOM
Démonstration de billard américain dans leurs locaux - 2000



Soirée ADIRA au Salon de l'Auto - 2003



Conférence chez Cisco - 1999



Soirée de prestige organisée en partenariat avec OSIATIS
au Château de St Priest, à l'initiative de Ghislaine Grégoire
2005



Soirée de prestige OSIATIS - Ensemble de musique baroque 2005



Pièce de théâtre "CV MENT BIEN" à l'initiative du groupe d'étude gestion des compétences - Septembre 2008
Troupe de sympathisants conduite par Michèle Pédrini



Des livres

« *L'Informatisation de la société* »

Rapport Simon Nora et Alain Minc - La documentation française, 1978

« *Colloque sur l'histoire de l'informatique en France* »

actes édités par Philippe Chatelain, Grenoble, mars 1988

« *Steria, 30 ans de création continue* »

Jacques Carteron - Le cherche midi éditeur, 1999

« *Groupe Apicil, une histoire durable* »

Esprit Public 2008

« *Capgemini 1967-2007 une histoire d'hommes* »

Tristan Gaston-Breton - éditions Castor & Pollux, 2007

« *Naître et renaître, une histoire de SPIE* »

Jean Monville, Xavier Bezançon - Presses de l'école nationale des Ponts et chaussées, 2004

« *L'homme Symbiotique, regards sur le troisième millénaire* »

Joël de Rosnay - Points poche, 2000

« *Rameaux* »

Michel Serres - Editions Le Pommier, 2004

« *Mon utopie* »

Albert Jacquard - Stock, 2007

« *Une brève histoire de l'avenir* »

Jacques Attali - Le livre de poche, 2008

« *1966-1996, 30 ans d'informatique, de la carte perforée à Internet, les années qui ont tout changé* »

01 Informatique numéro spécial anniversaire, N° 1409 vendredi 7 juin 1996

Et la toile à volonté

Remerciements à celles et ceux qui ont apporté leur pierre au fil du temps
à celles et ceux qui ont accepté de se prêter à nos interviews
et plus particulièrement à Raphaël Desberg, Roland Gerber,
Catherine Prost et Aurélie Silvain qui ont relu le manuscrit,
enfin, à celles et ceux qui écriront par leur implication la suite de cette biographie.

LISTE DES PERSONNES MORALES CITÉES
AYANT PARTICIPÉ À NOTRE VIE ASSOCIATIVE

Maurice Allègre
Michel Amiel
Daniel Angrand
Michel Arnal
Laurent Artru
Jean-Michel Aulas
Claude Baltardive
Claude Baratay
Philippe Barbelet
Raymond Barre
Gérard Bassi
Josée Beaudoin
Georges Beaume
Jacqueline Belorgey-Dubois
Françoise Bergame
Pierre Berger
Paul Bertliet
Georges Bermond
Laurence Bernillon
Philippe Bernoux
Alain Bérodier
Jean-Frédéric Berthon
Eric Besson
Yves Bismuth
Jacques Blondeau
Louis Bolliet
Ernest Bonnechere
Robert Bouchayer
Hubert Bouchet
Yannick Bouchet
Jean-Pierre Bourdais
Thierry Breton
Laurent Broomhead
Jean-Pierre Brûlé
Nicolas Brunn
Jean Buisson
Brigitte Bulard-Cordeau
Jacques Burillon
Jacqueline Bussy
Michel Camus
Michel Carrard
Jean Carteron
Bernard Caubère
Michel Caucheteux
Catherine Chabert
Hervé Chapron
Bernard Chatain
Jean Chemain
Bernard Chenot

Jean-Loup Chrétien
Philippe Collod
Yves Coppens
Christian Cordonnier
Daniel Coster
Yves Cougouille
André Danzin
Xavier de Boccard
Joël de Rosnay
Bernard Delapalme
Henry Delepouille
Georges Delorme
Pascal Derathé
Jean-Marie Desaintquentin
Raphaël Desberg
Philippe Detour
Gilles Dubois
Marc Dufau
Gérard Dumazet
Gilbert Dupasquier
Jean-Marc Durano
Pascal Durieux
Marcel Emerard
Jean-Yves Empereur
Bülent Ergin
Liliane Esnault
Jean-Louis Etienne
Pascal Eymin
Christophe Félix
Frédéric Ferrand
Jean-François Ferry
Bernard Flamens
André Flory
Georges Fournon
Alain Franc
Danièle Fuz
Robert Galley
Jean Garcin
Roger Gay
Jacques Gélinas
Yvonne Gellon
Roland Gerber
Jérémy Gottero
Vincent Gounon
Agnès Grataloup
Ghislaine Grégoire
Christophe Grelard
Jean-Luc Grobert
Antoine Guichard

Santiago Guillen
Max Hermieu
Bernard Houot
Michel Huet
Taha Hussein
Albert Jacquard
Chantal Jallas
Raymond Jourmard
Michel Jucker
Serge Kampf
Sophie Karoutchi
Axel Kahn
Jean Kuntzmann
Monique Labbé
Bruno Lacroix
François Lacroix
Jeannine Lacroix
Yves Lafargue
Françoise Lapalud
Thérèse Lasseigne
Roger Le Vivier
Pascal Legorgeu
Michel Letourneur
Henri Linière
Philippe Logeay
Bernard Lorimy
Vincent Magnon
Albert Mathon
Gilles Maurer
Roger Mellet
Charles Mérieux
Paul-Louis Merlin
Marc Meyer
Yves Michel
Charles Million
Henri Mottin
Gérard Mulliez
Guillaume Mulliez
Louis Néel
Jean-Pierre Nobile
Hélène Noël
Michel Noir
Hervé Nora
Jean-Philippe Passot
Jean-Luc Paulet
Michèle Pédrini
Léon Peillon
Bernard Peillon
Jean-Claude Pélissolo

Christian Penel
Albert Perriol
Raphaël Peuchot
Philippe Pieron
Daniel Pignaud
Daniel Pommepuy
Jacques Poupon
Michel-Louis Prost
Alain Prullière
Serge Pugnat
Pierre Rakotovao
Bernard Rapp
Olivier Réaud
Laurence Renaudin
Bernard Revenaz
Janine Reymond
Claude Reveyrand
Fabien Rodhain
Antoine Riboud
Michel Robatel
Bernard Robinet
Philippe Rocher
Albert Romain
Philippe Rosé
André Roux
Jean Royer
Eric Ruelle
Huguette Santarelli
Guy Schmitt
Olivier Selignan
Michel Serres
Mary-José Silvain/Fayolle
Pierre Simon
Jacques Tassi
Albert Thivillier
Régis Van Liefland
Maître Véret
Jean-Pierre Vernet
Jean-Luc Verroye
Jérôme Veyet
François Vanheeckhoet
Christian Vial
Véronique Villard
Jacques Voiron
Emile Zeizig
Thomas Zilliox

Que les membres actifs omis bien involontairement nous pardonnent.

Directrice de publication : Mary-José Silvain
Rédactrice en chef : Chantal Maupied
Maquette et Impression : Imprimerie J. TIXIER & Fils - Lyon / Roanne
Dépôt légal : sept. 2009 - N° 1311

La loi du 11 mars n'autorisant, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article 41, d'une part, que « les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que « les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration », toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement du conseil d'administration de l'ADIRA sont illicites.

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que se soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code Pénal.
Copyright ADIRA 2009